

PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

BILAN DE LA CONCERTATION PREALABLE



**Concertation Préalable du 01 février au 01 mars 2022
(étendue du 09 mars au 09 avril sur Bouzonville)**

Bilan – Avril 2022 / David Haurit

Table des matières

Table des matières	2
1. LA CONCERTATION PREALABLE	3
2. HISTORIQUE DU PROJET	4
3. INFORMATION MISE EN PLACE.....	6
Qui est concerné par cette concertation ?.....	6
Comment les riverains ont-ils eu connaissance de cette concertation ?.....	6
Où trouver l'information relative au projet ?	7
Comment participer et faire des remarques ?.....	9
4. PARTICIPATION & OBSERVATIONS	10
L'accès à l'information sur la page internet dédiée	10
Les observations des communes.....	12
Les observations par courriel	12
Les observations durant les permanences.....	13
Les observations dans le registre	14
Un Tract à Voelfling-lès-Bouzonville	15
5. RESULTATS ET CONCLUSION	16
6. ANNEXES.....	17

1. LA CONCERTATION PREALABLE

Depuis une trentaine d'années, de nombreuses procédures coexistent permettant d'informer le public en matière d'environnement. Le dossier de concertation préalable est une procédure facultative mise en place à l'initiative de notre société. Pour l'organisation et le bon déroulement du projet, nous nous sommes appuyés sur le décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public.

L'objectif de cette démarche est d'exposer les grandes lignes réalisées qui permettent aujourd'hui d'envisager un projet et de recueillir les avis et les remarques du public afin de les prendre en compte et de faire évoluer le projet avant sa finalisation. En effet, bien souvent la période « légale obligatoire » de consultation est l'enquête publique. Toutefois, cette enquête publique arrive tardivement dans le développement du projet et à un moment où les implantations définies pour les éoliennes sont difficiles à modifier.

La concertation préalable permet ainsi au public de formuler des observations ou des propositions, et contribue à la réalisation d'un projet le plus consensuel possible.

Cette concertation a eu lieu à la mairie de Voelfling-lès-bouzonville du 1er février 2022 au 1er mars 2022 inclus.

Suite à la demande expresse de la commune de Bouzonville qui a refusé d'afficher préalablement l'avis de concertation préalable, nous avons prolongé exceptionnellement cette concertation pour les riverains de Bouzonville uniquement, du 09 mars au 09 avril inclus.

Pour informer les riverains, différents documents spécifiques au projet ont été mis à disposition, ainsi que des pages dédiées à l'éolien sur notre site internet : www.intervent.fr. Le site présente le cadre de l'éolien au niveau international et les déclinaisons en France, les étapes d'un projet et met à disposition de nombreux documents de référence.

Deux journées de permanence ont été organisées à la mairie de Voelfling-lès-bouzonville les mercredi 16 février et jeudi 17 février 2022. Pendant toute la durée de la concertation un registre était disponible et consultable en mairie aux horaires d'ouvertures suivant : les mardis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 09h00 à 11h00.

Les riverains ont également pu faire part de leurs remarques par écrit et/ou échanger directement avec le responsable local par courrier à l'adresse de la Mairie, d'Intervent et par E-mail (à l'adresse : d.haurit@intervent.fr).

2. HISTORIQUE DU PROJET

Le projet de parc éolien se situe sur la commune de Voelfling-lès-bouzonville dans le département de la Moselle, faisant partie de la Communauté de Communes de la Houve et du Pays Boulageois, à 3 kilomètres de la frontière allemande et au nord de Creutzwald (12km). Le projet consiste en l'implantation de 4 éoliennes de part et d'autre de la RD 918 qui mène à Bouzonville, à cheval sur la forêt communale d'Eberswald et des terres cultivées de Roth.

2019

Proposition de projet

Les premières discussions avec la commune de Voelfling-lès-bouzonville débutent fin 2015, mais ce n'est qu'en 2019 que le projet prend forme. Après plusieurs rencontres avec des élus, dont une présentation au conseil municipal en mars 2019, une délibération favorable pour le projet est prise en mai 2019, et les terrains communaux (bois d'Eberswald) sont engagés dans le projet.

2020-2021

Information et pré-études

Début 2020, une page dédiée au projet est créée sur notre site internet : <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville>

Une rencontre positive avec les élus et la direction de la Communauté de Communes qui soutient l'éolien, en février 2020, renforce l'assise du projet éolien et conforte le choix du site.

Les demandes d'avis Météo France, Armée et Aviation civile sont lancées en 2020.

Une première brochure d'information décrivant le projet est éditée dans la gazette de la commune en mai 2020 (ANNEXE 1).

En 2021, une pré-étude environnementale et technique est menée avec un bureau d'études externe et au sein d'Intervent afin d'identifier les risques du projet. Confortés par l'absence de risques rédhibitoires (Météo France, Armée et Aviation civile étant favorables), un second article paraît dans la gazette communale de mai 2021 (ANNEXE 2).

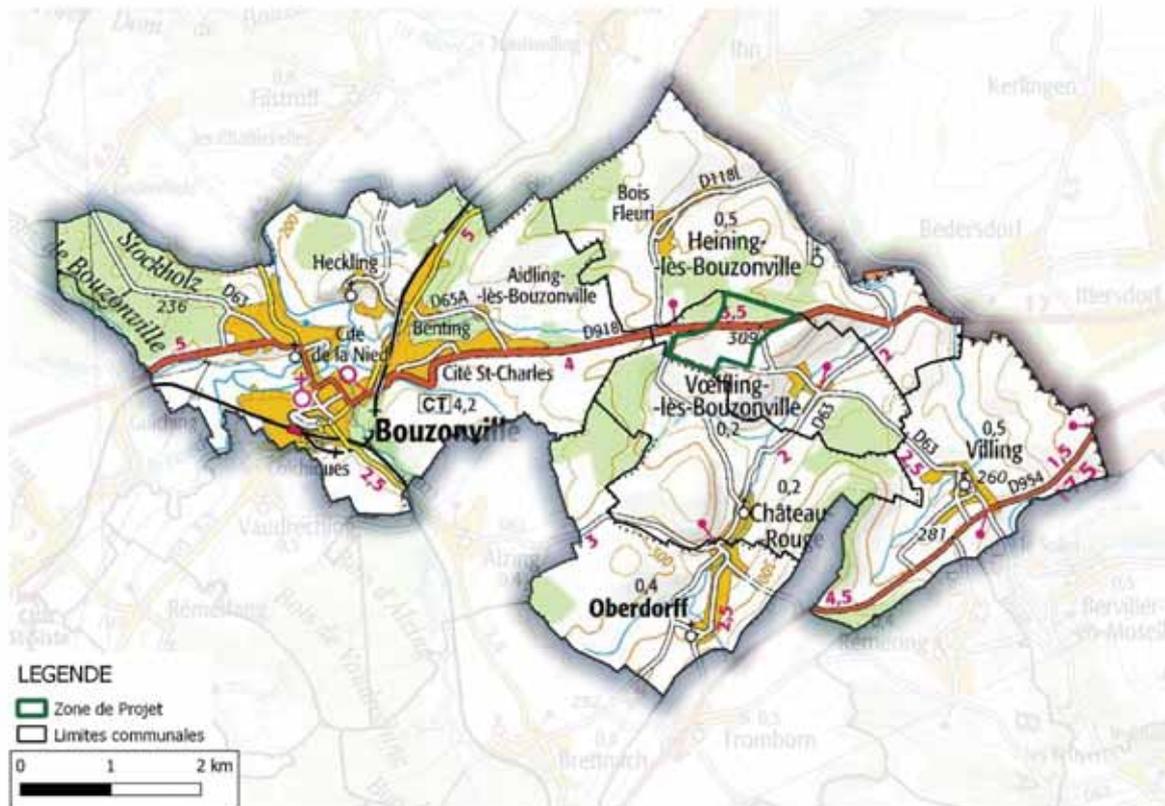
2022

Concertation préalable et lancement des études environnementales

Afin d'informer les habitants, une concertation préalable a été mise en place pendant le mois de février 2022 à Voelfling-lès-Bouzonville et auprès des communes riveraines de Château-Rouge, Oberdorff, Heining-lès-Bouzonville et Villing. La commune de Bouzonville sollicitée pour participer à cette concertation, a souhaité la distribution du

bulletin d'information dans toutes les boites aux lettres de sa commune plutôt qu'un affichage en mairie, et a ainsi bénéficié d'une extension de la concertation pour ses habitants du 9 mars au 9 avril inclus.

Nous rappelons que cette concertation est une procédure facultative et à l'initiative de notre société.



3. INFORMATION MISE EN PLACE

Pour l'organisation et le bon déroulement de cette concertation, nous nous sommes appuyés sur le décret n°2017-626 du 25 avril 2017 relatif aux procédures destinées à assurer l'information et la participation du public.

Qui est concerné par cette concertation ?

Bien naturellement tous les habitants de la commune de Voelfling-lès-bouzonville ont été conviés à participer à cette concertation car ce projet se fait sur leur territoire.

Nous avons également souhaité intégrer les habitants des communes riveraines de Heining-lès-Bouzonville au Nord, de Château-Rouge au Sud-Ouest, de Bouzonville (malgré le faible impact visuel prévu puisque le bourg est encaissé), et de Villing au sud. Nous avons également intégré Oberdorff, car bien que cette commune ne soit pas riveraine, le village est accolé à celui de Château-Rouge. Ces communes sont dans un rayon moyen de 3km de la commune du projet éolien.

D'après l'INSEE (Populations légales en vigueur au 01/01/2022), ces cinq communes riveraines et celle de Voelfling-lès-Bouzonville totalisent :

1. Heining-lès-Bouzonville : 492 habitants pour 208 foyers
2. Château-Rouge : 297 habitants pour 116 foyers
3. Oberdorff : 347 habitants pour 104 foyers
4. Bouzonville : 4004 habitants pour 1635 foyers
5. Villing : 507 habitants pour 230 foyers
6. Voelfling-lès-Bouzonville : 162 habitants pour 75 foyers

Soit un total de : 5809 habitants pour 2368 foyers.

Comment les riverains ont-ils eu connaissance de cette concertation ?

Quinze jours avant le début de la concertation préalable, c'est-à-dire le lundi 17 janvier 2022, un avis (cf ANNEXE 3) a été affiché dans les mairies de chacune des six communes concernées (panneau d'affichage), hormis Bouzonville qui a refusé cet affichage (courrier du 28 janvier 2022 et notre réponse en ANNEXE 4).

Le 13 janvier, était distribué dans toutes les boîtes aux lettres de Voelfling-lès-Bouzonville, de Heining-lès-Bouzonville (dont les hameaux proches de Leiding et Schreckling) une brochure informant chaque foyer du déroulement et des modalités de la concertation préalable pour le projet éolien en cours de développement sur Voelfling-lès-bouzonville (ANNEXE 5). Cette brochure a également été distribuée le 14 janvier dans toutes les boîtes aux lettres de Château-Rouge, et le surplus restant

de brochures à Oberdorff (aux habitations de la rue de Bouzonville, les plus hautes du village).

La commune de Bouzonville ayant refusée l'affichage de l'avis de concertation préalable, elle a souhaité que des « flyers » soient distribuées dans toutes les boîtes aux lettres du bourg (courrier du 10 février 2022 et notre réponse en ANNEXE 6). Nous avons dû faire appel à un prestataire spécialisé pour la distribution des brochures d'information (ANNEXE 7) à Bouzonville, compte tenu du grand nombre d'habitations (plus de 1600). Cette distribution s'est étalée du 07 au 09 mars 2022, et nous n'avons pas pu garantir que toutes les boîtes aux lettres aient reçues les brochures puisque la société de distribution n'a pas le droit de livrer celles marquées d'un « stop pub ».

M. Dauendorffer, maire de Voelfling-lès-bouzonville, a également envoyé un rappel concernant la concertation le lundi 17 janvier via l'application mobile « PanneauPocket » ainsi que sur le site internet de la commune (ANNEXE 8).

La mairie de Villing a elle aussi informé fin janvier ses citoyens par l'envoi d'un email aux habitants connectés.

Par ailleurs, nous avons créé sur notre site internet une page internet dédiée au projet (<https://www.intervent.fr/Voelfling-les-bouzonville>) et mise en ligne en janvier 2020, sur laquelle les visiteurs peuvent y trouver toutes les informations nécessaires à la compréhension du projet. Cette page est mise à jour régulièrement, et informe également sur l'avancement du projet et ses actualités : en l'occurrence la concertation préalable annoncée dès début janvier 2022.

Finalement, le Républicain Lorrain a fait paraître un article le 16 février 2022 dans son édition St-Avold et environs mentionnant la concertation préalable et les horaires de permanences et de mairie pour venir se renseigner sur le projet (ANNEXE 9).

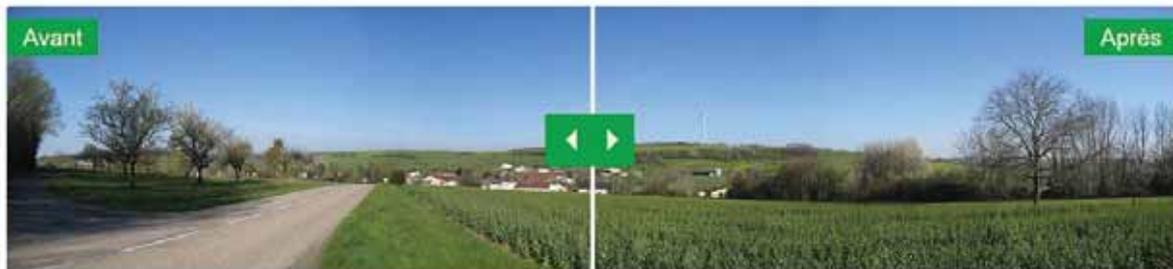
Où trouver l'information relative au projet ?

o **Sur internet :**

Nous avons tout d'abord invité les habitants à consulter les différents documents spécifiques au projet disponibles plusieurs jours avant le début de la consultation sur notre page internet dédiée (<https://www.intervent.fr/Voelfling-les-bouzonville>):

- Les deux articles de la gazette
- Dossier de concertation préalable (téléchargeable)
- Le Bulletin d'information distribué dans les boîtes aux lettres (téléchargeable)

- Un photomontage interactif permettant d'avoir une vue AVANT/APRES (vue hypothétique de Voelfling-lès-bouzonville pour 4 éoliennes de 150m en bout de pales) :



Vue depuis l'entrée Sud du village de Voelfling-lès-bouzonville en arrivant de Villing

Des pages dédiées à l'éolien et des réponses détaillées aux questions courantes et documents de référence sont par ailleurs accessibles depuis le site internet mentionné dans l'avis et le courrier d'information (<https://www.intervent.fr/des-reponses-a-vos-questions>).

○ **Dossier imprimé :**

Une version papier du dossier de concertation était également mis à disposition des riverains en mairie de Voelfling-lès-bouzonville ouverte au public les mardis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 09h00 à 11h00, pendant toute la durée de la concertation. Les 2 affiches (grand format A0) décrivant le changement climatique et le projet éolien (ANNEXE 10) sont restées fixées aux murs de la salle communale utilisée pour les permanences postérieurement à ces dernières.

Des brochures d'information diverses et générales sur l'énergie éolienne étaient également disponibles en mairie parmi lesquelles :

<https://assets.rte-france.com/prod/public/2021-12/Futurs-Energetiques-2050-principaux-resultats.pdf>
http://www.grand-est.developpement-durable.gouv.fr/IMG/pdf/2021-panorama_enr-vf.pdf
http://www.energies-renouvelables.org/observ-er/html/energie_renouvelable_france/ObservER-Barometre-EnR-Electrique-France-2021-20220203.pdf
<https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/edition-numerique/chiffres-cles-energie-2021/pdf/chiffres-cles-de-l-energie-edition-2021.pdf>
https://www.statistiques.developpement-durable.gouv.fr/sites/default/files/2020-12/datalab_81_chiffres_cles_du_climat_edition_2021.pdf

○ **Permanences :**

Deux journées de permanence ont été organisées en mairie de Voelfling-lès-bouzonville le mercredi 16 février (16h00 à 20h00) et le jeudi 17 février (10h00 à 14h00), afin qu'une rencontre physique et que les questions puissent trouver une réponse verbale. La salle du conseil était à ce titre réservée :



Comment participer et faire des remarques ?

○ **En présentiel :**

Un registre était mis à disposition en mairie de Voelfling-lès-bouzonville afin que les habitants puissent y noter leurs remarques pendant les heures d'ouvertures de la mairie.

Les permanences ont également permis aux riverains de venir discuter avec deux représentants de la société Intervent portant le projet : Hadrian Loreille germanophone et en charge de l'environnement ainsi que le responsable du projet David Haurit.

○ **Par courrier ou par courriel :**

Afin de permettre à tous les habitants de faire part de leurs remarques et/ou nous demander un échange direct (RV, téléphonique), nous leur avons proposé également de nous écrire :

- soit par email au responsable local (d.haurit@intervent.fr) ou via notre formulaire de contact <https://www.intervent.fr/contact>
- soit par courrier à l'adresse suivante : INTERVENT, 3 boulevard de l'Europe, Tour de l'Europe 183, 68100 Mulhouse.

4. PARTICIPATION & OBSERVATIONS

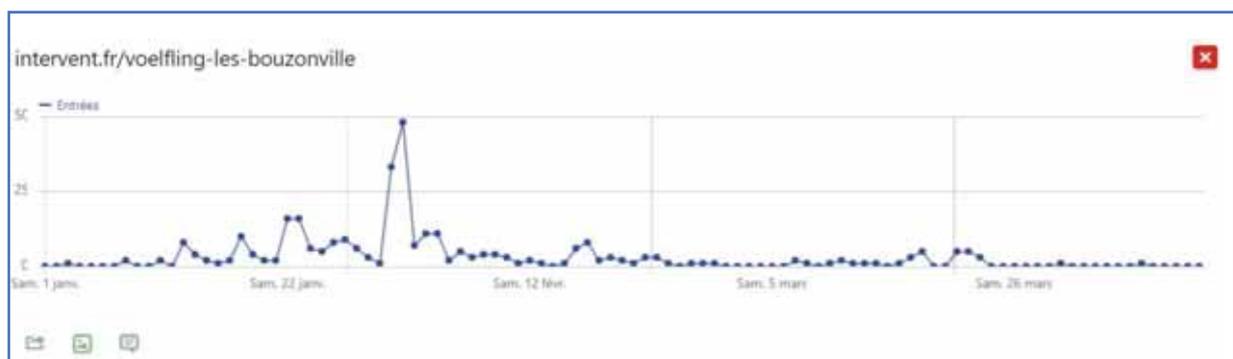
Pour plus de clarté, les échanges entre riverains et notre équipe ont été placés en ANNEXES, et vous trouverez dans la suite un résumé des observations reçues.

L'accès à l'information sur la page internet dédiée

Un site Internet dédié " <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville> " a été créé début 2020 et permet de donner une information complète aux visiteurs en fonction de l'avancement du projet. Au moment de la concertation préalable cette page dédiée a été complétée par des informations relatives à la concertation préalable (1^{ière} quinzaine de janvier 2022). Etaient présentées les principales étapes du développement du projet depuis 2015 à aujourd'hui. Et les visiteurs pouvaient télécharger sur cette page les brochures d'information et le dossier de concertation préalable le tout complété par un photomontage dynamique.

L'hébergeur d'accès de notre site internet est en mesure de nous fournir des informations quant à la fréquentation du site.

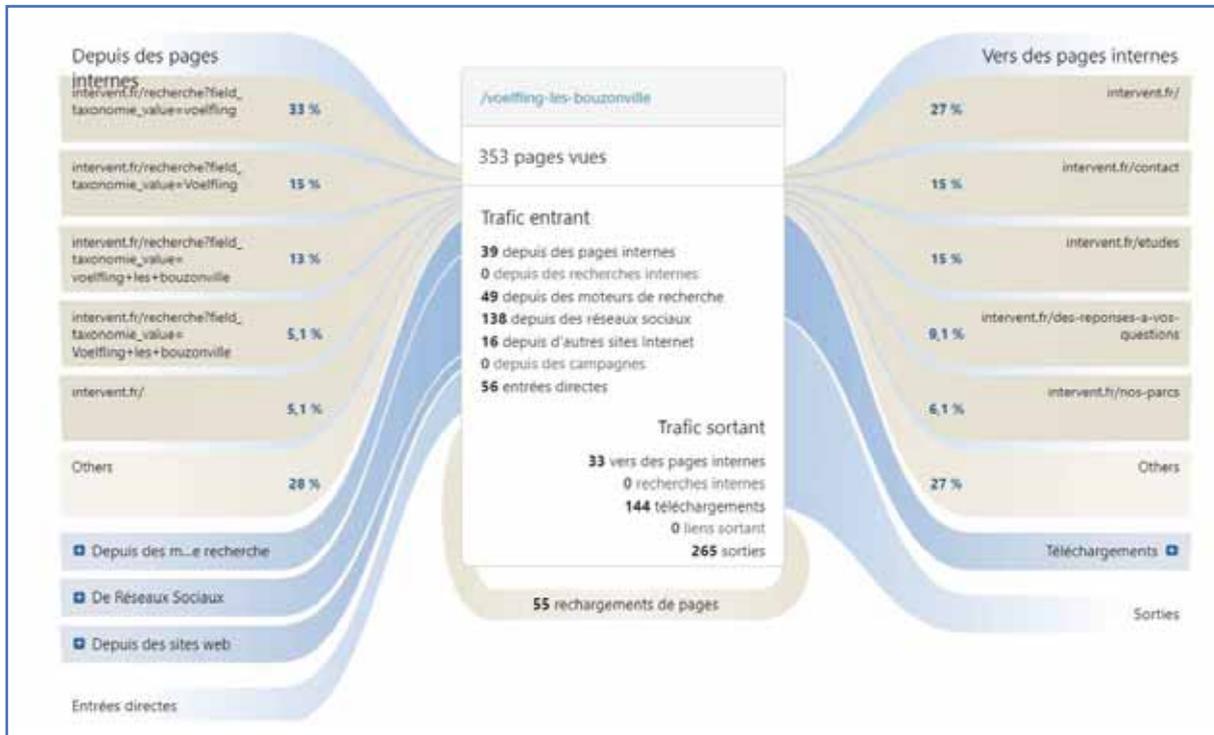
Comme le montre le graphique ci-dessous, entre le 01 janvier et le 01 mars 2022, la page dédiée du site internet a été visitée 353 fois par **289 visiteurs** (certains visiteurs visionnant la page plusieurs fois), pour une durée moyenne de 1 minute 58 sec (temps lecture de la page complète estimée à environ 3 minutes) :



La fréquentation de la page internet augmente naturellement à partir de la mi-janvier lorsque les riverains sont informés de la concertation et atteint un pic début février à son ouverture.

Entre le 07 mars, date du début de la distribution des tracts sur Bouzonville (qui s'est étalée sur 3 jours), et le 10 avril 2022 (lendemain du dernier jour de concertation sur Bouzonville), la page internet a été visitée 50 fois par **41 visiteurs**, pour une durée moyenne de 31 secondes.

Nous savons par ailleurs que plus de 99% des visiteurs sont restés sur notre site internet (entre le 01 janvier et le 01 mars) en visitant notamment d'autres pages telles que les questions/réponses (9% ont cliqué sur <https://www.intervent.fr/des-reponses-a-vos-questions>) ou bien la page de contact (15%).



Il est intéressant de noter que 138 visiteurs se sont connectés depuis des réseaux sociaux (tels que Facebook), montrant que l'information concernant le projet éolien et la concertation ont également été relayé sur des canaux autres que ceux proposés par Intervent.

Finalement, le fournisseur d'accès internet nous permet aussi de savoir que le dossier de concertation a été téléchargé 154 fois entre sa mise en ligne fin janvier et le 09 avril, date de la clôture de la concertation (extension Bouzonville).

Au total, la page internet dédiée au projet a été visitée 403 fois entre le 16 janvier et le 10 avril, par 330 visiteurs.

Nous pouvons donc affirmer que l'information aux riverains via internet a fonctionné puisque cette dernière s'est retrouvée sur des réseaux sociaux, mais que relativement au nombre total de foyers (2368 sur les 6 communes), seuls 330 visiteurs se sont connectés (soit 14% si l'on considère un ordinateur par foyer).

N'ayant pas accès à l'origine géographique des visiteurs, il est aussi certain que ces visiteurs internet habitent des communes plus éloignées (cas des opposants de Freistroff, commune située à 10km du projet).

Les observations des communes

Seules les communes nous ont écrit par courrier dans le cadre de cette concertation préalable :

- Bouzonville :
 - le 28 janvier 2022 (ANNEXE 4) pour manifester un manque de concertation avec les élus, soulever des inquiétudes écologiques et refuser l'affichage
 - le 10 février 2022 (ANNEXE 6) pour demander la distribution de « flyers » dans les boîtes aux lettres de la commune
 - le 23 février 2022 copie de la délibération du conseil municipal contre le projet (séance du 15/02/2022, ANNEXE 11) reçue par email
- Heining-lès-Bouzonville :
 - le 04 février 2022 (ANNEXE 12 avec notre réponse) pour s'opposer au projet considérant des impacts écologiques, visuels, sur la santé, sur l'immobilier et le tourisme (courrier identique envoyé à la commune de Voefling-lès-Bouzonville et déposé dans le registre le 04/02/2022)
 - le 28 mars 2022 copie de la délibération du conseil municipal contre le projet (séance du 01/03/2022, ANNEXE 11)
- Oberdorff :
 - le 14 janvier 2022 : discussion préalable à la concertation avec M. le Maire, suivi d'un email envoyé pour expliciter la réglementation du démantèlement des éoliennes
 - le 17 février 2022 : visite de M. le Maire avec son 1^{er} adjoint pour donner son avis : les éoliennes ne doivent être installées que en mer ou dans les territoires les moins denses.
 - Le 24 février 2022 copie de la délibération du conseil municipal contre le projet (séance du 22/02/2022, ANNEXE 11) reçue par email et notre réponse (email du 28/02/2022, ANNEXE 13)
- Château-Rouge :
 - Le 25 février 2022 copie de la délibération du conseil municipal contre le projet (séance du 10/02/2022, ANNEXE 11)

La commune de Villing ne s'est pas manifestée durant cette concertation.

Les observations par courriel

Dès le 17 janvier, nous avons reçu de nombreux commentaires, questions et avis par courriels (anonymisés en ANNEXE 14), auxquels nous avons tous répondu.

Au total 29 courriels de la part de 14 personnes ont été reçus entre le 17 janvier et le 09 avril 2022. Sur ces 14 personnes nous avons pu noter que :

- 2 personnes habitent Voelfling-lès-Bouzonville
- 3 personnes habitent Heining-lès-Bouzonville
- 2 personnes habitent Château-Rouge
- 1 seule habite Alzing (6km du projet)
- 2 personnes habitant à plus de 10km du site du projet (Anzeling et Freistroff) sont des membres de l'association « Hêtre vit vent » d'opposants au projet éolien de Freistroff (en cours d'instruction en préfecture), dont une à l'origine de 8 courriels
- 1 personne représente une association « Air Vigilance » basée à St-Julien-les-Metz (40km du projet)
- 2 personnes n'ont pas donné leur adresse
- 1 seul habitant de Bouzonville s'est manifesté le 16 mars.

11 personnes font part de leur opposition au projet, pour des raisons très variables : impact sur la santé, visibilité des éoliennes, inutilité des éoliennes dans le mix énergétique, impacts environnementaux notamment sur la forêt où deux éoliennes seraient prévues, démantèlement et nuisances sonores.

Nous avons apporté des réponses à chaque question, aussi bien par courriel que lors des visites pendant les permanences pendant lesquelles 3 personnes ayant écrit se sont présentées (notamment un opposant de Freistroff venu débattre pendant plusieurs heures de l'éolien).

Finalement, 2 personnes n'ont pas donné d'avis, et nous avons reçu le soutien d'un habitant de Heining-lès-Bouzonville (dont il est l'ancien maire).

Donc 8 riverains se sont manifestés par email durant toute la concertation étendue, dont 1 habitant de Heining-lès-Bouzonville favorable et 6 contre le projet éolien.

Les observations durant les permanences

Les deux permanences de 4 heures chacune nous ont permis de rencontrer des élus :

- M. Hesse, maire d'Oberdorff et son adjoint M. Bergmann venus faire part de leurs questionnements quant au projet car leurs citoyens seraient contre et que « les éoliennes devraient être installées en mer ou bien au centre de la Meuse »
- M. Hojnowski, ancien maire de Voelfling-lès-Bouzonville, venu soutenir le projet
- M. Barré, élu de Heining-lès-Bouzonville avec une autre personne pour faire part de leur opposition au projet (impacts sur le prix de l'immobilier, détérioration écologique)

- M. Perrin, ancien maire de Voelfling-lès-Bouzonville, opposé au projet car situé dans les bois
- M. Oberlender, adjoint à Voelfling-lès-Bouzonville qui souhaite ne pas perturber la faune et la flore locale, et surtout celle de la forêt qu'il connaît très bien (photographe amateur à qui nous avons proposé de participer à l'étude environnementale).

Nous avons également reçu la visite d'un couple de Schreckling (commune de Heining-lès-Bouzonville) pour vérifier la distance entre le projet et leur habitation et nous indiquer la présence de milans à proximité. Une autre personne de Voelfling-lès-Bouzonville est venue manifester son soutien. Et nous avons eu la visite de M. Julien DR, membre de l'association d'opposant du projet éolien de Freistroff avec lequel nous avons discuté de longs moments (sur le coût du démantèlement, l'arrêt des éoliennes à cause des milans, « les énergies fossiles nécessaires aux éoliennes » etc...)

Au total, sur les **9 personnes venues aux permanences, 2 se sont prononcées favorablement** au projet, **6 s'y sont opposées** (dont un opposant d'une commune non concernée par cette concertation) et 1 émet des réserves légitimes quant aux impacts sur le milieu naturel.

Les observations dans le registre

Onze personnes se sont rendues en mairie pendant les 2 x 2 heures d'ouvertures hebdomadaires sur les 4 semaines que comportait cette concertation (détails des visites à la suite du registre en ANNEXE 15).

Sur ces onze personnes :

- 4 sont également venues aux nouvelles auprès du maire de Voelfling-lès-bouzonville et sont revenues pendant les permanences afin de donner oralement leur avis (contre le projet pour 3 d'entre elles)
- 1 habitante de Heining-lès-bouzonville est venue mettre une remarque contre le projet
- L'association d'opposants « Hêtre vit vent » au projet éolien de Freistroff est venue déposer son courrier le 08/02/2022 (avec notre réponse en ANNEXE 16)
- Mme Lemarchand, maire de Heining-lès-bouzonville est venue déposer son courrier contre le projet le 11/02/2022, ainsi que la pétition du village le 25/02/2022 (ANNEXE 17) : 198 signatures contre (soit 40% des habitants)
- M. Perrin a déposé une pétition du village de Voelfling-lès-bouzonville (ANNEXE 17) le 25/02/2022 : 81 signatures contre (soit 50% des habitants)

- M. Bernard, maire de Château-Rouge a déposé une délibération contre le projet (ANNEXE 11) et une pétition du village (ANNEXE 17) le 25/02/2022 : 135 signatures contre (soit 45% des habitants)
- 2 résidents de Oberdorff sont venus déposer une pétition du village (ANNEXE 17) le 25/02/2022 : 181 signatures contre (soit 52% des habitants)

Un Tract à Voelfling-lès-Bouzonville

Durant ce mois de concertation, l'ancien maire M. Perrin a distribué et affiché un tract contre le projet éolien. M. Dauendorffer, maire de Voelfling-lès-Bouzonville a rédigé une réponse à ce tract et aux démarches d'opposition de M. Perrin dans la gazette du village (ANNEXE 18).

Ce tract a précédé la pétition de M. Perrin (ANNEXE 17) déposé par la suite dans le registre de concertation.

RESUME DES OBSERVATIONS :

- Une trentaine de courriels reçus, dont 1/3 par un opposant d'une commune éloignée et seulement 8 riverains ont écrit (dont 6 contre le projet)
- L'extension de la concertation à Bouzonville n'a pas apporté de contribution notable (1 habitant a échangé 2 courriels)
- Les permanences ont permis un débat avec 9 personnes (dont 5 riverains contre et 2 favorables)
- 4 communes sur les 6 intégrées dans cette concertation ont délibéré défavorablement contre le projet
- Environ la moitié des habitants de ces 4 communes ainsi que de Voelfling-lès-Bouzonville ont signé une pétition contre le projet.

5. RESULTATS ET CONCLUSION

La concertation préalable organisée afin d'informer et de permettre la participation du public concernant le projet éolien de Voelfling-lès-bouzonville s'est faite sous quatre formes :

- Distribution d'un courrier d'information dans l'ensemble des boites aux lettres des communes de Voelfling-lès-bouzonville et riveraines.
- Numérique (courriel, site internet avec une page dédiée au projet et les documents en téléchargement libre)
- Présentielle avec 2 permanences physiques dans une salle dédiée de la mairie
- Un dossier papier et un registre pour les remarques mis à disposition du public aux heures d'ouverture de la mairie.

Cette concertation a permis de mettre en évidence :

- Une forte opposition de la part de 4 des 5 communes riveraines (Villing ne s'étant pas manifesté défavorablement, étant plus proche et certainement plus acclimaté aux éoliennes voisines du parc de Berviller-en-Moselle à moins de 3km)
- Une très faible mobilisation des riverains (une quinzaine de riverains au total ont engagé une démarche sur les 5800 habitants sollicités – courriel, visites), et en particulier sur Bouzonville où la participation a été quasi-nulle.
- Des opposants actifs qui ont fait signer des pétitions à environ la moitié des habitants des 3 communes les plus proches, ainsi que sur Voelfling-lès-Bouzonville.

Cette opposition peu compréhensible avec les évènements actuels (effets de plus en plus visible du changement climatique, envolée des prix de l'électricité, dépendance aux importations de fossiles et d'uranium) s'explique, même si des parcs éoliens fonctionnent depuis de nombreuses années dans les territoires voisins, car de nombreux mythes liés à l'éolien subsistent malheureusement (problème de santé, dévalorisation immobilière, intermittence de l'énergie éolienne et besoin de compenser par des fossiles...). Les changements font peur, même s'ils sont nécessaires pour notre avenir, surtout en cette période de crise sanitaire, économique et humaine. Et c'est sur la base d'arguments biaisés, inexacts voire mensongers que les opposants font signer des pétitions.

Nous prenons donc acte de ce contexte d'opposition et souhaitons engager par la suite des démarches d'information thématique plus précises pour répondre aux inquiétudes des riverains et surtout enrayer les fausses informations qui ont pu être diffusées.

Enfin le site internet dédié sera pérennisé et mis à jour régulièrement, pendant toute la durée des études environnementales (qui débuteront en août 2022). Ces études une fois disponibles seront également mises en ligne pour en faciliter la consultation au plus grand nombre.

6. ANNEXES

- Annexe 1 : Brochure d'information n°1
- Annexe 2 : Article dans la gazette communale
- Annexe 3 : Avis de concertation préalable
- Annexe 4 : Courrier de la commune de Bouzonville et notre réponse
- Annexe 5 : Brochure d'information distribuée pour la concertation
- Annexe 6 : Demande de flyers de Bouzonville et notre réponse
- Annexe 7 : Brochure d'information distribuée pour l'extension de la concertation sur Bouzonville
- Annexe 8 : Annonce concertation sur le site internet de la commune
- Annexe 9 : Article concertation Est Républicain 16/02/2022
- Annexe 10 : Affiches permanences
- Annexe 11 : Délibérations des communes
- Annexe 12 : Courrier de Heining-lès-Bouzonville et notre réponse
- Annexe 13 : Courrier réponse à Oberdorff
- Annexe 14 : Courriels
- Annexe 15 : Registre de mairie
- Annexe 16 : Courrier de Hêtre Vit Vent et notre réponse
- Annexe 17 : Pétitions
- Annexe 18 : Tract de M. Perrin et réponse du maire



PROJET ÉOLIEN VÖELFLING-LES-BOUZONVILLE

INTERVENT
l'élan de l'énergie renouvelable

INTERVENT SAS est un développeur de projets éoliens créé en 2002. L'un de ses principaux atouts est de disposer d'un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser toutes les phases du projet, de la conception d'un parc éolien à son financement.

INTERVENT et son équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans votre projet en travaillant de concert avec l'ensemble des acteurs locaux.

Un parc éolien est une première étape ouvrant la voie vers de nombreux sujets. Nous nous réjouissons de vous accompagner et de vous faire partager notre vision de cette transition.

**CONSULTER LA PAGE INTERNET
DÉDIÉE AU PROJET**

[http://www.intervent.fr/
Voelfling-lès-
Bouzonville](http://www.intervent.fr/Voelfling-lès-Bouzonville)



Les problèmes de sécheresse et d'irrigation, les rendements aléatoires de certaines cultures, l'impact sur les populations d'arbres et l'occurrence de maladies sont autant de signaux de notre quotidien, révélateurs du changement climatique et d'un modèle énergétique à bout de souffle. En combinant la réduction de notre consommation et le développement des énergies renouvelables, nous avons la possibilité, ensemble, d'inventer un nouveau modèle de prospérité, garantissant à tous l'accès à une énergie durable.

Aujourd'hui, faire ce choix permet de satisfaire les besoins essentiels de tous, dans un contexte de durabilité sociale environnementale, mais également de réellement dynamiser l'économie locale grâce aux retombées qui en découlent.

Le territoire de la commune présente ce potentiel pour mettre en œuvre cette transition vers un autre modèle énergétique, notamment par la mise en place d'un projet éolien.

La commune a souhaité en juin 2019 poursuivre le développement de ce projet. Suite aux résultats ces dernières semaines des enquêtes de servitudes techniques, nous avons souhaité vous informer.

Vous trouverez dans ce bulletin le point sur l'avancée de ce projet. Nous vous invitons également à consulter la page internet dédiée qui mettra à disposition de tous les éléments du projet ainsi que les études qui seront réalisées.



3 à 4 éoliennes

Les emplacements qui dépendent des études à venir intégreront la recherche de l'éloignement maximal des habitations. (la réglementation impose au minimum 500 m)



8.000 foyers

alimentés en électricité (Hors ECS)



32.000 € / éolienne

(3MW) de retombées économiques pour les collectivités locales tous les ans (dont plus de la moitié pour la commune)

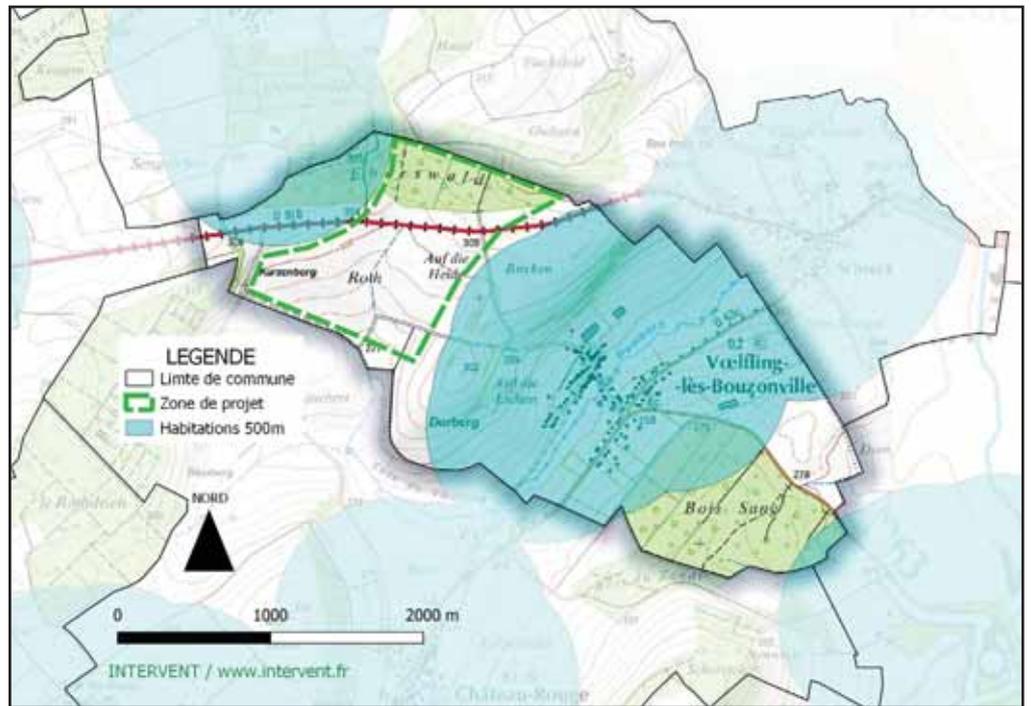
OÙ SE SITUE LE PROJET ?

Sur la commune de Voëfling-lès-Bouzonville, de part et d'autre de la route départementale D 918.

OÙ EN EST-ON ?

Suite à une recherche régionale sur le potentiel éolien dans le département de la Moselle, Monsieur Haurit, responsable de projets, a initié les premiers échanges sur le site.

Mi-2019, le conseil municipal puis les propriétaires de terrains ont donné leur accord de principe pour la poursuite du projet. Une analyse un peu plus approfondie a été réalisée avec notamment une enquête des servitudes techniques. Il en est ressorti que le projet semblait possible.



A SUIVRE ?

Il faut maintenant réaliser les études détaillées qui permettront d'analyser les points les plus importants pour un parc éolien à savoir le paysage, le milieu naturel et l'acoustique.

Un rendu intermédiaire sera fait puis à l'issue de ces études des implantations pourront être envisagées.

DÉVELOPPEMENT

Prospection / ~ 2 ans

Etudes détaillées / 1 à 2 ans

Instruction et demandes d'autorisation / ~ 2 ans

Financement / < 1 an

CONSTRUCTION



1 à 2 ans
puis mise en service

EXPLOITATION



~ 25 ans
puis démantèlement

COMPRENDRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE...



À QUOI SERVENT LES ÉOLIENNES ?

Elles servent à produire de l'électricité grâce à l'énergie du vent. C'est une ressource locale, inépuisable, sûre, non polluante et facilement démontable.

Une éolienne d'une puissance de 3MW produit l'équivalent de la consommation annuelle de 2.000 foyers (hors Eau Chaude Sanitaire, sur la base d'une consommation de 4.200kWh/an [source : Guide éolien de l'ADEME 2019].

Ainsi un projet de 4 éoliennes sur votre commune pourrait fournir pendant 25 ans les besoins en électricité d'environ 8.000 foyers, soit 100 fois la population de Voëfling-lès-Bouzonville.



L'IMPLANTATION D'ÉOLIENNES EST-ELLE RÉGLEMENTÉE ?

Un parc éolien doit faire l'objet d'une autorisation d'exploiter au titre de la législation sur les Installations Classées pour la Protection de l'Environnement (ICPE) délivrée par le Préfet.

Ces dossiers demandent des études précises et rigoureuses sur le milieu naturel (les écosystèmes, la faune, la flore, les habitats naturels, etc.), le milieu physique (la géographie, la topographie, l'occupation du sol, etc.), le milieu humain (les activités humaines, les transports, les sites, les monuments, le patrimoine archéologique...) et le paysage

Elles sont réalisées sur plusieurs années et permettent la définition, avec les acteurs locaux (élus, habitants,

gestionnaires et exploitants, chasseurs...) d'une implantation optimale des éoliennes.



QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES EN FIN DE VIE ?

La durée d'exploitation d'une éolienne est en moyenne de 20 ans et peut aller jusqu'à 25 ans pour les éoliennes les plus récentes.

La réglementation précise, dans l'article L553-3 du Code de l'environnement, que l'exploitant du parc est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Dès l'installation du parc, conformément à la réglementation, nous devons constituer les garanties financières nécessaires aux opérations de démantèlement. Le montant fixé par arrêté ministériel s'élève à 50.000€ par éolienne.

Les premiers démantèlements réalisés confirment que ce montant correspond au coût réel de déconstruction d'une éolienne. En fin de vie les éoliennes sont démantelées et recyclées:

- L'acier et le béton (90 % du poids d'une éolienne terrestre), le cuivre et l'aluminium (moins de 3 % du poids) sont recyclables à 100 %.
- Les pales, constituées de composite associant résine et fibres de verre ou carbone (6 % du poids de l'éolienne), sont utilisés aujourd'hui comme combustible en cimenterie. [source : ADEME 2019]

A l'initiative des salariés de la société Intervent, une plateforme « Eolien Maintenant » a été mise en place.

Celle-ci, par le biais de courtes vidéos, permet de répondre aux questions des habitants sur l'éolien.

Nous vous invitons ainsi à vous rendre sur le site www-eolien-maintenant.fr pour trouver les réponses à vos questions.



Bulletin Municipal 2021

Voefling-les-Bouzonville

EN COURS

Une urgence climatique:

Face à l'évidence, mais également grâce au travail des scientifiques, le réchauffement climatique n'est aujourd'hui plus contesté. Depuis l'accord de Paris et la publication du rapport du GIEC en 2018 les objectifs clairs pour préserver la planète sont affichés. Il est impératif de réduire massivement et rapidement les émissions de gaz à effets de serre. Tous les secteurs d'activité sont amenés à se transformer, et alors qu'elle voit ses domaines d'utilisation augmenter constamment (trafic internet, transports électriques, ou climatisation) l'énergie électrique constitue un des piliers qui permettra cette mutation. Toutefois, il faut qu'elle puisse être produite proprement, sans utiliser d'énergies fossiles. Dans le monde, elle est source de 40% des émissions de gaz à effets de serre, on voit que le travail à réaliser pour rendre cette énergie propre est encore long.



L'éolien l'aspect visible de nos changements:

C'est la raison pour laquelle les énergies renouvelables se développent massivement dans le monde. L'éolien est une des énergies les moins chères actuellement qui, tout en permettant de produire énormément d'électricité, se substitue progressivement aux modes les plus polluants. Aujourd'hui on trouve 220 gigawatts d'énergie éolienne en Europe, ce qui représente la source d'énergies nouvelles la plus largement installée en Europe, devant le nucléaire avec ses 118 gigawatts.

Le projet

Initié en 2019 avec la collaboration des élus, Intervent propose la création d'un parc éolien de part et d'autre de la RD918 sur le territoire de Voelfling-lès-Bouzonville. En effet, cette zone hors des contraintes techniques rédhibitoires (Armée, Aviation Civile et Météo France) offre un potentiel de vent intéressant (vitesse moyenne de 7.5m/s à 100m de hauteur).

Un article spécifique de présentation du projet est paru dans la gazette communale en avril 2020, mentionnant notamment qu'une page internet dédiée au projet était en place, sur laquelle vous pouviez obtenir toutes les informations liées au projet.

Nous souhaitons à présent organiser une concertation préalable dont l'objectif est d'exposer les grandes lignes du projet et le résultat des études réalisées jusqu'à maintenant, résultats qui permettent aujourd'hui d'envisager un projet et de recueillir les remarques constructives du public.

En effet, bien souvent la période « légale obligatoire » de consultation est l'enquête publique. Toutefois, cette enquête publique arrive tardivement dans le développement du projet et à un moment où les implantations définies pour les éoliennes sont compliquées à modifier.

La concertation préalable permet ainsi au public de formuler des observations ou des propositions, et contribue à la réalisation d'un projet le plus consensuel possible.

Nous prévoyons l'organisation de cette concertation après l'été 2021, afin de constituer un dossier approfondi et transparent pour envisager une rencontre avec les services de l'Etat en fin d'année.

Ce projet de 3 ou 4 éoliennes permettrait d'alimenter 8.000 foyers en électricité (hors chauffage) ainsi qu'économiser 20.000 tonnes de CO2 par an (l'équivalent de 1,8 millions de trajet entre le village et Metz en voiture à essence).

Des informations supplémentaires vous seront donc transmises par la suite pour l'organisation de cette concertation.

INSTALLATIONS CLASSÉES POUR LA PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT (ICPE)

PARC EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

Demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien terrestre

AVIS DE CONCERTATION PRÉALABLE

Par volonté du porteur de projet et de la municipalité, une période de concertation préalable est ouverte du **lundi 01 février au lundi 01 mars 2022 inclus** portant sur la préparation d'un dépôt d'un dossier en préfecture de Moselle, pour une demande d'autorisation environnementale, présentée par la société Intervent (siégeant Tour de l'Europe 183, 3 Bd de l'Europe, 68100 MULHOUSE), en vue d'exploiter un parc éolien terrestre sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville.

Ce projet relève de la rubrique **2980-1 (A – installation terrestre de production d'électricité à partir de l'énergie mécanique du vent et regroupant un ou plusieurs aérogénérateurs comprenant au moins un aérogénérateur dont le mât a une hauteur supérieure ou égale à 50 m)** de la nomenclature des ICPE.

Toutes informations relatives à ce projet peuvent être demandées auprès de M. David HAURIT, chef de projets chez INTERVENT par email : d.haurit@intervent.fr (ou bien par téléphone au 03.89.66.37.51)

Pendant la durée de la concertation, un dossier de présentation comportant notamment les caractéristiques principales du projet envisagé et un descriptif du fonctionnement de l'éolien, est consultable gratuitement à l'adresse suivante <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville> ou aux jours et heures indiqués ci-dessous en mairie de Voelfling-lès-Bouzonville, commune d'implantation du projet.

Un affichage a été réalisé dans les communes voisines du projet.

A- Un représentant d'Intervent vous accueillera **en mairie de Voelfling-lès-Bouzonville** pour échanger et recevoir les observations et propositions qui vous sont présentées :

- mercredi 16 février de 16h00 à 20h00

- jeudi 17 février de 10h00 à 14h00

Dans la mesure du possible, merci de bien vouloir prendre RV par email au préalable avec M. Haurit

B- Il sera également possible d'aller déposer des observations et propositions manuscrites au sein d'un registre d'enquête destiné à cet effet, en mairie de Voelfling-lès-Bouzonville aux horaires habituels : **les mardis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 09h00 à 11h00.**

C- Les observations et propositions peuvent également être adressées jusqu'au lundi 28 février minuit via notre site internet et la page dédiée : <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville> (ou par email : d.haurit@intervent.fr en mentionnant **VOELFLING** en objet)

Une synthèse de l'ensemble des observations et propositions reçues, ainsi que les mesures jugées nécessaires tirées de cette concertation, seront rendues publiques sur notre site internet et disponible pendant un an après la clôture de cette période de concertation préalable. Le dossier qui en résultera sera joint à notre demande d'autorisation environnementale.



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

A

INTERVENT

A l'attention de Monsieur David Haurit
Responsable de Projets
Tour de l'Europe 183
3 boulevard de l'Europe
68 100 MULHOUSE

Bouzonville, le 28 janvier 2022

Monsieur,

Par mail en date du 6 janvier 2022, vous m'informiez du projet éolien que votre société portait sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville relatif à l'installation de 4 éoliennes le long de la RD918.

Dans ce cadre, vous souhaitez organiser une concertation préalable et que la commune de Bouzonville puisse procéder à l'affichage de l'avis correspondant afin que ses habitants aient la possibilité de s'exprimer au travers de cette procédure.

Dans un premier temps, je souhaitais vous faire part de mon regret d'avoir eu connaissance de cette information tardivement mais également qu'elle n'ait pas été précédée d'une concertation avec les élus des communes concernées.

Sachez aussi que j'ai pris contact avec ma collègue Maire de Heining-lès-Bouzonville, Madame Astrid LEMARCHAND, concernée par ce projet puisque l'installation se trouve en limite des bancs communaux de son village et que je partage son opposition au projet.

Je la soutiens donc dans sa démarche.

En effet, le projet suscite des inquiétudes légitimes que je me permets de vous relayer en partie :

- l'impact sur la faune et la flore puisque le projet est implanté dans une forêt et que de nombreuses espèces animales présentes sont connues pour être déstabilisées par la présence des éoliennes et par la déforestation générée lors de la construction du parc.
- l'impact écologique consécutif à la masse des fondations en béton qui atteint souvent 1000 tonnes.
- l'impact sur le cadre de vie puisque les habitants recherchent des espaces naturels protégés,

des grands espaces sans nuisance visuelle.

- l'impact sur le foncier et l'immobilier qui découle du précédent impact avec une difficulté pour les propriétaires à vendre leur bien si une telle implantation venait à s'installer aux alentours.
- l'impact sur la santé et notamment le syndrome éolien consécutif aux effets visuels, aux sons audibles ou inaudibles émis par les éoliennes.
- l'impact sur l'attractivité de notre territoire qui découlerait des effets des impacts cités précédemment.

Aussi, je vous annonce que je n'afficherai pas dans ma Mairie l'avis de concertation préalable. Afin de pouvoir informer les habitants de Bouzonville et réaliser une vraie concertation, je vous demande de distribuer des flyers à vos frais dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la ville.

Je souhaite également que vous puissiez organiser une réunion publique sur le territoire ouverte à tous.

Enfin, je vais inscrire ce projet à l'ordre du jour du prochain conseil municipal qui aura lieu le 15 février afin que les conseillers municipaux s'expriment et émettent un avis sur le sujet de cette implantation d'éoliennes.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Copies : Maire de Voelfling, Républicain Lorrain, Conseil Municipal de Bouzonville.

ENVOYE PAR DH LE 04/02/2022

Hôtel de Ville
M. le Maire et les Conseillers Municipaux
1 Place du Général de Gaulle
F – 57320 BOUZONVILLE

Mulhouse, le 04 février 2022

OBJET : Projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville / Réponse à votre courrier du 26/01/2022 concernant la concertation préalable

Ref # MO69 DH

N° de suivi # 3Y 001 274 3607 2

Mesdames, Messieurs,

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux, et surtout une excellente santé pour cette nouvelle année.

Je vous remercie tout d'abord M. Chabane, d'avoir pris le temps de répondre à ma sollicitation concernant le projet éolien initié sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville.

Vagues de chaleur et sécheresse chronique, avec pour conséquence des incendies gigantesques pas seulement aux Etats-Unis ou en Russie ou en Australie mais également dans le pourtour méditerranéen ; inondations en Belgique et en Allemagne ; précipitations estivales en France... Année après année, nos étés subissent une météo de plus en plus détraquée. Le Groupe d'experts Intergouvernemental sur l'Evolution du Climat (GIEC) explique dans son rapport d'août dernier que le changement climatique progresse plus vite que prévu, et que si nos émissions de gaz à effet de serre ne sont pas réduites drastiquement et rapidement, nous atteindrons les +2°C avant 2050 (et dans ce cas le pic décennal de chaleur du début du XXIème siècle se produira près de 6 fois plus souvent !). Nous avons donc la responsabilité envers les générations à venir, pas seulement en tant qu'élus mais aussi en tant que citoyen, d'agir concrètement et surtout dès maintenant.

L'éolien a cet avantage qu'il répond à cet enjeu climatique, tout en garantissant notre sécurité énergétique à un prix compétitif.

En 2016, je sollicitais votre collectivité afin qu'elle participe à ce projet éolien (proposition de projet adressée par courrier et par email le 29/04/2016 à M. le Maire et M. Gette) sur une zone propice et commune avec le territoire de Voelfling-lès-Bouzonville. Depuis, le conseil de Voelfling-lès-Bouzonville s'est prononcé favorablement (2019) et nous avons attendu le renouvellement du conseil lors des élections municipales de 2020 pour avancer sur le projet (pré-diagnostic environnemental, avis des services de l'Etat).

Je vous rassure donc, nous n'en sommes qu'à une phase amont du projet et nous devons réaliser bien d'autres études plus poussées avant de pouvoir constituer un dossier de demande d'autorisations pour la Préfecture.

Cette concertation préalable a deux objectifs : informer les riverains du projet et des modalités d'un parc éolien, et recueillir des observations constructives afin de réaliser le projet le plus acceptable possible. Cette concertation est donc le moyen de répondre à toutes les interrogations soulevées dans votre courrier, notamment sur l'environnement et le paysage. Afin de recueillir un maximum d'observations pertinentes, nous impliquons les citoyens des communes riveraines, et c'est pour cela que nous regrettons votre décision de ne pas afficher cet avis de concertation.

Vous comprendrez sans aucun mal que l'organisation de réunions publiques n'est pas compatible avec la crise sanitaire actuelle malheureusement. C'est pourquoi nous avons choisi une voie dématérialisée ainsi que des rencontres présentes pendant des permanences. Ces dernières offrent par ailleurs l'avantage d'apporter des réponses bien plus personnalisées et centrées sur les questions des visiteurs.

Finalement, je me tiens à votre disposition si vous souhaitez que j'intervienne le 15 février lors du conseil municipal, afin de répondre aux questions que ce projet soulève.

Dans l'attente de votre retour, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

David Haurit
Responsable de Projets
06 44 03 87 71



Prise de vue depuis la D63

VOELFLING-LES-
BOUZONVILLEINTERVENT
l'élan de l'énergie renouvelable

INTERVENT SAS est un développeur français de projets éoliens créé en 2002. L'un de ses principaux atouts est de disposer d'un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser toutes les phases du projet, de la conception d'un parc éolien à son financement.

INTERVENT et son équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans votre projet en travaillant de concert avec l'ensemble des acteurs locaux.

Un parc éolien est une première étape ouvrant la voie vers de nombreux sujets. Nous nous réjouissons de vous accompagner et de vous faire partager notre vision de cette transition.

CONTACT :
DAVID HAURIT
06 44 03 87 71
d.haurit@intervent.fr

**CONSULTER LA PAGE INTERNET
DÉDIÉE AU PROJET EN SCANNANT
LE QR CODE :**



PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

Problèmes de sécheresse et d'irrigation, canicules récurrentes, déclin de la biodiversité (les populations de vertébrés ont chuté de 68% entre 1970 et 2016 d'après un rapport de WWF), disparition des insectes, feux de forêts, sont autant de signaux de notre quotidien, révélateurs du changement climatique et d'un modèle énergétique à bout de souffle. En combinant réduction de notre consommation et développement des énergies renouvelables, nous avons la possibilité, ensemble, d'incarner un nouveau modèle de prospérité, garantissant à tous l'accès à une énergie renouvelable.

Le village de Voelfling-lès-Bouzonville a un rôle particulier et primordial à jouer dans ce développement durable. C'est pourquoi la commune qui possède un potentiel éolien notable souhaite s'investir dans une transition vers un modèle énergétique propre et prévoit l'implantation de quatre éoliennes au sein de son territoire.

Le changement climatique nous concerne tous, et nous nous devons d'être acteurs pour le freiner !

CONCERTATION PREALABLE

La commune a souhaité en juin 2019 poursuivre le développement de ce projet. A ce jour, nous avons reçus des avis favorables des services principaux de l'Etat : Armée, Météo France et Aviation Civile.

Par ailleurs, les premières études environnementales et techniques ont montré la faisabilité du projet. Une phase d'information et de concertation préalable avec les riverains concernés dont vous faites partie (habitants de Voelfling-lès-Bouzonville et des communes voisines) sera donc ouverte du mardi 01 février au mardi 01 mars 2022 inclus. Son objectif est de recueillir vos avis pour l'élaboration du projet final.



4 éoliennes

d'une hauteur maximale de 150 mètres dont 2 sur les parcelles communales



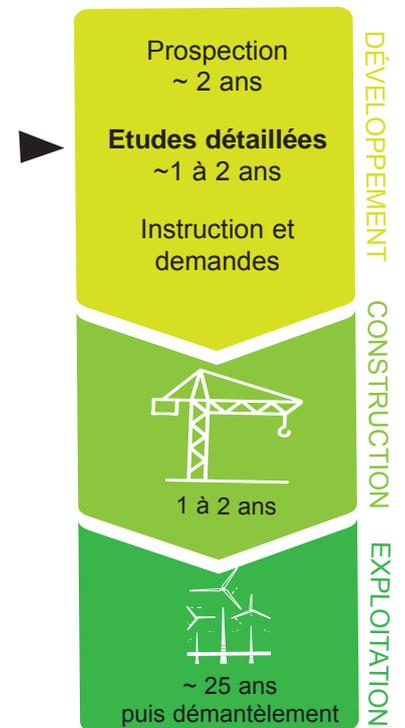
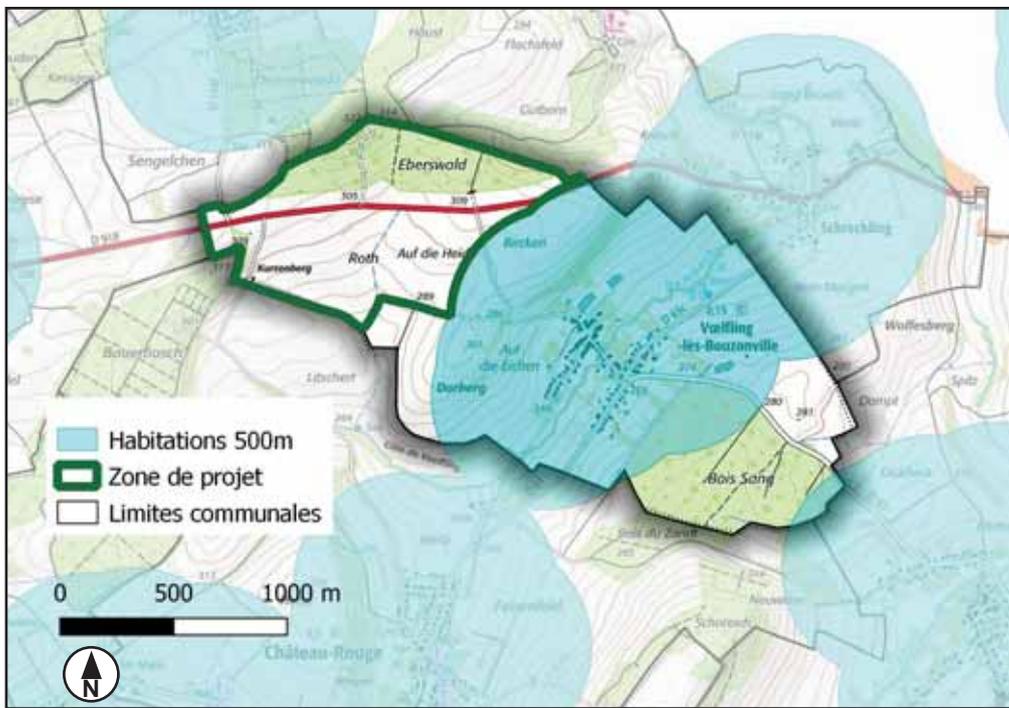
~ 5.000 foyers

seront alimentés en électricité par ce projet (incluant chauffage/ECS - Ademe)



~ 85.000 €/an

de taxes pour les collectivités locales dont ~ 25.000 €/an pour la commune



COMMENT SE DERoule LA CONCERTATION ?

Pour vous donner tous les éléments nécessaires à la connaissance et à la bonne compréhension du projet et ainsi émettre un avis constructif sur ce dernier, un dossier d'information sera disponible et consultable à partir du 01 février 2022 :

o En ligne sur notre page internet dédiée <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville>

o En mairie de Voelfling-lès-Bouzonville, aux horaires habituels d'ouverture (les mardis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 09h00 à 11h00)

o Lors des 2 permanences en mairie de Voelfling-lès-Bouzonville où nous serons ravis de vous rencontrer* :

- mercredi 16 février de 16h00 à 20h00
- jeudi 17 février de 10h00 à 14h00

Selon les contraintes sanitaires de la Covid-19

Dans la mesure du possible, merci de bien vouloir prendre RV au préalable par email : d.haurit@intervent.fr

Un registre disponible en mairie vous permettra d'y déposer vos remarques. Elles pourront également être transmises par voie électronique à d.haurit@intervent.fr (en mentionnant VOELFLING en objet).

Une synthèse de l'ensemble des observations et propositions reçues, ainsi que les mesures jugées nécessaires tirées de cette concertation, seront rendues publiques sur notre site internet et en mairie, et viendront compléter et enrichir notre dossier de demande d'autorisation environnementale que nous souhaitons déposer en préfecture en 2023.

COMPRENDRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE...



À QUOI SERVENT LES ÉOLIENNES ?

Elles servent à produire de l'électricité grâce à l'énergie du vent. C'est une ressource locale, inépuisable, sûre, non polluante et facilement démontable.

Une éolienne d'une puissance de 3MW produit l'équivalent de la consommation annuelle de 2.000 foyers (hors Eau Chaude Sanitaire, sur la base d'une consommation de 4.200kWh/an [source : Guide éolien de l'ADEME 2019]).

Ainsi un projet de 4 éoliennes sur votre commune pourrait fournir pendant 25 ans les besoins en électricité d'environ 8.000 foyers hors Eau Chaude Sanitaire ou bien 5.000 foyers incluant ECS.



QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES EN FIN DE VIE ?

La durée d'exploitation d'une éolienne est en moyenne de 20 ans et peut aller jusqu'à 25 ans pour les éoliennes les plus récentes.

La réglementation précise, dans l'article L553-3 du Code de l'environnement, que l'exploitant du parc est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Dès l'installation du parc, conformément à la réglementation, nous devons constituer les garanties financières nécessaires aux opérations de démantèlement. Le montant fixé par arrêté ministériel s'élève au minimum à 50.000€ par éolienne. Les premiers démantèlements réalisés confirment que ce montant correspond au coût réel de déconstruction d'une éolienne. En fin de vie les éoliennes sont démantelées et recyclées:

- L'acier et le béton (90 % du poids d'une éolienne terrestre), le cuivre et l'aluminium (moins de 3 % du poids) sont recyclables à 100 %.
- Les pales, constituées de composite associant résine et fibres de verre ou carbone (6 % du poids de l'éolienne), sont utilisés aujourd'hui comme combustible en cimenterie. [source : ADEME 2019]

Nous vous invitons à vous rendre sur le site spécialement dédié au projet pour trouver toutes les réponses à vos questions et suivre les avancées du projet à l'adresse :

<http://www.intervent.fr/Voelfling-lès-Bouzonville>

Ville de **11**
Bouzonville

LE MAIRE

ARMEL CHABANE

A

INTERVENT

A l'attention de Monsieur David Haurit
Responsable de Projets
Tour de l'Europe 183
3 boulevard de l'Europe
68 100 MULHOUSE

Bouzonville, le 10 février 2022

Monsieur,

Nous avons bien reçu votre courrier en date du 4 février 2022.

Je vous réitère ma demande de distribuer des flyers à vos frais dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la ville.

Restant à votre disposition, je vous prie d'agréer, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.



Copies : Maire de Vœlfling-Lès-Bouzonville, Mairie de Heining-Lès-Bouzonville, Républicain Lorrain, Conseil Municipal de Bouzonville.

Commune de **Bouzonville**

Hôtel de Ville - 1 place du Général de Gaulle 57320 Bouzonville
Tel 03 87 78 44 44 Email contact@mairie-bouzonville.fr

www.bouzonville.fr

RE : Copie de la Délibération projet éolien Voelfling -Lès-Bouzonville

David Haurit A julie.martin

25/02/2022 15:03

Bonjour Mme Martin, M. Chabane,

M. le Maire de Voelfling-lès-Bouzonville, m'a bien transmis votre délibération du 15 février dernier. Il y a certains malentendus notamment sur le caractère "préalable" de notre démarche de concertation. Comme indiqué dans mon email du 6 janvier, "le but de cette concertation est d'informer les riverains du projet et de ses modalités".

Cette phase d'information est purement volontaire de notre part. Elle n'est ni une obligation légale, ni encadrée par des règlements.

Souhaitant toutefois mener à bien cette information que je juge nécessaire, et bien que cela ne soit pas demandé même dans le cadre d'une enquête publique officielle, nous venons de missionner une entreprise spécialisée pour la distribution d'une brochure d'information dans toutes les boîtes aux lettres de votre commune (sauf celles spécifiant STOP PUB dans lesquelles la société ne peut pas distribuer). Cette distribution aura lieu les 7, 8 et 9 mars.

Répondant ainsi à votre demande, **nous prolongerons donc notre concertation préalable pour votre territoire du 10 mars au 10 avril inclus.**

Les citoyens pourront ainsi faire part de leurs remarques par courrier ou bien par email (les adresses seront mentionnées dans la brochure).

Finalement, je réitère mon souhait de vous rencontrer, non seulement pour vous livrer les fruits de cette concertation préalable, mais également pour apporter une réponse aux nombreuses interrogations des élus soulevées dans votre délibération.

Je reste à votre disposition pour fixer les modalités d'une telle rencontre, et vous souhaite une excellente fin de journée.

Cordialement,

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

----- Transféré par David Haurit/Intervent le 25/02/2022 14:38 -----

De : "mairie de voelfling" <mairie.voelfling@orange.fr>
A : d.haurit@intervent.fr
Date : 24/02/2022 09:59
Objet : TR : Copie de la Délibération projet éolien Voelfling-Lès-Bouzonville

Le : 23 février 2022 à 15:03 (GMT +01:00)

De : "Julie Martin" <julie.martin@mairie-bouzonville.fr>

À : "heining.mairie@wanadoo.fr" <heining.mairie@wanadoo.fr>,
"mairie.voelfling@orange.fr" <mairie.voelfling@orange.fr>,
"mairiechateau-rouge@west-telecom.com" <mairiechateau-rouge@west-telecom.com>,
"H.Loreille@intervent.fr" <H.Loreille@intervent.fr>
Cc : "Armel CHABANE" <maire@mairie-bouzonville.fr>, "dgs@mairie-bouzonville.fr"
<dgs@mairie-bouzonville.fr>

Objet : Copie de la Délibération projet éolien Voelfling-Lès-Bouzonville

Mesdames, Messieurs,

Suite au Conseil Municipal du mardi 15 février 2022, je vous prie de trouver, ci-joint, la délibération sur le projet éolien de la commune de Voelfling-Lès-Bouzonville.

En vous souhaitant bonne réception, je reste à votre disposition pour toute demande.

Bien cordialement,



Julie MARTIN

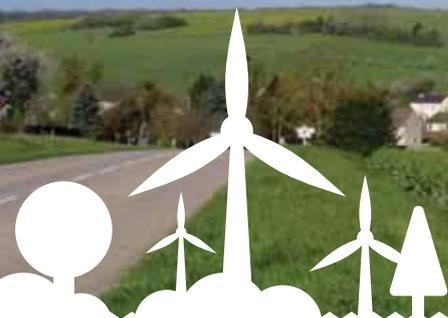
Assistante du Maire

et du Directeur Général des Services

03 87 78 44 44



2022021523.pdf



Prise de vue depuis la D63

VOELFLING-LES-
BOUZONVILLE

PROJET ÉOLIEN SUR LA COMMUNE DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

INTERVENT
l'élan de l'énergie renouvelable

INTERVENT SAS est un développeur français de projets éoliens créé en 2002. L'un de ses principaux atouts est de disposer d'un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser toutes les phases du projet, de la conception d'un parc éolien à son financement.

INTERVENT et son équipe pluridisciplinaire vous accompagne dans votre projet en travaillant de concert avec l'ensemble des acteurs locaux.

Un parc éolien est une première étape ouvrant la voie vers de nombreux sujets. Nous nous réjouissons de vous accompagner et de vous faire partager notre vision de cette transition.

CONTACT :
DAVID HAURIT
06 44 03 87 71
d.haurit@intervent.fr

CONSULTER LA PAGE INTERNET DÉDIÉE AU PROJET EN SCANNANT LE QR CODE :



Problèmes de sécheresse et d'irrigation, canicules récurrentes, déclin de la biodiversité (les populations de vertébrés ont chuté de 68% entre 1970 et 2016 d'après un rapport de WWF), disparition des insectes, feux de forêts, sont autant de signaux de notre quotidien, révélateurs du changement climatique et d'un modèle énergétique à bout de souffle. En combinant réduction de notre consommation et développement des énergies renouvelables, nous avons la possibilité, ensemble, d'incarner un nouveau modèle de prospérité, garantissant à tous l'accès à une énergie renouvelable.

Le village de Voelfling-lès-Bouzonville a un rôle particulier et primordial à jouer dans ce développement durable. C'est pourquoi la commune qui possède un potentiel éolien notable souhaite s'investir dans une transition vers un modèle énergétique propre et prévoit l'implantation de quatre éoliennes au sein de son territoire.

Le changement climatique nous concerne tous, et nous nous devons d'être acteurs pour le freiner !

CONCERTATION PREALABLE

La commune a souhaité en juin 2019 poursuivre le développement de ce projet. A ce jour, nous avons reçus des avis favorables des services principaux de l'Etat : Armée, Météo France et Aviation Civile.

Par ailleurs, les premières études environnementales et techniques ont montré la faisabilité du projet. Une phase d'information et de concertation préalable avec les riverains concernés dont vous faites partie (habitants de Voelfling-lès-Bouzonville et des communes voisines) sera donc ouverte du mardi 01 février au mardi 01 mars 2022 inclus. Son objectif est de recueillir vos avis pour l'élaboration du projet final.



4 éoliennes

d'une hauteur maximale de 150 mètres dont 2 sur les parcelles communales



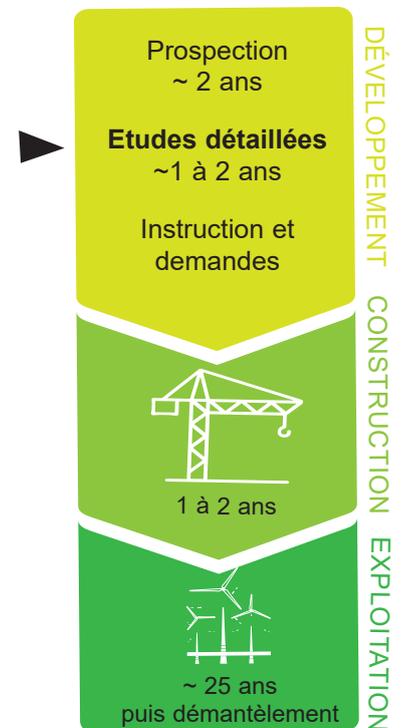
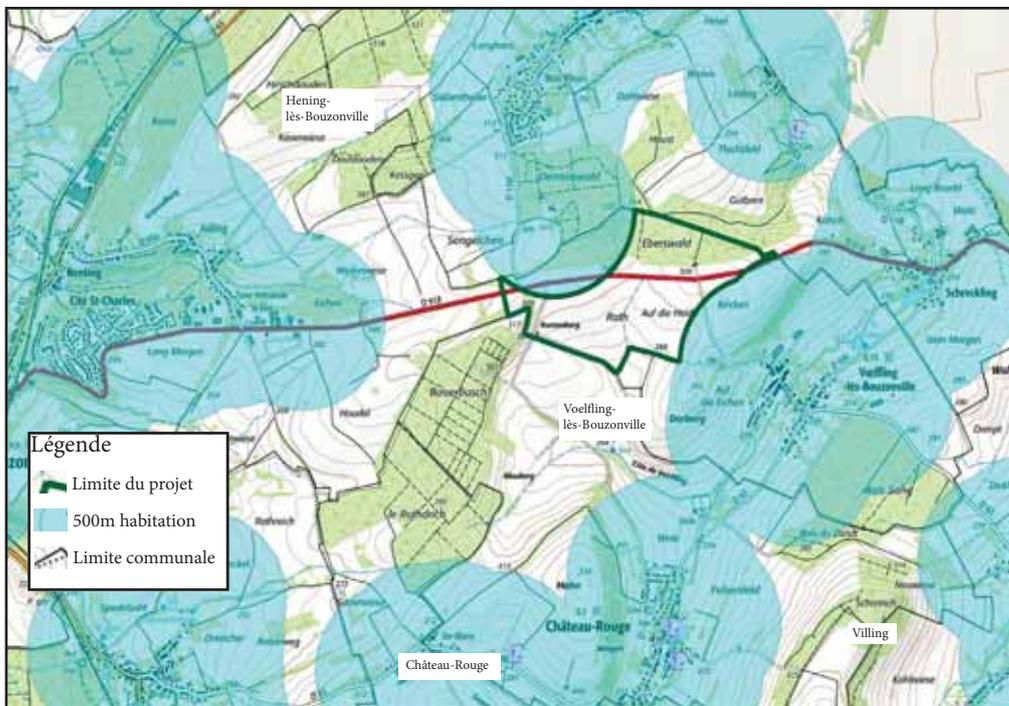
~ 5.000 foyers

seront alimentés en électricité par ce projet (incluant chauffage/ECS - Ademe)



~ 85.000 €/an

de taxes pour les collectivités locales dont ~ 25.000 €/an pour la commune



COMMENT SE DERoule LA CONCERTATION ?

Pour vous donner tous les éléments nécessaires à la connaissance et à la bonne compréhension du projet et ainsi émettre un avis constructif sur ce dernier, un dossier d'information sera disponible et consultable en ligne sur notre page internet dédiée: <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville>.

Vos remarques pourront être transmises par voie électronique à d.haurit@intervent.fr (en mentionnant VOELFLING en objet).

La concertation préalable physique a eu lieu à la mairie de Voelfling-Lès-Bouzonville au mois de février. Suite au refus de la commune de Bouzonville d'afficher l'avis de concertation préalable, il nous a été demandé mi-février de distribuer ces bulletins dans toutes les boîtes aux lettres (ne présentant pas le STOP PUB) de Bouzonville. Ainsi, nous avons décidé de prolonger la concertation du 10 mars au 10 avril sur votre territoire par voix postale ou électronique uniquement (INTERVENT - Tour de l'Europe 183, 3 Boulevard de l'Europe - 68100 MULHOUSE ; d.haurit@intervent.fr en mentionnant VOELFLING).

Une synthèse de l'ensemble des observations et propositions reçues, ainsi que les mesures jugées nécessaires tirées de cette concertation, seront rendues publiques sur notre site internet et en mairie, et viendront compléter et enrichir notre dossier de demande d'autorisation environnementale que nous souhaitons déposer en préfecture en 2023.

COMPRENDRE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE...



À QUOI SERVENT LES ÉOLIENNES ?

Elles servent à produire de l'électricité grâce à l'énergie du vent. C'est une ressource locale, inépuisable, sûre, non polluante et facilement démontable.

Une éolienne d'une puissance de 3MW produit l'équivalent de la consommation annuelle de 2.000 foyers (hors Eau Chaude Sanitaire, sur la base d'une consommation de 4.200kWh/an [source : Guide éolien de l'ADEME 2019]).

Ainsi un projet de 4 éoliennes sur votre commune pourrait fournir pendant 25 ans les besoins en électricité d'environ 8.000 foyers hors Eau Chaude Sanitaire ou bien 5.000 foyers incluant ECS.



QUE DEVIENNENT LES ÉOLIENNES EN FIN DE VIE ?

La durée d'exploitation d'une éolienne est en moyenne de 20 ans et peut aller jusqu'à 25 ans pour les éoliennes les plus récentes.

La réglementation précise, dans l'article L553-3 du Code de l'environnement, que l'exploitant du parc est responsable de son démantèlement et de la remise en état du site à la fin de l'exploitation.

Dès l'installation du parc, conformément à la réglementation, nous devons constituer les garanties financières nécessaires aux opérations de démantèlement. Le montant fixé par arrêté ministériel s'élève au minimum à 50.000€ par éolienne. Les premiers démantèlements réalisés confirment que ce montant correspond au coût réel de déconstruction d'une éolienne. En fin de vie les éoliennes sont démantelées et recyclées:

- L'acier et le béton (90 % du poids d'une éolienne terrestre), le cuivre et l'aluminium (moins de 3 % du poids) sont recyclables à 100 %.
- Les pales, constituées de composite associant résine et fibres de verre ou carbone (6 % du poids de l'éolienne), sont utilisés aujourd'hui comme combustible en cimenterie. [source : ADEME 2019]

Nous vous invitons à vous rendre sur le site spécialement dédié au projet pour trouver toutes les réponses à vos questions et suivre les avancées du projet à l'adresse :

<http://www.intervent.fr/Voelfling-lès-Bouzonville>

DÉMARCHES EN LIGNE

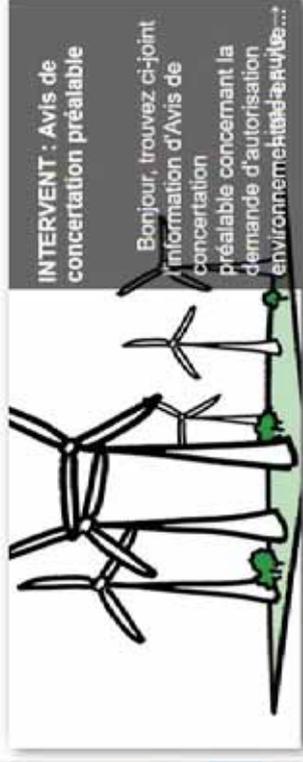
- Cartes d'identité et Passports
- Carte Grise
- Préfecture de Moselle
- Maison France Services BOULAY
- SYDEME (Déchetterie)

AU QUOTIDIEN

- Terrains à bâtir...
- Salle Communale
- Réservation Salle Communale
- Education - Jeunesse
- Loisirs - Vie associative
- Déchetterie DALEM

PROJETS EN COURS...

- Parking Salle Communale (Projet en cours)
- PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)

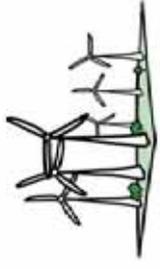


INTERVENT : Avis de concertation préalable

Bonjour, trouvez ci-joint l'information d'Avis de concertation préalable concernant la demande d'autorisation environnementale relative...

INTERVENT : Avis de concertation préalable

Bonjour, trouvez ci-joint l'information d'Avis de concertation préalable concernant la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien terrestre sur le secteur de Voelfling-Les-Bouzonville. Plus d'info sur notre page : <https://mairie-voelfling-les-bouzonville.asso-web.com/124+projet-eolien-de-voelfling-les-bouzonville-57.html> ...



[Lire la suite](#) →

Ajouté le 10/01/2022 par CM

MODIFICATIONS

- David G. a modifié une actualité **INTERVENT : Avis de concertation préalable** Il y a 13 jours
- David G. a ajouté une actualité **INTERVENT : Avis de concertation préalable** Il y a 13 jours
- David G. a modifié une page **PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)** Il y a 14 jours
- David G. a ajouté une page **PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)** Il y a 14 jours





PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57) du 17 au 14 jours



EN SAVOIR PLUS

COMMENT PARTICIPER

Pour participer, nous vous invitons à consulter les différents documents spécifiques au projet sur cette page ainsi que les pages dédiées à l'éolien sur ce site rappelant le cadre de l'éolien au niveau international et les déclinaisons en France, les étapes d'un projet ainsi que les nombreux documents de référence disponibles.

Deux journées de permanence seront organisées en mairie de Voelfling-les-Bouzonville, le mercredi 16 février (16h00 à 20h00) et le jeudi 17 février (10h00 à 14h00) prochain et un registre sera disponible pendant toute la durée de l'enquête en mairie et consultable aux horaires d'ouverture habituels (les mardis de 16h00 à 18h00 et les vendredis de 09h00 à 11h00).

Vous pouvez également faire part de vos remarques par écrit et/ou nous demander pour échanger directement avec nous et notre responsable local via notre formulaire de contact https://www.intervent.fr/contact ou par courrier à l'adresse suivante : INTERVENT, 3 boulevard de l'Europe, Tour de l'Europe 183, 68100 Mulhouse, en mentionnant "MO69 VOELFLING" en objet.

Education - jeunesse
Loisirs - Vie associative
Déchetterie DALEM

PROJETS EN COURS...

- Parking Salle Communale (Projet en cours)
- PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)
- Fibre Optique Moselle fibre (Projet en cours)
- Eclairage public (Fait)
- Téléphonie et internet Mobile (Fait)

DANS LA PRESSE

Voelfling dans la presse

INTERVENT

— l'élan de l'énergie renouvelable

- Bienvenue à Voelfling !
- Histoire de Voelfling-les-Bouzonville
- RVO photographe

VIE MUNICIPALE

- Le mot du Maire
- Le Conseil Municipal
- Séances du Conseil
- Bulletin Municipal
- Nous contacter
- PanneauPocket

DÉMARCHES EN LIGNE

- Cartes d'identité et Passeports
- Carte Grise
- Préfecture de Moselle
- Maison France Services BOULAY
- SYDEME (Déchetterie)

AU QUOTIDIEN

- Terrains à bâtir...
- Salle Communale
- Réservation Salle

Bonjour,

trouvez ci-joint l'information d'Avis de concertation préalable concernant la demande d'autorisation environnementale en vue d'exploiter un parc éolien terrestre sur le secteur de Voelfling-Les-Bouzonville.



Plus d'info sur notre page : <https://mairie-voelfling-les-bouzonville.asso-web.com/124+projet-eolien-de-voelfling-les-bouzonville-57.html>

Ajouté le 16/01/2022 par CM

« Janvier 2022 »

Lu	Ma	Me	Je	Ve	Sa	Di
			1	2		
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
						31

DERNIÈRES MODIFICATIONS

- David G. a modifié une actualité **INTERVENT : Avis de concertation préalable** Il y a 13 jours
- David G. a ajouté une actualité **INTERVENT : Avis de concertation préalable** Il y a 13 jours
- David G. a modifié une page **PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)** Il y a 14 jours



EN IMAGE

FALCK



Un nouveau décor installé

Le jardin médiéval a été enlevé la semaine dernière. Le paysagiste de la commune et son équipe ont mis en place un nouveau décor. Une charrette ancienne a été posée sur des socles prévus pour l'occasion. Deux grandes roues avec deux plus petites attendaient dans les ateliers municipaux une nouvelle utilité. La charrette trône sur le petit talus à la vue des Falckois, ornée du blason local. Elle sera bientôt agrémentée de fleurs.

VÆLFLING-LÈS-BOUZONVILLE



Des bouteilles en verre jetées dans la nature

Alors que l'on trouve des containers à verre dans chaque village, des bouteilles ont été jetées au bord de la route de Sarrelouis au croisement de la petite route communale menant à Vœlfling-lès-Bouzonville. Différents déchets sont déposés régulièrement à ce même endroit. Sur cette petite route où la circulation est interdite, l'arrêté municipal n'est pas non plus respecté et de nombreux contrevenants empruntent cet axe.

CREUTZWALD



Deux nouvelles ceintures au Karaté club

Deux élèves du Karaté club de Creutzwald ont obtenu leur ceinture noire devant un jury composé de responsables des grades nationaux : Joël Massonot a obtenu sa ceinture noire 2^e Dan, et Mathieu Messaoudi a obtenu sa ceinture 1^{er} Dan. Du fait de la crise sanitaire, ce passage a été repoussé de nombreuses fois. Et malgré les difficultés actuelles, ils sont restés assidus aux entraînements.

VÆLFLING-LÈS-BOUZONVILLE
Projet éolien : deux permanences d'information en mairie

Un dossier d'information est disponible en mairie, consultable jusqu'au 1^{er} mars aux heures habituelles d'ouverture, les mardis de 16 h à 18 h et les vendredis de 9 h à 11 h. Des responsables d'Intervent se tiendront à la disposition du public le mercredi 16 février de 16 h à 20 h et le jeudi 17 février de 10 h à 14 h, en mairie, pour donner toutes les explications nécessaires concernant ce projet.

CREUTZWALD

L'engagement sans faille du retraité René Grunhertz

Retraité n'est pas synonyme de vieillissement. La nouvelle génération de retraités invente une façon de vivre sa retraite différente des précédentes. L'engagement bénévole intéresse 80 % des retraités.

Les seniors jouent un rôle très important dans le bénévolat, notamment dans l'exercice de responsabilités au sein des associations, bénéficiant de l'expérience qu'ils ont accumulée et, en principe, d'une disponibilité importante. Trois bénévoles sur dix ont plus de 65 ans, donc contrairement aux idées reçues, les seniors ne sont guère surreprésentés dans le bénévolat associatif.

Une vie très active

Figure bien connue à Creutzwald, René Grunhertz a travaillé durant trente ans au garage Paulus en qualité de mécanicien. En 1993, il se retrouve au chômage et il se rapproche du centre social ASBH du Maroc où il est embauché comme « homme à tout faire » jusqu'à sa retraite en 2009. Habitant le quartier, il est resté attaché au centre social où il vient tous les jours pour prêter main-forte aux équipes en tant que bénévole. « Ici, c'est ma deuxième maison. Je ne peux pas rester chez moi, je partage mes compétences, je me rends utile à une cause et je fais de belles rencontres », rapporte René.

« Il connaît la maison mieux que n'importe qui et intervient



René Grunhertz consacre une grande partie de sa retraite au bénévolat, que ce soit au centre social ASBH ou aux rencontres du 3^e âge. Photo RL

dans tous les domaines. Il est toujours disponible. Tout le monde connaît et apprécie René ici » précise encore Nadia, animatrice au centre.

Une seconde vie

Quand une personne quitte la vie active, il lui est parfois difficile de trouver ses marques. Elle perd une partie de ses relations sociales, se sent un peu perdue et il lui faut souvent du temps pour retrouver son équilibre de vie. Quand elle devient bénévole, elle réemploie ses compétences et en découvre de nouvelles. Elle entretient ses capacités cognitives en développant un projet commun d'utilité générale. La personne se sent utile et cela vient renforcer son estime d'elle-même. Et surtout, elle rencontre de nouvelles personnes,

avec lesquelles elle partage des valeurs, et de la bonne humeur. Faire du bénévolat est donc un bon moyen de vivre une retraite active et de se faire de nouveaux amis !

« Ici, c'est ma deuxième maison. Je ne peux pas rester chez moi, je partage mes compétences, je me rends utile à une cause et je fais de belles rencontres. »

René Grunhertz, retraité bénévole

HERNY

Avec le centre aéré, les bambins s'éclatent et les parents sont soulagés

Le centre aéré de la Pépinière affiche complet pour ses vacances scolaires avec plus de 40 enfants, dont 15 petits de 3 à 6 ans. Tout ce petit monde est encadré par l'équipe du périscolaire et deux animatrices supplémentaires. Le thème de la semaine, le cirque et les arts du cirque, a été décliné de multiples ateliers adaptés à l'âge des enfants : fabrication de balle de jonglage, nez de clown, de déguisement, ateliers de funambulisme, d'acrobaties, de jonglage, de magie... Le point fort a été d'assister à un spectacle de cirque sur glace à Metz.

A la recherche d'animateurs

Aux activités ludiques s'ajoutent les domaines d'expression artistique par le dessin, corporelle avec les jeux de mime, de vocabulaire dans les quiz et surtout l'apprentissage du vivre-ensemble.

Pour Fanny Giesen, la directrice de la Pépinière, le centre aéré répond à un réel besoin des familles. Outre le fait que les en-



Les plus jeunes jouent avant de peindre un nez de clown. Photo RL

fants bénéficient d'une structure de garde, ils bénéficient d'activités de qualité durant la journée.

Seul écueil pour Fanny, la difficulté, à chaque centre aéré, de recruter des animateurs et animatrices. « Nous avons un besoin vital de personnel qualifié, nous recherchons de l'encadrement en animation pour chaque période de vacances scolaires. Pour septembre prochain, nous recrutons une personne de moins de 26 ans

en formation CAP Petite enfance par alternance. Et pour les jeunes non qualifiés, nous finançons, sous certaines conditions, la formation Bafa. » Il serait regrettable que, faute d'encadrement, les centres aérés ferment alors que parents et enfants sont en demande.

Pour tout renseignement, contactez le périscolaire de Herry au 06 71 76 63 75



Perception depuis la D63

Quel futur voulons-nous ?

Une espèce animale ou de plante disparaît toutes les 20 minutes soit **26.280** espèces disparues chaque année. Près d'un quart des espèces animales et végétales pourrait disparaître d'ici le milieu du siècle en raison des activités humaines.



Depuis quelques années, le sort des abeilles est devenu inquiétant : leur taux de survie a atteint **30 à 35 %**, taux anormalement élevé qui atteint dans certains cas **50 %** de pertes hivernales.



Au cours des vingt dernières années, le coût des catastrophes climatiques a été **2,5 fois plus élevé** que dans les deux décennies précédentes. De 1998 à 2017, les pertes financières s'élevaient à **2.520 milliards d'euros**.



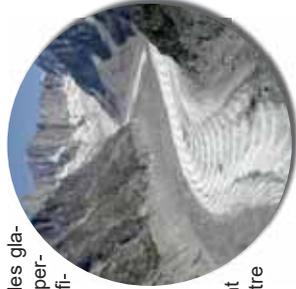
Les dégâts humains sont par ailleurs énormes. Près de **1,3 million de personnes** sont mortes tandis que **4,4 milliards** d'individus ont été blessés, déplacés, ont perdu leur domicile ou ont eu besoin d'une aide d'urgence.

Les populations d'oiseaux en France se sont réduites de **1/3 en 15 ans**, avec même une accélération de la tendance ces deux dernières années.

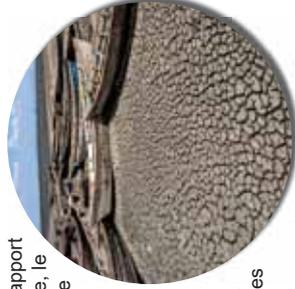


Entre **2003 et 2015**, les glaciers alpins ont ainsi perdu de **25%** de leur superficie.

Les scientifiques ont découvert que les glaciers alpins (en France, en Autriche et en Suisse) perdaient en moyenne **1,80 mètre** de glace par an.



D'après un nouveau rapport de la Banque mondiale, le changement climatique va transformer plus de **143 millions** de personnes en réfugiés climatiques, cherchant à échapper aux mauvaises récoltes, à la pénurie d'eau et à la montée du niveau des mers.



Que pouvons nous faire ensemble pour lutter contre le réchauffement climatique ?

4 éoliennes sur les communes de Voelfling-lès-Bouzonville

INTERVENT
— l'élan de l'énergie renouvelable



Perception depuis la D63

INTERVENT
— l'élan de l'énergie renouvelable

INTERVENT SAS est un développeur français de projets éoliens créé en 2002.

L'un de ses principaux atouts est de disposer d'un savoir-faire spécifique lui permettant de maîtriser toutes les phases du projet, de la conception d'un parc éolien à son financement.

CONTACT :
DAVID HAURIT
06 44 03 87 71
d.haurit@intervent.fr



4 éoliennes

d'une hauteur maximale de 150 mètres en bout de pales dont deux sur les parcelles communales



~ 5 000 foyers

alimentés en électricité par ce projet (incluant chauffage/ECS-Ademe)



~ 85 000 €/an

de taxes pour les collectivités locales dont ~25.000 €/an pour chacune des communes

Historique

Depuis 2016, des échanges ont eu lieu avec la mairie et les propriétaires de terrains pour construire un projet éolien sur la commune. Suite à ces échanges :

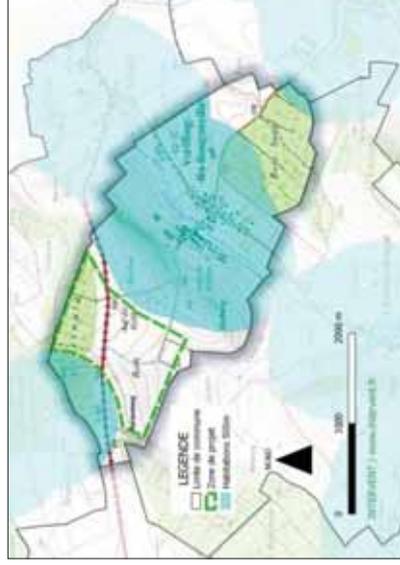
- La mairie a délibéré favorablement pour le projet en juin 2019.
- Les principaux propriétaires de terrains ont également donné leur accord pour l'installation d'éoliennes.

Les études sur la faune et la flore

Le bureau d'études Auddicé a rendu son prés-diagnostic concernant le **milieu naturel** sur le site et ses alentours. Par la suite une étude poussée sur un cycle biologique complet, moyennant de nombreuses sorties sur le terrain sera réalisée.

Cet état initial permettra d'évaluer les impacts attendus sur les différents thèmes abordés et, si des effets négatifs significatifs sont à craindre, de mettre en place des mesures adaptées pour éviter, réduire ou compenser ces effets. Concernant les oiseaux et les chauves-souris, dont certaines espèces montrent une sensibilité particulière, leurs activités fera l'objet d'une étude précise pour quantifier l'enjeux liée à leur présence. Les effets sur le milieu naturel devra être très limités.

La zone d'étude



Carte de la ZIP et de l'aire d'étude immédiate

Les principales mesures seront prises lors du choix du site : afin de limiter à un minimum les impacts, le projet devra tenir ses distances vis-à-vis des zones d'intérêt pour les oiseaux, notamment les zones humides et les couloirs de migrations.

L'étude acoustique

L'**étude acoustique** se déroulera en deux étapes, la première consiste à mesurer le niveau sonore au niveau des habitations les plus proches (sans le parc éolien en projet). La campagne de mesure se déroulera sur une période continue de 3 semaines au niveau de plusieurs points de mesure. Le choix des points de mesure sera défini en fonction de la proximité des habitations au projet, de la topographie du site et de la végétation. Les vitesses et directions de vent seront aussi mesurées sur le site avec l'installation d'un mât de mesures de 10 mètres à proximité du site.

A partir des mesures et des données acoustiques des éoliennes envisagées, la seconde étape consiste à réaliser une simulation à partir d'un logiciel spécifique afin de s'assurer que le futur parc éolien respectera la réglementation française en vigueur, qui est la plus stricte d'Europe.

L'étude paysagère

L'étude des différents éléments constituant le **paysage** permettra de déterminer l'impact réel du projet. Le site d'implantation du parc éolien se situe à cheval entre bois et grandes cultures. Une évaluation des impacts sur le paysage est faite sur la base de photomontages. Ces visualisations sont créées avec un logiciel spécialisé et une méthodologie permettant de donner une bonne impression de l'insertion future du projet dans le paysage.



Panoramique N°1 - Perception depuis la sortie de Château-Rouge à 1,2 km du site du projet.

Panoramique N°1 - Perception depuis la D63 à 1,5 km du site du projet.

Département de la Moselle	COMMUNE DE BOUZONVILLE
	Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal
	Séance du 15 février 2022
Conseillers en exercice : 27	Sous la présidence de M Armel CHABANE, Maire
Membres du Conseil présents (20) :	M. Armel CHABANE, M. Omer ARSLAN, Mme Marie-Christine AUBIN, M. Gaston AUGEROT, Mme Halime COLAKER, Mme Cathy GLUCK (à compter de la délibération 2022-CM 15.02-008), Mme Esther GOELLER, M. Nicolas HART, Mme Sandrine JUNGSMANN, M. Alain LINDEN, M. Fabrice MEYER, Mme Marie Line MURGIA, M. Matthieu REBERT, Mme Cécile RIOS, Mme Isabelle OUAZANE, M. Guy OLLINGER, Monsieur Mike QUADRINI, M. Stéphane SCHNEIDER, M. Thierry WEILAND, Mme Dominique WITTISCHE.
Procurations (6) :	Mme Françoise DALSTEIN à M. Gaston AUGEROT, M. Roland GLODEN à Mme Halime COLAKER, Mme Cathy GLUCK à Mme Isabelle OUAZANE (jusqu'à la délibération 2022-CM 15.02-007), Mme Tiffany GUERSING à M. Alain LINDEN, M. Jean-Yves HEUSSER à Matthieu REBERT, Mme Michelle RIGAUD à M. Guy OLLINGER
Objet :	Projet éolien commune de Voelfling-lès-Bouzonville

La commune de Bouzonville a été destinataire d'un mail le 6 janvier dernier de la société Intervent l'informant d'un projet éolien qu'elle portait sur le ban de Voelfling-lès-Bouzonville pour l'exploitation d'une centrale composée de 4 éoliennes le long de la RD918.

A ce titre, la société demandait à la commune de bien vouloir afficher l'avis de concertation préalable correspondant afin que les habitants de Bouzonville puissent s'exprimer sur ce projet.

A la suite de la réception de cet avis, un courrier de réponse de Monsieur le Maire a été envoyé à la société le 26 janvier dans lequel il faisait part de son regret d'avoir eu connaissance de cette information tardivement mais également qu'elle n'ait pas été précédée d'une concertation avec les élus des communes concernées.

Il rappelait également la position de Madame le Maire de Heining-lès-Bouzonville ainsi que :

- l'impact sur la faune et la flore puisque le projet est implanté dans une forêt et que de nombreuses espèces animales présentes sont connues pour être déstabilisées par la présence des éoliennes et par la déforestation générée lors de la construction du parc.
- l'impact écologique consécutif à la masse des fondations en béton qui atteint souvent 1000 tonnes.
- l'impact sur le cadre de vie puisque les habitants recherchent des espaces naturels protégés, des grands espaces sans nuisance visuelle.
- l'impact sur le foncier et l'immobilier qui découle du précédent impact avec une difficulté pour les propriétaires à vendre leur bien si une telle implantation venait à s'installer aux alentours.
- l'impact sur la santé et notamment le syndrome éolien consécutif aux effets visuels, aux sons audibles ou inaudibles émis par les éoliennes.

Accusé de réception en préfecture 057-215701061-20220222-2022021523-DE Date de télétransmission : 22/02/2022 Date de réception préfecture : 22/02/2022

2022021523

- l'impact sur l'attractivité de notre territoire qui découlerait des effets des impacts cités précédemment.

Aussi, Monsieur le Maire demandait à l'entreprise de distribuer des flyers dans l'ensemble des boîtes aux lettres de la ville afin de pouvoir informer les habitants de Bouzonville et réaliser une vraie concertation mais également d'organiser une réunion publique sur le territoire ouverte à tous.

La société y a apporté une réponse le 4 février dans laquelle elle précise que l'organisation de réunions publiques n'est pas compatible avec la crise sanitaire et qu'elle propose de ce fait une voie dématérialisée ainsi que des rencontres présentiels pendant des permanences.

Au vu de ces éléments, il a été proposé au Conseil Municipal d'émettre un avis sur ce projet.

Monsieur Stéphane SCHNEIDER exprime son inquiétude quant au patrimoine de la commune et aux effets de ce projet sur celui-ci. Il rappelle le projet d'implantation d'éoliennes sur Bouzonville il y a quelques années qui n'a pas abouti pour ces raisons. Il trouve que cela serait dommageable de mettre des éoliennes pas très loin de la commune avec tous les beaux projets qu'elle a. De plus, il précise que ce n'est pas ce projet qui va permettre de bénéficier d'électricité moins chère.

Madame Marie-Christine AUBIN rappelle qu'il y avait déjà eu un tel projet sur la même départementale auquel les allemands s'étaient opposés, ce qui avait également été le cas pour la commune de Waldwisse. Elle se demande donc ce qu'ils pensent de ce nouveau projet pour lequel elle est contre.

Madame Marie Line MURGIA précise que les éoliennes font subir des nuisances visuelles et environnementales à courts et longs termes, que ces éléments ont été mis en évidence lors de réunions auxquelles elle a assisté et que pour ces raisons, elle est contre ce projet.

Madame Dominique WITTISCHE est également contre dans la mesure où le projet débute avec 4 éoliennes mais qu'il peut évoluer et aboutir peut-être à une vingtaine voire une trentaine d'éoliennes.

Ce n'est donc pas possible pour elle d'accepter un tel projet qui gâche la vue et la vie des gens, avec une répétition du mouvement des hélices ainsi que le bruit qui créent des nuisances pour la faune et la flore.

Monsieur Matthieu REBERT précise tout d'abord qu'il n'est pas forcément contre les énergies vertes ou renouvelables mais n'est pas convaincu de la pertinence technique et environnementale de ce projet. L'environnement doit être protégé aujourd'hui et les tonnes de béton de fondations nécessaires pour ce projet vont rester à cet endroit à très long terme. D'un point de vue production d'électricité, il n'est pas non plus persuadé que l'éolien soit la solution d'avenir pour pouvoir bénéficier d'une électricité moins chère. Il n'est donc pas favorable à ce type de projet.

Monsieur Alain LINDEN s'interroge sur l'effet sur les grues dont les passages sont fréquents en ce moment, sur la migration des oiseaux. Mettre des éoliennes à cette hauteur l'inquiète sur les perturbations éventuelles sur cette nature et ces migrations que nous risquons donc de ne plus voir dans la vallée de la Nied.

Accusé de réception en préfecture
057-215701061-20220222-2022021523-DE
Date de télétransmission : 22/02/2022
Date de réception préfecture : 22/02/2022

2022021523

Monsieur Gaston AUGEROT est choqué par ces entreprises qui s'assoient sur leurs obligations de concertation, de communication envers la population, qui ne font que le minimum syndical et qui essaient de passer en force. Les Maires acceptant ce type de projet y voient un intérêt financier. Ces entreprises qui veulent vendre leurs éoliens ne seront pas du tout ouvertes à la discussion et à écouter ou expliquer aux gens. C'est cela qui le choque le plus dans la manière de faire. Cela est d'ailleurs le cas dans la réponse apportée au courrier de Monsieur le Maire auquel la société ne répond. Elle reste sur une position neutre et ne donne pas d'explications, elle n'est pas ouverte.

Monsieur le Maire précise tout d'abord que cela était un dilemme de savoir s'il inscrivait ce projet à l'ordre du jour ou pas. Il pense que cela était important que le Conseil Municipal puisse avoir un débat sur ce sujet pour la première fois sous ce mandat, puisque ce sujet, au vu des enjeux politiques présidentiels, devient un enjeu de société. Le débat s'est déplacé du sujet de fond pour ou contre l'éolien à une acceptabilité citoyenne de projets éoliens sur notre territoire.

De ce fait, lorsqu'il y a de l'acceptabilité citoyenne, quand il y a des citoyens concernés, un élu, Maire d'une commune centre, Président de l'intercommunalité, se doit de se prononcer à cet égard.

De plus, la société ne l'a pas convaincu dans sa réponse apportée, bien au contraire : sur le fond, elle ne répond pas à la demande et sur la forme, elle se moque de nous.

Monsieur le Maire précise qu'il ne se prononce pas contre un élu, contre un collègue Maire mais contre une méthode qui est celle de ne pas l'avoir averti sur ce sujet, de lui avoir caché les choses et de ne pas avoir mis l'ensemble des parties prenantes dans la boucle. En effet, c'est la première fois qu'il avait connaissance de ce projet depuis le début du mandat, ce mail était la première information qu'il avait. Pas de concertation, pas de discussion, on s'assoit sur l'avis des citoyens et du Maire de la commune et pour Monsieur le Maire, ce qui compte c'est l'avis des citoyens.

Il aurait pu afficher l'avis de concertation mais cela aurait été se moquer des bouzonvillois qui auraient vu des éoliennes alors qu'ils n'auraient pas été informés.

C'est pourquoi il a demandé à la société de mettre des flyers dans les boîtes aux lettres, de réaliser une réunion publique afin d'informer les habitants du territoire de ce projet.

Or, il lui est répondu que le covid ne le permet pas alors que les directives s'allègent, que l'éolien répond à un enjeu climatique tout en garantissant une sécurité énergétique à un prix compétitif.

Monsieur le Maire croit en une vraie politique nucléaire mais aussi aux énergies vertes. L'éolien a du bon, il est intéressant pour le mixte énergétique et peut être un complément utile mais pas sous cette forme et manière là.

La société précise également que la commune a été sollicitée en 2016 afin qu'elle participe à ce projet éolien et sous-entend que si le Maire veut rattraper le coup, cela est possible.

Monsieur le Maire annonce qu'il ne souhaite pas recevoir les promoteurs de ce type de projet car il y a une acceptation citoyenne de la part des habitants. Il déplore que les éoliennes viennent détruire les paysages ruraux.

Monsieur le Maire est donc contre ce projet là car il n'est pas concerté, qu'il va à l'encontre des principes environnementaux et car il se situe à proximité de l'aire urbaine et

2022021523

environnementale de Bouzonville et qu'il ne cautionne pas que la belle vallée de la Nied, que nous essayons de protéger et de mettre en valeur, puisse être remise en cause.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, vote contre le projet éolien de la commune de Vœlfling-lès-Bouzonville

DELIBERATION RENDUE EXECUTOIRE
Transmis à la Sous-préfecture le 22/02/2022
Publié ou notifié le 22/02/2022
DOCUMENT CERTIFIE CONFORME AU REGISTRE



LE MAIRE

ARMEL CHABANE

2022021523

Accusé de réception en préfecture
057-215701061-20220222-2022021523-DE
Date de télétransmission : 22/02/2022
Date de réception préfecture : 22/02/2022

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

Arrondissement de Boulay

MAIRIE
3, Rue Principale
57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

Heining, le 28 Mars 2022

Monsieur David HAURIT
Responsable de Projets
Société Intervent
Tour de l'Europe 183 – 3 Boulevard de l'Europe
68100 MULHOUSE

Email : heining.mairie@wanadoo.fr



N/Réf. : EMC 2022/057

OBJET : Motion contre le Projet éolien de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

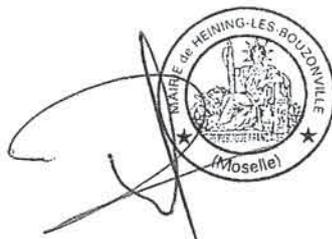
Monsieur,

Comme suite à nos précédents échanges et plus particulièrement mon courrier, qui vous a été adressé en date du 1^{er} février dernier, je tenais à vous faire part une nouvelle fois de la ferme opposition, que suscite le Projet éolien en la commune de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE.

En effet le Conseil Municipal de HEINING-LES-BOUZONVILLE, légalement réuni le 1^{er} Mars 2022 a décidé de prendre une motion à l'encontre de ces implantations possibles. Cela dans l'optique de matérialiser les craintes qu'une telle entreprise peut susciter auprès des administrés de HEINING-LES-BOUZONVILLE.

En outre, je vous informe que Messieurs Laurent TOUVET, Bruno CHARLOT et Alain DAUENDORFFER, aux vues de leurs fonctions respectives sont également destinataires de la présente motion.

Vous souhaitant bonne réception de ce document et restant à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires. Dans cette attente, je vous prie d'agréer, Monsieur, mes plus respectueuses salutations.



Mme Astrid Lemarchand
Maire de Heining Les Bouzonville



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

SEANCE N° 01/2022
Mardi 1^{er} Mars 2022 – 19 heures

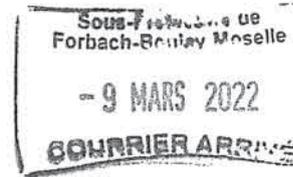
Date de convocation : 21 Février 2022

Membres Présents : COMMARD Lucienne - DORCHAIN Claudia - DORCHAIN Marc KEDINGER Roland – KOWALSKI Cécile – LEMARCHAND Astrid - MELONI Marie-France PONCELET Michaël

Membre(s) Absent(s) Excusé(s) : BARRE Martial – TRITZ Matthieu

Membre(s) Absent(s) Non Excusé(s) : /

Procurations : /



Délibération N° 003/01/2022

Motion Projet éolien à VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle)

Madame le Maire expose au Conseil que la Municipalité de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle) envisage l'implantation d'un parc éolien sur son banc communal. A la vue de la proximité géographique des villages de HEINING-LES-BOUZONVILLE (Moselle) et de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle), Madame le Maire a décidé d'aviser son homologue de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle), ainsi que la Société INTERVENT, en charge du projet, des nuisances d'une telle entreprise pour les deux communes voisines. De ce fait, suite aux échanges en la matière, Madame le Maire propose au Conseil Municipal de se positionner vis-à-vis de ce projet.

CONSIDERANT le projet d'implantation d'un parc éolien entre la commune de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle) et la Société INTERVENT,

CONSIDERANT l'impact nuisible sur la faune et la flore environnementale,

CONSIDERANT la plausible dépréciation de la valeur des biens immobiliers,

CONSIDERANT la proximité géographique des communes de HEINING-LES-BOUZONVILLE (Moselle) et VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle)

CONSIDERANT la délibération du Conseil Municipal de BOUZONVILLE (Moselle) prise à cet effet en date du 15 Février 2022

CONSIDERANT l'opposition que suscite ce projet auprès de la population locale

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

SE POSITIONNE contre le projet éolien de la commune de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle)

DEMANDE la prise en compte de ces éléments par les services de l'Etat et d'en assumer toutes les conséquences en cas d'implantation.

CHARGE Madame le Maire de transmettre cette motion à Monsieur le Maire de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (Moselle), à la Société

INTERVENT, à Monsieur le Président de la Communauté de Communes du Bouzonvillois Trois Frontières et aux représentants de l'Etat dans le Département.

Fait à Heining-Les-Bouzonville, le 7 Mars 2022.

Mme Astrid Lemarchand
Maire de Heining Les Bouzonville

Commune d'OBERDORFF (Moselle)



Séance du 22 février 2022

L'an deux mille vingt-deux et le vingt-deux février 18 heures 00, le Conseil Municipal d'OBERDORFF, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Guy HESSE (Maire)

Date de la convocation : 10 février 2022

Nombre de membres en exercice : 11

Présents : 8 **Sont présents** : Gilles DAUENDORFFER, Bertrand MOLL, Christiane BEDET, Guy HESSE, Edgard BERGMANN, Colette BORGER, Hubert MOLL, Nathan STOUJIG

Votants : 8 **Représenté(s)**:

Absent excusé(s): Patrice BIVER, Daniel PROTIN

Absent(s) non excusé(e): Christian TRITZ

Secrétaire de séance : Fanny BERGMANN

Projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville :

La commune d'Oberdorff a décidé de rédiger une motion relative au projet éolien de la commune de Voelfling-lès-Bouzonville.

Le Conseil Municipal se déclare opposé à ce projet par 7 voix pour et 1 voix contre

Pour extrait conforme au registre.
Délibération publiée le 24 février 2022.

Le Maire
Guy HESSE



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE CHATEAU-ROUGE

**PROJET ÉOLIEN SUR LA
COMMUNE DE VOELFLING-LÈS-BOUZONVILLE**

1- Délibération en date du 17 février 2022

2- Pétition

République française
Département de la Moselle
COMMUNE DE CHATEAU ROUGE

Séance du jeudi 10 février 2022

Date de la convocation:

Membres en exercice : 11
L'an deux mille vingt-deux et le dix février l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de René BERNARD,

Présents : 10
Présents : René BERNARD, Lucien CARREIRAS, François JOLIVALT, Mariette PETREAU, Marie-Claire STALLKNECHT, Laurent TRAP, Angélique JAGER, Jean-Marie GILLOT, Frédéric LEONARD, Anthony HERMANN

Votants : 10

Représentés :

Excusés : Denis ZIMMER

Absents :

Secrétaire de séance :

DE_002_2022 - Objet : Projet éolien Voeffling

En fin d'année 2021, un flyer sur un projet éolien a été distribué dans les boîtes aux lettres des habitants de Château-Rouge.

La municipalité n'a jamais été avisé d'un tel projet.

Celui-ci consiste à implanter un parc de 4 éoliennes d'une hauteur de 150 mètres à la limite du ban de Château-Rouge.

Ce type de projet suscite les inquiétudes légitimes suivantes :

- Des nuisances visuelles, proche des habitations, mais surtout de notre lotissement récemment créé (éoliennes implantées à moins de 1500 mètres du lotissement)
- A ces craintes sont associés des impacts négatifs en termes de valorisation du patrimoine immobilier
- L'impact sur le cadre de vie des habitants du lotissement car lors de leur achat, ils recherchaient en priorité un cadre d'environnement naturel et verdoyant.
- Des nuisances sonores
- L'impact sur la santé et notamment aux sons audibles ou inaudibles émis par les éoliennes
- L'impact sur l'attractivité de notre village pour les éventuelles futures constructions

CONSIDERANT le manque de considération du Conseil Municipal de Voelfling envers notre Commune voisine et qui n'a pas jugé opportun de débattre d'un tel projet, d'une telle envergure avec les élus de notre commune

CONSIDERANT la taille de ces éoliennes géantes conçus pour optimiser la faible production intermittente dans un territoire peu venteux et en l'absence d'études de vent

CONSIDERANT le peu de communication auprès de la municipalité et des habitants de Château-Rouge

CONSIDERANT que ce type de projet à un effet négatif sur les valeurs foncières et immobilières de notre commune

CONSIDERANT que beaucoup de ménages sont venus s'installer à Château-Rouge malgré l'absence de commerces, de services publics, de services de santé pour avoir un cadre de vie et des espaces naturels protégés et qu'un projet d'une telle envergure viendrait indéniablement altérer le caractère champêtre de notre paysage ainsi que la cohérence environnementale

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

Affirme à **l'unanimité absolue** sa très ferme opposition à l'implantation des éoliennes à proximité des habitations de Château-Rouge

Demande la prise en compte de ces éléments par les services de l'état

Demande au développeur Intervent et à la commune de Voelfling de retirer le projet

Charge Monsieur le Maire de transmettre cette délibération :

- Au service de l'état
- Au développeur du projet
- A la Commune de Voelfling
- D'organiser une pétition au sein de la Commune de Château-Rouge

Certifié exécutoire
Compte tenu de la transmission en Sous-Préfecture
Fait à Château-Rouge, le 10 février 2022
Le Maire
René BERNARD
(signature électronique)

MAIRIE

3, Rue Principale
57320 HEINING-LES-BOUZONVILLE

Tel : 03.87.78.31.93

Email : heining.mairie@wanadoo.fr

Monsieur David HAURIT
Chef de Projets
Société INTERVENT
Tour de l'Europe 183
3 Boulevard de l'Europe
68100 MULHOUSE



N/Réf. : EMC 2022/026

OBJET : Consultation préalable au projet éolien de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE

Monsieur,

Par le présent courrier, je tenais à vous faire part de la ferme opposition, que suscite auprès du Conseil Municipal de HEINING-LES-BOUZONVILLE et de moi-même, l'implantation d'un parc éolien en la commune de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE. Aussi je profite de cette période de consultation préalable pour vous exposer les enjeux néfastes pour les deux villages engendrés par un tel investissement et les inquiétudes légitimes qui en découlent.

Le projet de parc éolien de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE prévoit une implantation dans la forêt du « EBERSWALD » qui est contigüe au « DENENNWALD » forêt de HEINING-LES-BOUZONVILLE. Ces deux espaces naturels forment un grand ensemble inséparable constitué d'épicéas, de pins sylvestres et de hêtres. De nombreuses espèces animales présentes ici sont connues pour être à la fois déstabilisées par la présence des éoliennes elles-mêmes et par la déforestation générée lors de la construction du parc. Ainsi nos aires boisées risquent de perdre progressivement :

- les chauves-souris qui mourront sous l'effet des variations de pression engendrées par le mouvement des pales et sous l'effet de la destruction de leur habitat.
- la faune des mares et le gibier à cause de la destruction de leur lieu de vie.
- les oiseaux, en particulier les espèces protégées comme le milan royal, à cause de la destruction de leur habitat et des collisions avec les pales en rotation et des grues cendrées dont le couloir de migration se situe au-dessus de notre commune.

De plus, une éolienne a besoin d'une fondation massive en béton pour y être fixée. La masse des fondations en béton atteint souvent 1000 tonnes entraînant :

- une perturbation de l'écoulement naturel de la nappe phréatique.
- une limite à l'implantation de végétaux
- un empêchement à l'écoulement naturel des eaux de pluie

Le démantèlement au prix indiqué ne comprend pas au retrait de l'ensemble du béton des fondations de l'éolienne, mais à une partie en surface et le reste est recouvert de terre. L'état naturel ne sera plus retrouvé. La diminution de l'artificialisation des sols n'est-elle pas dans toutes les discussions actuellement ?

Il s'agit là des impacts sur la faune, la flore et l'écologie locale, mais cette entreprise a également des conséquences sur le cadre de vie de nos concitoyens. En effet à vol d'oiseau, HEINING-LES-BOUZONVILLE et VOELFLING-LES-BOUZONVILLE ne sont séparés que de 1,32 km. HEINING-LES-BOUZONVILLE est un petit village constitué de trois hameaux, HEINING, SCHRECKLING et LEIDING, mais également d'une habitation située à proximité des forêts communales de HEINING et VOELFLING. Du fait de cette particularité, notre village a une grande superficie de plus de 6 km² pour une population de 489 habitants. Beaucoup de

ménages y sont venus s'installer malgré l'absence de commerces, d'école, de services publics, pour avoir un cadre de vie et des espaces naturels protégés. Ce projet viendrait indéniablement altérer le caractère champêtre de notre paysage ainsi que la cohérence environnementale.

Le charme touristique des lieux peut subir également les dommages collatéraux de ce projet. LEIDING est au cœur de l'Europe, cette Annexe est à la fois française et allemande. La frontière géographique étant matérialisée par la Route Internationale, qui traverse la localité. Les différentes guerres et conflits qui ont séparés des familles, des amis et qui se sont succédés ont laissé place à une entente fraternelle. Un monument de la réconciliation situé à côté de l'église française Sainte Jeanne d'Arc (1936-1939) est érigé des deux côtés de la frontière. Ces deux monuments se répondent et commémorent la paix. Ces deux fenêtres dites « Vue sur la frontière » nous rappelle de ne pas se perdre de vue, de ne jamais oublier.

Cette particularité a suscité l'intérêt des journalistes des deux pays avec notamment un reportage de la chaîne télévisée ARTE. Les différents gouvernements n'ont pas été insensibles à cette originalité. A ce titre en juillet 2021, nous avons eu l'honneur de recevoir la visite des Ministres des Affaires Etrangères Français et Allemand. Messieurs Jean-Yves LE DRIAN et Heiko MAAS.

En outre, situé à côté de l'église française, l'ancien presbytère a été reconverti en Gîte Rural. Celui-ci couronné de quatre épis, conformément au barème des Gîtes de France. Il accueille de nombreux visiteurs de nationalité différente. Ces vacanciers y cherchent le calme, un paysage naturel, reposant, ainsi que la possibilité de profiter des nombreux chemins de randonnée du secteur. L'un d'eux est particulièrement prisé : « PREMIUMWANDERWEG ». Un sentier franco-allemand unique et de qualité dont le départ se situe à LEIDING. Nous tenons à préciser que ce chemin passe également par la forêt du DENNENWALD et à la frontière de celle du EBERWALD.

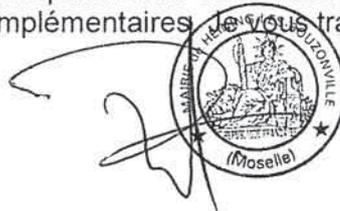
L'impact sur le foncier et l'immobilier n'est pas à occulter dans ce type de situation. Les prix de ces biens sont alors dévalués et en inéquation avec la valeur réelle du marché. Ces conclusions ont été corroborées par les tribunaux, agents immobiliers et certaines compagnies d'assurance.

Le lotissement de HEINING-LES-BOUZONVILLE se trouve à moins de 900 mètres de l'installation prévue. Les palles seront visibles au-dessus de la forêt située à l'arrière de ce lotissement se trouvant en contrebas. Des terrains sont encore disponibles, la vente sera d'autant plus difficile lorsque les acquéreurs potentiels seront avertis du projet éolien. Les familles se sont endettées pour vivre près d'une belle forêt, dans un cadre agréable. Devront-elles supporter la vue de ces machines de 150 mètres de hauteur et être prisonnières d'une telle situation car dans l'impossibilité de vendre ? Ou à perte ? Les centres bourgs de HEINING, LEIDING et SCHRECKLING sont également touchés. Ces derniers dont la population est vieillissante se trouveront abandonnés alors que la politique actuelle vise leur redynamisation.

Enfin et non des moindres, le risque est également de santé publique. Le syndrome éolien, qui en résulte a été identifié par des rapports scientifiques. Dans le cas du projet de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE, un tiers des maisons de HEINING-LES-BOUZONVILLE se trouvent à moins de 1000 mètres de la zone d'implantation. Presque toute la commune, y compris les villages de HEINING, SCHRECKLING et LEIDING, se trouvent dans un rayon de 1500 mètres autour du projet prévu. De nombreux scientifiques ont établi le lien entre l'installation des éoliennes et le syndrome éolien. Ils émettent des hypothèses sur l'origine des symptômes observés. Ces symptômes pourraient être liés à des effets visuels, aux sons audibles ou inaudibles, les infrasons émis par l'éolienne. En ce qui concerne les effets visuels, l'implantation des éoliennes dans la forêt, qui se situe du côté est et sur toute la longueur de notre village, avec le lever du soleil d'est en ouest, nous apporterait des effets d'ombre dits stroboscopiques, durant toute la matinée sur toutes les habitations.

En conclusion, ce projet amène des nuisances à l'environnement, soulève des contraintes majeures au développement touristique, à l'attractivité et à l'économie du territoire. Y sont associés des impacts négatifs en termes de valorisation du patrimoine immobilier et historique, de santé publique et surtout de dégradation de la qualité de vie. Une installation dans un massif forestier ne répond pas à une logique écologique mais uniquement économique. L'augmentation importante au Service Public de l'Electricité payée par le consommateur doit beaucoup à l'obligation d'achat des énergies renouvelables imposée à EDF et que cette même augmentation sert à assurer des marges confortables aux fonds d'investissements au détriment des populations rurales qui voient leurs paysages impactés.

Pour votre parfaite information, une copie de ce courrier sera adressée à Monsieur le Préfet et à Monsieur le Maire de VOELFLING-LES-BOUZONVILLE. En complément, une motion à l'encontre de ce projet sera soumise au vote de la prochaine Assemblée Municipale. Dans cette attente, je me tiens à votre entière disposition pour d'éventuels renseignements complémentaires. Je vous transmets, Monsieur, mes salutations les plus respectueuses.



Mme Astrid Lemarchand
Maire de Heining Les Bouzonville

EMC 2022/019 D 23/02/2022

Mairie
Mme le Maire et les Conseillers
Municipaux
3 Rue Principale
F-57320 Esch-sur-Alzette

Mulhouse le 23 février 2022

OBJET : **Projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville / Réponse à votre courrier du 27/01/2022 concernant la concertation préalable du projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville (vos ref EMC 2022/019)**

Mef 6 D

Code suivi 3 001 27 3623 2

Mesdames Messieurs

Je vous souhaite à tous, ainsi qu'à toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux, et surtout une excellente santé pour cette nouvelle année.

Je vous remercie tout d'abord du temps que vous nous avez consacré pour lister vos nombreuses interrogations.

Vous vous souciez de la forêt et de la biodiversité, et je tiens à vous rassurer je suis conscient des enjeux et tout autant soucieux que vous des impacts qui peuvent en découler.

Une étude environnementale approfondie, s'étalant sur les 4 saisons, est prévue et conditionnera l'implantation ou non de ces éoliennes dans les bois. Notez par ailleurs que l'emprise d'une éolienne est de moins de 30 ares, quand cette forêt dans son ensemble couvre 580000 ares.

Dans le même esprit, une étude paysagère sera également menée. Compte tenu de la topographie, il n'est pas certain que toutes les maisons et tous les hameaux aient une vue directe sur le parc éolien. Mais sans attendre cette phase du projet, je vous propose dès à présent de regarder ensemble quelle serait la modification visuelle que causeraient ces 4 éoliennes au travers de photomontages que nous pourrions discuter ensemble.

Assurez-vous également, ces 4 éoliennes ne briseront pas la paix avec l'Allemagne qui possède de son côté 10,000 éoliennes sur son propre territoire. Elles pourraient par contre participer à la mise en valeur du patrimoine local, et je vous propose d'en discuter ensemble également.

Concernant vos remarques sur l'immobilier, une analyse effectuée en France en 2010, par l'association Climat Énergie Environnement conduite dans un rayon de 5 km autour de cinq parcs éoliens, avec 10 000 transactions analysées conclut que les communes proches des éoliennes n'ont pas connu de ralentissement de demande de permis de construire en raison de la présence visuelle des éoliennes, et que le prix de vente des terrains avait augmenté. Si une autre étude sur l'immobilier est en cours par l'ADEME actuellement, nous pouvons corréliser ces résultats avec les prix de l'immobiliers autour des parc de Teterchen, Berviller en Moselle et Boulay pas de baisse de prix ces dernières années d'après les Notaires De France.

Enfin, le rapport de l'Académie de médecine dès 2008, pourtant peu favorable aux éoliennes, parle des phantasmes nés des infrasons et conclue que la production d'infrasons par les éoliennes est, à leur voisinage immédiat, bien analysée et très modérée elle est sans danger pour l'homme. Ce que confirme le rapport de l'ANSES de 2011.

Si vos craintes sont compréhensibles, elles ne sont bien heureusement pas fondées. Je possède des fiches explicatives sur de nombreux points soulevés dans votre courrier qui apporteront des réponses plus complètes aux questions fréquentes tout comme notre site internet www.intervent.fr et que je vous propose de vous remettre lors de ce CV, afin que vos citoyens puissent s'informer et être rassurés.

Notre planète subit un changement climatique dont nous sommes à l'origine, il ne se résorbera pas tout seul et requiert les efforts de chacun pour garantir un avenir durable à nos enfants et nos populations. L'éolien a cet avantage qu'il répond à cet enjeu climatique de façon durable, sans matière première importée ni rejets ou déchets, tout en garantissant notre sécurité énergétique à un prix compétitif.

Dans l'attente de notre rencontre, pour laquelle je vous encourage à prendre attache avec moi pour en fixer la date, je vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

David Aurit
Responsable de Projets
04 40 80 00

ⁱ <https://www.anses.fr/fr/content/impacts-sanitaires-du-bruit-g%C3%A9n%C3%A9r%C3%A9-par-les-%C3%A9oliennes>

RE: TR : Motion 

David Haurit  Mairie Oberdorff

28/02/2022 12:38

Bonjour M. Hesse

Je vous remercie pour l'envoi de votre délibération faisant suite à notre rencontre lors de la permanence en mairie de Voelfling-lès-Bouzonville le 17/02/2022.

Lors de notre discussion, vous m'avez dit indiqué ne pas être personnellement opposé aux éoliennes dès lors que de grands parcs éoliens seraient construits de façon concentrée. Or l'énergie éolienne est bien une énergie locale et déconcentrée que peut s'approprier beaucoup plus facilement un territoire comme le vôtre ou celui de Voelfling-lès-Bouzonville, plutôt que d'imposer à une multitudes de villages une trop forte concentration d'éoliennes à proximité. D'autant qu'aujourd'hui, l'Armée bloque à elle seule près de 46% du territoire métropolitain et que ces gros projets (comme par exemple à Rethel dans les Ardennes) sont inadaptés à leurs contraintes.

Vous évoquiez la possibilité de mettre ces grosses fermes éoliennes dans des territoires "vides", sans habitations, mais à quoi bon produire dans le Larzac par exemple si il n'y a personne pour consommer cette électricité (notre modèle actuel de production centralisée essuie une perte de 8% à cause du transport dans le réseau électrique).

La Meuse que vous suggérez a certes une densité de population inférieure à la Moselle, mais elle n'est pas vide, subit aujourd'hui la construction de notre "poubelle" nucléaire et est grévée de contraintes aéronautiques rédhibitoires.

Le développement durable est l'affaire de tous, et nous devons agir maintenant tous ensemble.

Je me tiens à votre disposition, ainsi qu'à celle du Conseil Municipal, pour vous montrer des cartes de contraintes et vous expliquer les raisons du choix de ce projet en cours avec la commune de Voelfling-lès-Bouzonville si vous le jugez nécessaire.

Bien cordialement

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

"Mairie Oberdorff"

Le : 24 février 2022 à 17:30 (GMT +01:00)...

24/02/2022 17:31:13

De : "Mairie Oberdorff" <mairie.oberdorff@orange.fr>
A : d.haurit@intervent.fr
Date : 24/02/2022 17:31
Objet : TR : Motion

Le : 24 février 2022 à 17:30 (GMT +01:00)

De : "Mairie Oberdorff" <mairie.oberdorff@orange.fr>

À : "mairie.voelfling@orange.fr" <mairie.voelfling@orange.fr>
Objet : Motion

Monsieur le Maire, Monsieur HAURIT

Veillez trouver ci-joint la copie de la motion prise par le Conseil Municipal d'Oberdorff le 22/02/2022.

Sincères salutations

Guy HESSE, Maire d'OBERDORFF

Image jointe "Screen2022-02-22 16:27:20" supportée par David Houdelmeur

Re: voelfling 

David Haurit

A Eric 

16/03/2022 09:42

Bonjour M. 

Votre avis sera bien évidemment pris en compte et comptabilisé. Il s'agit de votre avis parmi 4000 habitants d'un territoire voisin de celui d'implantation, même si vous aurez une vue (très limitée depuis Bouzonville) sur le parc éolien.

Mon travail dépasse cette simple récolte de pour et de contre, puisque je me dois aussi de justifier auprès des riverains ce choix de projet et l'éolien en général.

La décision finale appartient au Préfet, qui ne sera sollicité que si les études environnementales sont favorables à la création du parc.

Les projets ont une rentabilité de quelques % annuels (3 à 5 en général aujourd'hui), et nous proposons un financement participatif afin d'en faire profiter les riverains.

Les décideurs sont nos élus locaux et nos députés, ils sont bien plus accessibles qu'on ne l'imagine.

Bonne continuation M. .

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Eric 

Bonjour Monsieur Haurit, Ayant reçu le dépliant su...

16/03/2022 07:24:13

De : "Eric  " <ecamalu@gmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 16/03/2022 07:24
Objet : Re: voelfling

Bonjour Monsieur Haurit,

Ayant reçu le dépliant sur la consultation sans autre information que celle d'envoyer les remarques à un email (sans préciser qu'il s'agissait d'un email personnel), je vous prie de m'excuser d'avoir moins mis les formes.

Si je comprends bien, contrairement à ce qui est indiqué dans le dépliant, il est donc inutile de faire part des remarques puisque la décision est prise.

J'aurais pu, moi aussi, étayer les commentaires comme vous l'avez fait pour indiquer pourquoi je ne suis pas favorable aux éoliennes, mais visiblement, à l'instar de ce qui se passe en France, c'est inutile.

Donc faisons fi de l'avis des citoyens, de leur santé, de la Faune et de la Flore et implantons des éoliennes sources de revenus pour certains privilégiés soutenus par l'état.

Quant à militer pour le chemin de fer ou les voies fluviales pour préserver la Faune et la Flore, encore faudrait-il que les "décideurs" soient à l'écoute, ce qui, une fois de plus, est loin d'être le cas.

Bien cordialement,

Eric 

Be GREEN, keep it on the SCREEN

Le mar. 15 mars 2022 à 14:18, David Haurit <d.haurit@intervent.fr> a écrit :

Tout d'abord bonjour M. ,

Nos avis éventuellement divergents ne nous dispensent pas de la politesse.

Je vous remercie pour votre message et espère au travers ma réponse pouvoir élargir votre vision quelque peu négative de l'éolien.

Les routes, nos maisons, nos centres commerciaux, jusqu'à la présence de l'Homme ont un impact sur l'environnement qui n'est pas neutre.

Les éoliennes en font partie certes, mais à l'inverse de beaucoup d'infrastructures qui nous entourent, nous réalisons des études approfondies sur l'environnement permettant de garantir un impact neutre à positif sans lequel le préfet ne peut pas donner son autorisation puisque c'est la loi.

Les subventions dont vous parlez et qui ont permis à la filière éolienne d'émerger en France au début des années 2000 ont pris la forme d'un tarif d'achat de 8c€/kWh jusqu'à fin 2018. J'insiste donc sur le fait que nous ne sommes donc plus subventionné depuis 2019, et que tout nouveau projet est soumis à appel d'offre par le gouvernement qui ne retient que les projets proposant les meilleurs tarifs (moins de 6c€/kWh pour le dernier appel d'offre, soit le même tarif que le nucléaire historique d'après la Cour des Comptes en 2021 - sans générer de déchets!).

Je vais même plus loin : lorsque nous revendons notre électricité 20c€/kWh quand le prix en bourse explose comme c'est le cas ces jours ci, nous devons rembourser l'Etat de la différence avec le tarif de l'appel d'offre auquel le parc éolien a été retenu, c'est-à-dire rembourser $20-6=14$ c€/kWh dans mon exemple ci-dessus. Connaissez-vous beaucoup de producteurs d'énergie, voire même de filière pour lesquels c'est le cas ? Vous comprendrez naturellement que ce dispositif permet qui plus est, de maintenir des prix plus faible de l'électricité, ce que ne mentionne pas le rapport Ollier quelque peu dépassé aujourd'hui.

Les allemands placent des antennes GSM sur les tours d'éoliennes : preuve que les éoliennes n'altèrent pas les signaux de nos téléphones mobiles.
Les faisceaux hertziens telecom sont connus, et nous positionnons nos éoliennes de façon à ce que ces faisceaux ne soient pas coupés, sous peine d'avoir un refus des services de l'Etat.

Le code de la construction nous oblige par ailleurs à réparer toute détérioration que le parc induit, notamment sur la réception TV : c'est simple nous prenons en charge l'installation d'une parabole quand la réception est altérée (cas sur un de nos projet à Bourthes (62) où vous pouvez appeler le maire pour vérifier).

Tous les oiseaux ne sont pas sensibles aux éoliennes. Certains le sont, et l'objectif des études ornithologiques est bien de connaître quels sont ceux sensibles présents sur le site du projet. Mais rassurez-vous, d'après l'étude de la LPO de 2017, "le nombre de cas de collisions constatés est globalement faible", une éolienne étant en moyenne responsable de 2 collisions par an. Si comme moi la sauvegarde des oiseaux vous est chère, vous obtiendrez plus de résultats en militant pour le fret par rail plutôt que par camions par exemple.

Donc oui, BE GREEN et dites oui aux renouvelables !

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

De : "Eric C" <ecamalu@gmail.com>

A : "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>

Date : 15/03/2022 09:28

Objet : voelfling

Les éoliennes ont un impact sur l'environnement qui n'est pas neutre.

Les nuisances sonores causées par les éoliennes

le gouvernement français a mis en place un tel ensemble d'aides et d'exemptions d'impôt que l'Assemblée nationale s'est interrogée sur la légitimité d'un développement de l'éolien aussi largement subventionné (Cf Rapport Ollier).

Les éoliennes, principalement celles de première génération, peuvent interférer avec les ondes électromagnétiques (radio, télévision, télécommunications). Dans certaines régions, il est donc nécessaire d'installer des récepteurs ou des transmetteurs afin de renforcer ces signaux.

Les oiseaux ne distinguent pas les pales d'éoliennes lorsqu'elles sont en rotation, et entrent en collision avec ces dernières. Les éoliennes ne doivent donc pas être installées dans les couloirs de migration des oiseaux ni dans les régions où il y a des espèces menacées où, le cas échéant, un système lumineux doit être mis en place.

Non à la création de ce parc éolien !

--

Eric 

Be GREEN, keep it on the SCREEN

--

Eric 

/">https://www.linkedin.com/in/eric-

Be GREEN, keep it on the SCREEN

RE: VOELFLING / concertation projet éolien 📄

David Haurit ^A Aurelie B

08/03/2022 12:25

Cc: "mairie de voelfling"

Bonjour Mme ~~Ba~~th

- Les émissions sonores sont disséquées et analysées pour avoir les autorisations, puis vérifiées une fois le parc en service : la France possède des règles parmi les plus drastiques en Europe et nous ne prenons aucun risque concernant les émergences sonores.
- Votre lave-vaisselle émet plus d'infrasons que ceux du futur parc éolien chez vous.
- Le prix des maisons n'a ni chuté à Berviller-en-Moselle ni chuté à Teterchen, pour ne prendre que des exemples de communes proches possédant des éoliennes et où des informations notariales sont disponibles.
- La faune est étudiée de façon précise et détaillée sur un cycle biologique complet, et la loi nous impose un impact neutre à positif.
- Le paysage n'est pas figé, il évolue selon les besoins de l'Homme (votre maison a été construite sur une ancienne forêt coupée au moyen âge), et personnellement je trouve les éoliennes beaucoup plus jolies que l'entrée de Bouzonville (ZAC sur la route de Schreckling par exemple).

Et oui vous avez raison, les éoliennes ont un impact :

- sur la vie des habitants puisqu'il participe directement à un air moins pollué (la production/consommation d'énergie en Europe contribue grandement aux particules nocives pour la santé [1]).
- sur votre territoire en lui donnant une meilleure indépendance énergétique (le vent n'est pas importé de pays en guerre par exemple), à un coût compétitif puisque moitié moins cher que le nouveau nucléaire (6c€/kWh pour l'éolien contre 13c€/kWh pour l'EPR de Flamanville).
- sur le futur des habitants car il permettrait de garantir un avenir durable à nos enfants, les éoliennes produisant de l'énergie sans rejets ni déchets (et elles se recyclent à plus de 93%).

Je vous encourage à visiter les 2 liens internet ci-dessous, ils répondent plus en détails à vos questionnements.

Bien cordialement

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

[1] <https://www.greenfacts.org/fr/mise-jour-pollution-air-europe/index.htm>

"Aurelie B"

Monsieur le Maire, Monsieur Haurit,

01/03/2022 18:05:53

De : "Aurelie B" <daytona57@hotmail.com>
A : "mairie de voelfling" <mairie.voelfling@orange.fr>, "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 01/03/2022 18:05
Objet : VOELFLING / concertation projet eolien

Monsieur le Maire,
Monsieur Haurit,

Ce projet, s'il venait à se concrétiser, impacterait directement la vie des habitants et ceux des communes avoisinantes dont je fais partie, du fait des nuisances que génèrent les éoliennes :

- Sur la santé (bruit audible jusqu'à 1.5 km, sans compter les effets d'écho / infra-sons jusqu'à plus de 5 kms / flashs lumineux de jour comme de nuit)
- Sur la valeur des maisons et des terrains
- Sur le paysage, nous n'avons déjà que peu de forêt dans les environs et sur la faune bien sûre.

Je ne suis pas venue m'installer à Château-Rouge pour avoir des éoliennes à proximité immédiate, mais bien pour profiter de la nature ce que je fais tous les jours, je m'oppose donc au projet sur la commune de Voelfling.

Veillez croire, Messieurs, à toute ma considération.

Mlle Aurélie ~~PARTR~~

~~11~~

57320 CHATEAU-ROUGE

Rebonjour M. ~~Klein~~,

Merci pour votre email et votre participation dans cette concertation.

Vous réfléchissez de façon globale et c'est cela qu'il est bon de faire je pense.

L'éolien, comme toute autre énergie renouvelable, doit se développer en parallèle de notre réduction de consommation.

La transition énergétique n'est pas seulement un changement de nos modes de production polluants vers une production propre et durable (dont fait partie l'éolien), mais bien aussi un changement dans nos façons de consommer.

Isoler nos maisons, réduire nos trajets et toute autre action visant à dépenser moins d'énergie est une priorité que les différents gouvernements peinent à mettre en oeuvre malheureusement.

L'Europe a imposé de casser le monopole EDF, au profit de grosses sociétés comme Total qui rachètent à bas prix une énergie nucléaire dans nos centrales, contribuant de fait au déficit d'EDF tout en augmentant leurs bénéfices. Certes de petits producteurs ont vu le jour, mais pas suffisamment. Intervient a monté un projet avec un financement participatif dans le Jura: 1 des 6 éoliennes appartient aux citoyens locaux ! (voir : <https://eolienne-chamole.fr/>) Je milite personnellement pour que mes projets soient ouverts au public.

RTE confirme au travers de ses derniers bilans annuels que l'électricité éolienne vient se substituer à celle d'origine fossile. Cela se comprend car lorsque le parc éolien "tourne" (à plus de 70% de sa capacité comme aujourd'hui par exemple), ce sont autant de GW thermiques qui ne fonctionnent pas pour répondre à la demande. Bien naturellement, lorsqu'il n'y a pas de vent, il faut y palier, mais lissé sur l'année, nous évitons beaucoup d'électricité thermique. Qui plus est, si la production éolienne est variable, elle est cependant prévisible avec une meilleure précision que notre propre consommation (source RTE).

Il est nécessaire d'avoir une production électrique variée, et non pas seulement du nucléaire comme aujourd'hui, mais aussi d'autres sources garantissant une indépendance énergétique et plusieurs technologies de substitution pour la France. Des ACV pour la plupart de ces sources sont disponibles dans la littérature :

- Pour l'éolien :

<https://www.ademe.fr/sites/default/files/assets/documents/impacts-environnementaux-eolien-francais-2015.pdf>

- Pour le solaire :

https://www.photovoltaique.info/fr/info-ou-intox/les-enjeux-environnementaux/analyse-du-cycle-de-vie/#acv_d_un_systeme_photovoltaique

- Pour d'autres sources : <https://unece.org/sites/default/files/2021-10/LCA-2.pdf> (doc de l'ONU en anglais)

Par ailleurs, certaines forêts sont plus riches en biodiversité que d'autres. Par exemple une forêt de conifères qui acidifie le sol n'est pas aussi porteuse de biodiversité qu'une forêt de feuillus très ancienne. Une étude environnementale complète, détaillée et sur 4 saisons (cycle biologique complet) sera initiée dans les prochaines semaines. Si l'impact des 2 éoliennes prévues dans les bois est négatif, nous ne pourrions pas nous y implanter. L'éolien n'est pas incompatible avec les forêts, bien au contraire certaines régions en France et ailleurs le pratiquent.

Finalement, les contraintes techniques d'implantation (radars militaires, aviation civile, radars Météo France, éloignement de 30km des centrales nucléaires...) sont nombreuses et fortes (près de la moitié du territoire français bloqué par l'Armée seule !), et ne nous autorisent pas un véritable travail national cohérent malheureusement.

Vous trouverez sur notre site internet, plus de détails à certaines questions que vous pouvez vous poser par la suite.

Si ce n'est pas le cas, je reste à votre disposition.

Bien cordialement
David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)
www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

"Klein Patrick"

Bonjour Mr David Haurit Je suis président d'Air Vi...

22/02/2022 11:11:31

De : "Klein Patrick" <pat2k@orange.fr>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>, "liste ca Air Vigilance"
<ca-air-vigilance@googlegroups.com>
Date : 22/02/2022 11:11
Objet : Re: Fw: Newsletter Février 2022

Bonjour Mr David Haurit

Je suis président d'Air Vigilance et membre cofondateur de SOS Forêt France

7 rue des hêtres Saint Julien les Metz

Association agréée pour la protection de l'environnement

C'est bien au vu de la politique en cours, notre avis actuellement sur les éoliennes en particulier et les ENR en général.

Donc gâcher des moyens financiers voir déléguer la gestion énergétique à des Sté privées est une erreur.

1) **Priorité aux économies d'énergie soit les 2/3** (malheureusement l'ADEME n'est pas à la hauteur)

2) Favoriser les coopératives et projets d'énergie locales communales et citoyennes ce sera bien plus acceptable et démocratique.

Car l'éolien, si les installations sont durables donc prévues pour être réparées et recyclées, est un des moyen les plus efficace même s'il est intermittent, Les creux peuvent être compensés par une énergie facilement stockable comme **le bois ou le gaz "raisonnable"** . Sauf que les industriels veulent fabriquer des batteries et produire de l'hydrogène, ce qui a un impact colossal au vu des consommations de matières premières et les rendements déplorables.

Il est donc grand temps que l'ADEME fournisse les réels et complets **bilans carbone ACV** (voir Wikipédia) des différentes techniques , **stratégies et de chaque installation**. Car pour chaque éolienne il faut bien intégrer les moyens de lissage de la production.

Ceci comme le mail précédent concerne bien la concertation préalable pour le projet de Voelfling-les-Bouzonville qui forcément s'inscrit dans une stratégie globale

Bien cordialement **K** Patrick

Le 22/02/2022 à 09:57, David Haurit a écrit :

Bonjour M. **K**

Pouvez-vous me confirmer que votre email concerne bien la concertation préalable pour le projet de Voelfling-les-Bouzonville (57) ?
Si tel est le cas, représentez vous Air Vigilance ou bien vous contentez-vous de faire suivre un de leur email ?
Auquel cas merci de me donner les coordonnées de Air Vigilance que je puisse les inclure dans ma réponse.

Bien cordialement
David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)
www.eolien-maintenant.fr

De : "K Patrick" <pat2k@orange.fr>
A : d.haurit@intervent.fr
Date : 21/02/2022 22:43
Objet : Re: Fw: Newsletter Février 2022

Suite à une demande d'avis

Voila la position d'Air Vigilance

Association de protection de l'environnement

1) Si les éoliennes sont dans l'ensemble correcte Voir tout de même s'il y a un un réel bilan carbone ACV qui à été produit ?

Il n'empêche que c'est mieux de les implanter dans des champs ou des prairies plutôt que dans des forêts plus riches en biodiversité et dont l'espace est impossible à remettre en l'état initial après l'exploitation. Peut être qu'en mer elles sont moins gênantes?

2) l'objectif de neutralité carbone en 2050 nécessite d'après plusieurs scénarios (ADEME NégaWatt) de faire au minimum autant voir deux fois plus d'économies d'énergie que ce que nous produirons d'énergie

renouvelables. Cette condition n'est absolument pas remplie actuellement . Nous produisons et finançons à coups de subventions une énergie très chère que nous gâchons y compris nous finançons à perte les bénéficiaires de st privées. Est ce acceptable au vu de ce qui nous attends?

3) Pourquoi n'installe t'on pas les éoliennes sur les butes de la Moselle ? Est ce parce que les élus de certaines communes ou communautés d'agglomération n'en veulent pas, pour "le prestige de leur commune" ? Est il donc normal de construire et d'imposer des forêts d'éoliennes à certains endroits et à certains citoyens?

Un peu plus de cohérence globale pour que ce soit plus acceptable et **surtout réellement efficace.**

Bien cordialement

~~Klein~~ Patrick



Projet éolien de Vœfling-lès-Bouzonville : <https://www.intervent.fr/voelfling-les-bouzonville>

RE: eoliennes voefling 📄

David Haurit ^A gilles3557

22/02/2022 13:55

Bonjour M. et Mme ~~Decker Klein~~

Je pense que nous nous sommes rencontrés lors de la 1^{er} permanence en mairie.

Merci pour cette information.

Me permettez vous de transmettre vos coordonnées au bureau d'études environnemental afin qu'ils puissent prendre contact avec vous dans les semaines à venir ?

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

www.eolien-maintenant.fr

gilles3557

je souhaitais vous informer que les milans arrivent...

22/02/2022 13:47:02

De : gilles3557@laposte.net
A : d.haurit@intervent.fr
Date : 22/02/2022 13:47
Objet : eoliennes voefling

je souhaitais vous informer que les milans arrivent, et comme à leur habitude se sont provisoirement ou pas installés dans le petit bois de notre propriété

notre adresse monsieur et madame decker klein 11 route de sarrelouis 57320 heining les bouzonville , si les ornithologues souhaitent les entendre et les voir c' est le moment.
merci de votre attention

RE: Pétition contre le projet éolien de Voelfling les Bouzonville 📎

David Haurit A : Barthelemy LEMAL

21/02/2022 16:21

Cc: Voelfling

Bonjour M. [REDACTED]

Merci tout d'abord de m'avoir mis en copie de votre courrier.
Merci également pour votre soutien, c'est fort appréciable.

De façon générale une pétition n'a pas de caractère légal, et comme vous le mentionnez, sans cadre distinct et sans méthodologie sur des questions claires et cadrées, elle n'a pas de légitimité non plus.

Je vais répondre à la commune de Heining-les-B. dans les jours à venir, afin de leur proposer une rencontre.
Il serait intéressant que la commune soit intégrée pleinement dans le développement du projet plutôt que dans une opposition de principe peu constructive, car des aménagements peuvent être proposés par exemple.

Restant à votre disposition pour plus de renseignements si vous le souhaitez, je vous souhaite une excellente santé.

Bien cordialement

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

"Barthelemy LEMAL" Monsieur le Maire Vous pouvez trouver ci-join... 21/02/2022 14:23:26

De : "Barthelemy LEMAL" <barthelemy.lemal@orange.fr>
A : mairie.voelfling@orange.fr
Cc : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 21/02/2022 14:23
Objet : Pétition contre le projet éolien de Voelfling les Bouzonville

Monsieur le Maire

Vous pouvez trouver ci-joint le courrier adressé à Madame le Maire de
HEINING LES BOUZONVILLE.

Veuillez agréer, Monsieur le Maire, l'expression de mes sentiments distingués

Barthelemy LEMAL [pièce jointe "Lettre Mairie.pdf" supprimée par David Haurit/Intervent]

reçu le 21 février 2022.

Pour le Maire,
Le Secrétaire de Mairie délégué



Barthelemy ~~LEMAIRE~~

~~Impasse Kérou Gauthier~~

57320 HEINING LES BOUZONVILLE

Madame le Maire

3 rue principale

57320 HEINING LES BOUZONVILLE

Objet : Pétition contre le projet éolien de VOELFLING LES BOUZONVILLE

Copie : Mairie VOELFLING LES BOUZONVILLE

Heining-lès-Bouzonville le, 21 Fevrier 2022

Madame le Maire,

Le 16 Février 2022, vous avez autorisé une consultation des Habitants de la commune par vos adjoints Mme Cécile Kowalski, M. Roland Kédinger et le conseiller municipale M. Matthieu Tritz, pendant la permanences Multiflux de 13h30 à 16h au Foyer socio – éducatif de HEINING LES BOUZONVILLE contre le projet éolien de VOELFLING LES BOUZONVILLE.

Une collectivité territoriale a la possibilité de consulter ces électeurs dans sa commune pour faciliter ses décisions au sein du conseil. Cette forme de consultation (Pétition) est encadrée par la loi.

Aucune modalité d'organisation et de consultation n'a été décidée par le conseil municipal. Il n'y a pas eu de publication de la mise en place d'une pétition et enfin il n'était pas possible de donner son avis sur ce projet. Cette Pétition ne respecter donc en aucun cas les droits fondamentaux de la liberté d'expression.

C'est pourquoi, en tant que de Citoyen je conteste formellement cette consultation.

Veuillez agréer Madame le Maire, mes salutations distinguées.

Barthelemy ~~LEMAIRE~~

RE: éolienne voelfling les bouzonville 📄

David Haurit A Josiane Wangon

21/02/2022 09:05

Bonjour Mme Wangon

Merci pour votre réponse.

Je ne suis pas en charge du parc éolien de Teterchen (qui est apparemment en cours de ré-actualisation car les éoliennes arrivent en fin de vie - comme toute machine), développé, possédé et exploité par d'autres entreprises que la mienne.

Je vous encourage à lire cette étude de la LPO sur les impacts des éoliennes sur l'avifaune, vous serez je l'espère rassurée par leur faible impact sur les oiseaux, en regard des voitures et des routes, des usages de l'agriculture et du changement climatique :

https://eolien-biodiversite.com/IMG/pdf/eolien_lpo_2017.pdf

Ni vous ni moi, ni le monde actuel ne peut se passer d'énergie, depuis la nuit des temps (découverte du feu capitale à notre évolution).

Je suis à titre personnel conscient des bouleversements actuels de nos sociétés causés par la surconsommation, le gaspillage et les inégalités. Je pense que nous allons droit dans le mur. Je crois que chacun doit faire un effort pour mieux consommer, déplacements ou vêtements, nourriture ou énergie.

Aujourd'hui notre consommation à 68% d'électricité nucléaire émet certes peu de CO2 mais n'est pas durable car dangereuse, car le problème des déchets se pose toujours après 40 ans d'exploitation, car nous importons la matière première (de surcroît depuis des pays où les conditions d'extraction sont catastrophiques, pour les sols et les Hommes).

Dans ce contexte, oui l'éolien fait sens, car il émet encore moins de CO2, utilise une ressource naturelle et abondante qu'est le vent. Surtout en France où les conditions et règles d'implantation sont drastiques. Et ce, à un prix du kWh très compétitif (6c€/kWh à mettre en relation avec le nouvel EPR de Flamanville à 13c€/kWh, si jamais nous arrivons à le mettre en service ...).

Bien cordialement,
D. Haurit

"Josiane WANGON" bonjour vous me dites que les socles béton se...

20/02/2022 21:12:29

De : "Josiane WANGON" <josiane.wangon@orange.fr>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 20/02/2022 21:12
Objet : RE: éolienne voelfling les bouzonville

bonjour

vous me dites que les socles béton seront entièrement supprimé ;donc à Teterchen cela va se faire ,pourrais je assister cette destruction ,cela doit être impressionnant ?

je viens de voir qu'un milan a été tué par les pâles des éoliennes à Teterchen ,combien en faudra t - il encore avant d'arrêter ce massacre (espèce protégée)

que laissons nous à nos enfants ?

Destruction des forêts ,donc destruction de la biodiversité ,pour une

production d'énergie non rentable

J'espère qu'un jour les consciences s'éveilleront mais avant qu'il ne soit trop tard

Allez voir ce beau film,actuellement au cinéma "Un autre monde" qui est tout à fait révélateur de" la folie Humaine " et comment ,si tous les intermédiaires à ces projets destructeurs se positionnaient ,les politiques et les lobbys ne pourraient pas mener à terme leurs projets

allez voir également "ANIMAL" ,très bon documentaire également

prenez soin de vous

envoyé : 18 février 2022 à 12:06
de : David Haurit <d.haurit@intervent.fr>
à : Madame WANGON <madame.wangon@orange.fr>
objet : RE: éolienne voelfling les bouzonville

Bonjour Mme Wangon

Merci d'avoir pris le temps de nous écrire.

Je comprends votre questionnement concernant une implantation dans les bois et souhaite vous rassurer :

Toute implantation, où quelle soit (bois, cultures, friches...) doit faire l'objet d'études environnementales.

Ces dernières n'ont pas commencées et elles seront réalisées par un bureau d'études expert en la matière et indépendant. Les résultats seront ensuite analysés par les services de la Préfecture (DREAL) ainsi que la Mission Régionale d'Autorité Environnementales, toutes deux très attentives à la méthodologie, et aux résultats de ces études.

Il est par ailleurs évident, que la loi nous imposant d'avoir un impact soit neutre soit positif, le projet ne sera pas réalisé si tel n'est pas le cas.

Par ailleurs, la loi (décret 2011-985 du 23 août 2011 complété par les arrêtés du 26 août 2011, du 6 novembre 2014 et du 30 juin 2020), précise les modalités, le montant et les garanties financières nécessaires à la remise en état du site où sont installés des aérogénérateurs.

Le montant des garanties financières est au minimum de 50.000 euros lorsque la puissance unitaire installée de l'éolienne est inférieure ou égale à 2 MW et de 50 000 € + 10 000 € par MW lorsque sa puissance unitaire installée de l'éolienne est supérieure à 2 MW. Ce montant est actualisé tous les cinq ans.

Cette caution sera donc utilisée pour démanteler le parc en fin de vie, comme cela va être le cas bientôt sur le parc éolien de Teterchen, et en aucun cas la commune et/ou les riverains (et propriétaires de terrains) ne déboursent un centime pour cela.

Finalement, les éoliennes sont recyclables à plus de 93% (ADEME) et la loi nous impose la remise en état du site incluant l'enlèvement de l'intégralité des fondations en fin de vie du parc.

Me tenant à votre disposition pour plus de renseignements si nécessaire, je vous souhaite

une excellente santé.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

De : [REDACTED]@orange.fr>

A : d.haurit@intervent.fr

Date : 17/02/2022 21:18

Objet : éolienne voelfling les bouzonville

bonjour

COUPER DES ARBRES POUR IMPLANTER DES EOLIENNES
????????????????????????????????????????????????????????

JE NE COMPRENDS PAS ? COMMENT PEUT ON ENCORE DETRUIRE LA
FORET ?LA BIODIVERSITE ?

QUAND TANT DE FORET MEURENT A CAUSE DU CLIMAT ?PARCE
QU'ON NE RESPECTE PLUS LA NATURE

QUE LAISSONS NOUS A NOS ENFANTS ? DU BETON ? DES PALES ,UN
PAYSAGE DETRUIT

COMMENT UNE COMMUNE PEUT ELLE LAISSER FAIRE CELA ?POUR
DE L'ARGENT

ET DANS 20ANS ELLE PAIERA POUR RECYCLER LE MAT ?LES PALES
ET LE BETON RESTERA

LES COMMUNES AUTOUR ONT ELLES ETE CONSULTER ?QUEL EST
LEUR AVIS ?????

ET LES HABITANTS DES COMMUNES NE SONT PAS CONSULTE ?NE
SONT PAS INFORMER?

J'HABITE LA COMMUNE D'ALZING JE SUIS EN COLERE ?JE M'OPPOSE
A CE PROJET

RE: Voelfling 📄

David Haurit ^A Lauranne F

18/02/2022 11:57

Cc: "hetrevitvent@laposte.net"

Bonjour Mme Fiorina

Merci d'avoir pris le temps de nous écrire.

Je comprends tout à fait vos craintes et souhaite vous rassurer :
Nous sommes dans une phase amont du projet, d'information et de recueil des observations.
Les études environnementales n'ont pas commencées (et il n'y a donc pas à ce jour d'étude d'impact réalisée).

Celles ci seront réalisées par un bureau d'études expert en la matière et indépendant. Les résultats seront ensuite analysés par les services de la Préfecture (DREAL) ainsi que la Mission Régionale d'Autorité Environnementales, toutes deux très attentives à la méthodologie, et aux résultats de ces études.

Il est par ailleurs évident, que la loi nous imposant d'avoir un impact soit neutre soit positif, le projet ne sera pas réalisé si tel n'est pas le cas.

Me tenant à votre disposition pour plus de renseignements si nécessaire, je vous souhaite une excellente fin de journée.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Lauranne F"

Je suis de nouveau au regret de constater que les...

17/02/2022 11:14:07

De : "Lauranne F" <lfiorina@hotmail.fr>
A : "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>
Cc : "hetrevitvent@laposte.net" <hetrevitvent@laposte.net>
Date : 17/02/2022 11:14
Objet : Voelfling

Je suis de nouveau au regret de constater que les enjeux locaux en terme d environnement ne sont pas pris en compte. Paysages, faune patrimoniale, ... d autant plus dans un secteur à fort enjeux rapace et cigogne, et d autant plus en forêt et en lisière, milieu écotone d autant plus riche. Sans bien sûr suivre non plus les préconisations des documents supérieurs entre autres sur les mêmes thématiques ni parler de l impact sur la santé qu' insuffisamment évoquée dans l ERC. Par ailleurs les études d impact ne prennent pas en compte les impacts indirects et moyens et longs termes notamment en terme d extraction des matériaux acier, terres rares...et transport pré et post fonctionnement du parc.

Ce projet est ainsi un non sens en terme d énergie verte et d'intérêt général qu il est irresponsable de mener à terme.

Lauranne Fiorina

Télécharger [Outlook pour Android](#)

RE: VOELFLING 📄

David Haurit ^A ~~stegre~~-delphine

22/02/2022 11:18

Cc: "mairie.voelfling@orange.fr"

Bonjour Mme ~~Stegre~~,

Merci tout d'abord pour votre contribution précise et détaillée.

Cette concertation n'est pas une enquête publique, qui elle, est encadrée par la loi (notamment le besoin d'informer les communes dans un rayon de 6km), mais bien une procédure **volontaire** d'information et de recueil d'observations afin de rendre ce projet le plus en adéquation possible avec les attentes constructives locales.

Certes les premières rencontres ont débuté en 2016, mais aucune démarche n'a été initiée avant 2019, et à ce jour aucunes études environnementales et/ou techniques approfondies n'ont débuté. Tout comme l'étude de vent d'ailleurs qui ne sert principalement qu'à obtenir le financement et qui vient dans une phase bien plus avancée du projet (chez Intervent). Nous sommes donc bien en amont de ce projet, puisqu'il faut encore compter 6 ans avant une mise en service.

Nous connaissons bien les lois et les réglementations qui encadrent notre profession. Les éoliennes sont d'ailleurs soumises à autorisations par le Préfet qui en est le garant. Et les éoliennes ne sont pas interdites dans les bois.

De façon plus générale, il ne faut pas confondre développement durable (qui repose sur 3 piliers : social, environnemental et économique) et "nature musée". Or le paysage que nous avons sous les yeux est façonné par et pour l'Homme depuis le néolithique. Il ne s'agit pas de détruire des forêts bien évidemment, mais de réduire notre emprise sur la planète, de modifier nos façons de consommer, de nous déplacer et de nous chauffer par exemple. En ce sens l'éolien participe à réduire la quantité de polluants dans l'air, ces polluants que l'on retrouve dans les seuls restes de "Vraie Nature" au fin fond de la forêt primaire amazonienne. En ce sens l'éolien participe à réduire notre dépendance et notre consommation d'énergies fossiles, grâce à une ressource abondante et gratuite (le vent), certes diffuse mais beaucoup plus prévisible que notre propre consommation électrique (d'après RTE). En ce sens l'éolien participe à réduire le changement climatique, responsable de plus de 35% de la mortalité des arbres en France sur la période 2011-2019 par rapport à 2005-2013 selon un rapport de l'IGN (sécheresse, insectes ravageurs et pathogènes etc...). 104 millions de mètres cubes d'arbres morts sur pieds sur cette même période, sans compter les prélèvements (+18%) liés à l'exploitation de ces forêts (car oui des arbres sont coupés pour les cahiers de nos enfants, la table sur laquelle vous mangez, le bois avec lequel le voisin se chauffe).

Nous menons le même combat Mme Stegre. Nous avons les mêmes préoccupations. "Nous regardons tout simplement le vase sous deux angles différents". Vous la faune et la flore, et moi l'énergie. Nous travaillons dans le même sens et pour le même objectif. Arrêter ces destructions et offrir un monde durable à nos enfants !

Bien cordialement

David Haurit
INTERVENT
06.44.03.87.71
www.eolien-maintenant.fr

"~~stegre~~-delphine"

Monsieur Haurit, Monsieur le Maire, Vous trouver...

17/02/2022 17:24:07

De : "~~stegre~~-delphine" <delphine~~stegre~~@yahoo.fr>

A : "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>, "mairie.voelfling@orange.fr"
<mairie.voelfling@orange.fr>
Cc : ~~"alfred.perrin0677@orange.fr" <alfred.perrin0677@orange.fr>~~
Date : 17/02/2022 17:24
Objet : VOELFLING

Monsieur Haurit, Monsieur le Maire,

Vous trouverez en pièce jointe ma contribution à la concertation liée au projet éolien de Voelfling-les-Bouzonville.

Je vous remercie de bien vouloir imprimer le plus rapidement possible mon courrier et l'intégrer au registre matérialisé disponible en mairie.

Delphine ~~voelfling~~ [pièce jointe "Participation concertation éolien.pdf" supprimée par David Haurit/Intervent]

Delphine ~~STEGRE~~

Téléphone : 06 ~~77 75 79 28~~

Mail : ~~delphinestegre~~@yahoo.fr

INTERVENT

Monsieur Didier HAURIT
3 boulevard de l'Europe
Tour de l'Europe 183
68100 MULHOUSE

A ANZELING, le 16 février 2022

Objet : Opposition au projet éolien de Vœlfling-lès-Bouzonville

Monsieur HAURIT,

L'article L.411-1 du Code de l'Environnement interdit la destruction des individus et la destruction, altération ou dégradation des habitats des espèces de faune et de flore sauvage dont les listes, fixées par arrêté ministériel, contiennent le milan royal, la cigogne noire et des espèces de chiroptères, présentes dans et à proximité de la ZIP du projet éolien de Vœlfling-lès-Bouzonville.

Afin d'éviter ces destructions, la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL), dans son guide de recommandations pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation environnementale de projets éoliens, préconise de respecter un éloignement aux éléments boisés de 200 m en bout de pale.

Ce guide indique également de prendre en compte les résultats des suivis environnementaux des parcs voisins. Nombre d'éoliennes font l'objet de mesures de bridage mises en place après constatation de mortalités de chiroptères et/ou d'avifaune (Bambiderstroff, Bannay, Bionville-sur-Nied, Brouck, Fouligny, Marange-Zondrange, Raville et Téterchen).

Le Commissariat Général au Développement Durable (CGDD) précise : « La séquence « éviter, réduire, compenser » a pour objectif d'établir des mesures visant à éviter les atteintes à l'environnement, à réduire celles qui n'ont pu être suffisamment évitées et, si possible, à compenser les effets notables qui n'ont pu être ni évités, ni suffisamment réduits. Le respect de l'ordre de cette séquence constitue une condition indispensable et nécessaire pour en permettre l'effectivité... »

Considérant les mortalités observées, le Code de l'Environnement, les recommandations de la DREAL et du CGDD, il apparaît évident que **seul un évitement de l'implantation d'éoliennes dans le secteur de Vœlfling-lès-Bouzonville, et de surcroît en forêt, est une mesure efficace dans l'objectif d'épargner la faune vulnérable.**

D'autre part, s'agissant d'une Installation Classée pour la Protection de l'Environnement, l'absence d'une véritable concertation avec les communes (élus et habitants) situées dans un rayon de 6 km m'offusque.

En effet, le guide de la DREAL sus-cité invite les développeurs à engager une concertation préalable avec le public. Il recommande également de se baser sur le Schéma Régional Eolien qui reste d'après la préfecture un document de référence (malgré son annulation). Ce dernier indique que « la concertation doit être développée le plus en amont possible à l'échelle de l'aire d'impact et surtout ne pas se limiter à la commune d'implantation. Il s'agit d'une concertation, d'une part, avec les institutions publiques (administrations, collectivités...) qui auront à émettre un avis lors des différentes procédures réglementaires et, d'autre part, avec la population sous l'égide des collectivités locales. »

Intervent se limite à une information 7 ans après l'initiation du projet : il ne s'agit donc pas d'une démarche en amont. Cette information concerne uniquement les communes avoisinantes : elle ne s'étend donc pas à l'échelle de l'aire d'impact et n'implique pas l'ensemble des communes qui auront à se positionner au cours de l'enquête publique.

Cette procédure est donc trop tardive et totalement tronquée.

Enfin, tout véritable spécialiste mènerait des prospections détaillées pour apporter la preuve du potentiel éolien de la ZIP et donc la capacité du parc à générer un maximum d'électricité. **Intervent, en supposant le potentiel et en ne réalisant aucune mesure de vent, se positionne en simple promoteur avide de terrains sur lesquels placer son projet.**

Pire, le guide de l'ADEME intitulé « L'éolien en 10 questions », permettant d'expliquer au grand public l'énergie éolienne, indique « Des experts réalisent des mesures du vent et des analyses d'impacts. Des mâts de mesure de la vitesse et de l'orientation du vent sont installés pour connaître précisément le gisement de vent sur une année. » Le développement d'un projet par une société experte implique donc l'installation d'un mât de mesure des vents. Utiliser le terme « novice » pour qualifier une société développant un projet éolien sans mesure de vent semble adapté.

L'ensemble de ces raisons doivent vous amener à **renoncer à réaliser ce projet** destructeur de forêt, de biodiversité, sans réelle concertation ni estimation précise de la capacité de production électrique. Poursuivre reviendrait à démontrer que seul l'intérêt financier vous pousse à mener ce projet à son terme.

Delphine E



RE: VOELFLING 📄

David Haurit ^A Vera K

15/02/2022 12:46

Bonjour,
Vous êtes les bienvenus pendant ces deux permanences.
J'ai un RV de prévu entre 17h30 et 18h30 demain, tous les autres créneaux sont libres.
Bien cordialement
David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Vera K"

Bonjour On aimerait bien participer à une des per...

15/02/2022 12:08:01

De : "Vera K" <etoile191@web.de>
A : d.haurit@intervent.fr
Date : 15/02/2022 12:08
Objet : VOELFLING

Bonjour
On aimerait bien participer à une des permanences en mairie de Voelfling au sujet du projet des éoliennes.

Saltutations
Vera et Gilles ~~Decker~~

--

Diese Nachricht wurde von meinem Android Mobiltelefon mit [WEB.DE](http://www.web.de) Mail gesendet.

Bonjour,

Merci de nous avoir contacté afin d'exprimer votre avis sur le projet.
Mon collègue en charge du projet est en vacances cette semaine, je lui ai donc transmis votre e-mail pour qu'il puisse vous répondre en détails dès la semaine prochaine.
En attendant, voici un lien qui vous permettra d'avoir quelques réponses à vos questions, je pense notamment à l'aspect sonore :
<https://fee.asso.fr/wp-content/uploads/2019/05/un-vent-de-transition-2019.pdf>

Je vous remercie pour votre patience et vous souhaite une bonne journée.

Cordialement,

INTERVENT
www.intervent.fr
Jean-François Marchand
03.89.66.37.51

Madame, monsieur

Je me permets de vous écrire aujourd'hui à propos du projet éolien de voelfling les bouzonville.

Pour ma part, je suis contre ce projet.

En effet, résidant à Château-Rouge,

Je tiens à rappeler qu'un champ éolien est déjà prêt de chez nous (Boulay à 20 Km) soit, à 20 min de mon domicile.

Et elles celles-ci sont déjà dans notre périmètre de vision.

Donc je n'imagine pas un champ éolien à 5 KM de chez moi.

De plus,

Les éoliennes font un boucan insupportable et je ne pense pas que le but des résident est de s'éloigner de la ville pour avoir plus de bruit en campagne.

Donc d'après mes propos, qui sont, je trouve, fondée.

Je me permets de décliner cette proposition.

En attendant votre réponse,

Je vous souhaite une bonne journée.

Mlle ~~XXXXXX~~ Julie.

Re: Fwd: RE : Informations de Monsieur ~~Alfred Perrin~~ relatives au projet éolien / Questions et réflexions 📎

David Haurit ^A : ~~Patrick Kessenheimer~~

25/02/2022 12:25

Cc: mairie.voelfling

Bonjour M. ~~Kessenheimer~~,

Pour répondre à vos 3 interrogations :

- **La responsabilité** du parc éolien est complète. Afin qu'elle ne se limite pas à son capital social comme vous le mentionnez, des cautionnements financiers sont exigés par la loi, analysé par le Préfet (certains projets demandent des garanties réhaussées) et actualisées tous les 5 ans, de façon à ce que si le parc est en difficulté, l'argent pour le démantèlement soit disponible. Notons que peu de filières proposent de telles garanties !

- Personnellement, dès que je peux **investir dans les projets** que ma société développe je le fais sans hésiter. Différentes plateformes internet (Lumo, Energies Partagées, Enerfip, Lendosphère...) nous permettent d'ailleurs d'investir dans des projets locaux.

- Concernant la **santé**, ma réponse est claire et détaillée dans mon précédent mail : l'ANSES et l'Académie de Médecine ont statué : le danger actuel ne vient pas des éoliennes ... (Personnellement je m'inquiéteraient bien plus des rejets de Cattenom.)

Concernant la rentabilité du projet, elle ne peut être connue précisément qu'une fois les mesures de vent effectuées et analysées, ce que nous ferons une fois le projet plus avancé compte tenu du coût de la mesure (~100,000€). Vous imaginez cependant bien que nous ne dépenserions pas du temps et de l'argent sur une zone de projet qui n'aurait pas un potentiel éolien validé par des cartes de vents et des analyses de contraintes locales.

Peut-on qualifier l'énergie nucléaire d'écologique ne serait-ce qu'en considérant les déchets, les rejets et l'extraction de l'uranium ? C'est une question déjà tranchée depuis bien longtemps il me semble. Et pour rappel l'Europe a récemment qualifié le nucléaire "d'énergie de transition car bas carbone", pas d'énergie verte. (D'ailleurs EDF est régulièrement épinglé avec ORANO pour "green washing" - cf https://www.francetvinfo.fr/societe/justice/cop-21-edf-epingle-par-le-jury-de-deontologie-de-la-publicite_1701941.html).

Conscient tout comme vous que la solution passe grandement par les économies d'énergie, je vous souhaite également une bonne continuation.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Patrick Kessenheimer" Bonjour M. Haurit, Je vous remercie de votr...

25/02/2022 08:57:29

De : "~~Patrick Kessenheimer~~" <~~patrick_priv@sfr.fr~~>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>, mairie.voelfling@orange.fr
Date : 25/02/2022 08:57
Objet : Re: Fwd: RE : Informations de Monsieur ~~Alfred Perrin~~ relatives au projet éolien / Questions et réflexions

Bonjour M. Haurit,

Je vous remercie de votre réponse.

Les informations sur les sites internet que vous avez mentionnés reflètent le potentiel lié à l'installation d'éoliennes et présente

comme pour toute autre cause la situation la plus positivement possible.

Je veux bien partir du fait que la majeure partie des installations fonctionnent parfaitement, mais il existe aussi de nombreux exemples où ce n'est pas le cas. En Allemagne, se sont beaucoup de communes qui ont dûes assumer les frais suite à un problème.

Suite à votre réponse et selon le bulletin municipal 2022, je comprends que la commune n'a aucune dépense et qu'elle touchera environ 4.500 Euros (20 % IFR) et un loyer d'exploitation de 10.500 Euros par an et par éolienne, sans tenir compte des impôts foncier et des travaux, de l'entretien des chemins d'accès aux éoliennes (route communale n° 1 et 2).

Le fait qu'une banque ou toute autre partie ne finance qu'un projet rentable n'est pas un argument logique. Il n'existe pas de preuve qu'un projet qui n'est pas encore réalisé soit rentable. On ne peut se baser que sur l'expérience relative à des projets comparables et les études. Dans cette démarche l'échec n'est pas prévu.

J'adhère absolument au fait qu'il faut avoir une indépendance énergétique via une énergie propre et renouvelable à un coût compétitif. Et les éoliennes sont certainement un moyen.

Selon la France et la majorité d'autres pays de l'UE, l'énergie atomique est définie comme écologique et durable. De quoi se poser la question pourquoi nous faut-il encore des éoliennes, si on a les moyens de construire des centrales. Là aussi on part du fait que tout se passera bien malgré plusieurs exemples qui démontrent le contraire : Fukushima et Tchnernobyl pour ne citer que les plus connus.

Il existerait un autre moyen de solutionner le problème. Avoir besoin de moins d'énergie. Construire des produits plus durable dans le temps et qui utilise moins d'énergie. Mettre en place des transports en commun pour tout le monde permettrait entre autre de ne plus avoir besoin d'autant de voitures.

Selon les informations dont je dispose, il est clair que la réalisation du projet soit intéressante pour la commune et ses habitants.

Il reste trois sujets pour lesquelles il n'y a pas de solutions :

Je comprends très bien que ni les collectivités, ni les riverains/propriétaires n'ont de responsabilité dans la réussite et les surcoûts du projet.

Ce fait est naturellement correct. Mais il est aussi correct que la responsabilité de toute entreprise est limitée au capital qu'elle a.

S'il n'y a plus de capital ou pas assez de capital, ce ne sera pas aux entreprises ou aux banques qui financent les entreprises, ni au fermier ou bénéficiaire de payer. Se sera éventuellement aux propriétaires et à la fin de compte à la collectivité et aux habitants de payer, s'il n'existe pas de réglementation contraire qui m'est inconnue.

Je n'ai jamais entendu dire qu'un président ou gérant d'une entreprise non individuelle se soit engagé en tant que particulier avec son capital privé envers un ou plusieurs clients ou collectivités.

Je pense qu'il faudrait encore avoir un fil rouge pour le cas où un ou plusieurs habitants tombent malades. Sujet difficile vu la difficulté de pouvoir prouver la causalité le cas échéant.

Le fait que des montants soient fixés par des autorités n'incluent pas la garantie que ces montants soient fixés correctement, ni la

possibilité de recevoir (automatiquement) la différence si ceux-ci sont mal fixés.

Si le projet se réalise, on ne peut qu'espérer que tout se passera bien pour les 20 - 25 années.

Je vous souhaite une bonne continuation.

Bien cordialement,

~~XXXXXXXXXXXXXXXXXXXX~~

Je n'autorise pas de communiquer mon adresse e-mail.

Egalement envoyé à la Mairie et ~~Monsieur Perrin~~

Am 18.02.2022 um 11:50 schrieb David Haurit:

> Bonjour M. ~~XXXXXXXXXXXX~~,

>

> Je vous remercie pour vos vœux, et vous souhaite en retour une
> excellente année et une bonne santé.

>

> Je vous remercie également pour votre liste de questions très précises,
> que je vais essayer de traiter dans l'ordre, sachant que nous sommes
> très en amont dans le projet et que certaines questions concernent des
> phases bien plus avancées du parc s'il se réalise.

>

> 1- L'étude de sol suppose que nous sachions où sont situées les
> éoliennes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (les études
> environnementales n'ayant pas encore débutées - et donc pas encore
> d'étude d'impact disponible). Elles sont coûteuses et sont réalisées une
> fois les autorisations préfectorales obtenues (dans 1 ans d'études + 2
> ans d'instruction environ). Elles sont réalisées par un bureau d'étude
> spécialisé que nous sélectionnerons sur appel d'offre.

>

> 2- Intervent est en charge de positionner les éoliennes. En compilant
> les études environnementales, sonores, d'accès, foncières et paysagères,
> nous choisissons les positions les plus adaptées.

> Le capital d'Intervent est de 1,500,000€.

> Nous soustrairons les études de vent à une entreprise spécialisée (tout
> comme le son et l'environnement). Mais ces mesures servent
> principalement à fournir une estimation de la production du parc éolien
> demandée par les banques qui financent en partie le projet. Ces mesures
> sur une année complète au minimum sont précises, et nous prenons
> toujours des marges d'erreur afin de ne pas avoir de mauvaises surprises
> naturellement.

> Les banques ne prêtent que si les projets sont rentables en tenant
> compte des années de vent les plus pessimistes.

>

> 3- Nous sélectionnons le fabricant d'éoliennes sur appel d'offre
> également. Une estimation de productible pour chaque machine retenue
> permet de calculer le modèle d'éoliennes le plus rentable. Les
> principaux constructeurs sont : Nordex, Enercon, Vestas, Siemens, GE.

>

> 4- La maintenance est en général faite par le constructeur des éoliennes
> choisies. Un système SCADA permet de piloter les éoliennes et de suivre
> leur production. Ce système est d'autant plus sécurisé que le contrôle
> de l'éolienne peut-être repris très simplement physiquement au travers
> du tableau de contrôle à l'intérieur.

RE: Fwd: RE : Informations de Monsieur Alfred Perrin relatives au projet éolien / Questions et réflexions 📎

David Haurit

18/02/2022 11:49

Cc : mairie.voelffling

Bonjour M. Keesenbrot,

Je vous remercie pour vos vœux, et vous souhaite en retour une excellente année et une bonne santé.

Je vous remercie également pour votre liste de questions très précises, que je vais essayer de traiter dans l'ordre, sachant que nous sommes très en amont dans le projet et que certaines questions concernent des phases bien plus avancées du parc s'il se réalise.

1- L'étude de sol suppose que nous sachions où sont situées les éoliennes, ce qui n'est pas le cas aujourd'hui (les études environnementales n'ayant pas encore débutées - et donc pas encore d'étude d'impact disponible). Elles sont coûteuses et sont réalisées une fois les autorisations préfectorales obtenues (dans 1 ans d'études + 2 ans d'instruction environ). Elles sont réalisées par un bureau d'étude spécialisé que nous sélectionnerons sur appel d'offre.

2- Intervent est en charge de positionner les éoliennes. En compilant les études environnementales, sonores, d'accès, foncières et paysagères, nous choisissons les positions les plus adaptées. Le capital d'Intervent est de 1,500,000€.

Nous soustrairons les études de vent à une entreprise spécialisée (tout comme le son et l'environnement). Mais ces mesures servent principalement à fournir une estimation de la production du parc éolien demandée par les banques qui financent en partie le projet. Ces mesures sur une année complète au minimum sont précises, et nous prenons toujours des marges d'erreur afin de ne pas avoir de mauvaises surprises naturellement.

Les banques ne prêtent que si les projets sont rentables en tenant compte des années de vent les plus pessimistes.

3- Nous sélectionnons le fabricant d'éoliennes sur appel d'offre également. Une estimation de productible pour chaque machine retenue permet de calculer le modèle d'éoliennes le plus rentable. Les principaux constructeurs sont : Nordex, Enercon, Vestas, Siemens, GE.

4- La maintenance est en général faite par le constructeur des éoliennes choisies. Un système SCADA permet de piloter les éoliennes et de suivre leur production. Ce système est d'autant plus sécurisé que le contrôle de l'éolienne peut-être repris très simplement physiquement au travers du tableau de contrôle à l'intérieur.

5- Réponse dans 1.

6- A ce jour il existe des solutions pour que les riverains du parc paient une électricité moins chère, mais elles sont complexes à mettre en oeuvre: les riverains doivent quitter leur fournisseur actuel d'électricité pour s'abonner chez un fournisseur spécialisé (ILEK par exemple) qui aura un contrat d'achat spécifique avec le parc éolien qui devra financer la différence de prix pour les usagers.

7- Chaque projet éolien a un coût de développement qui est propre à ses caractéristiques. Intervent existe depuis le début de l'éolien en France (2003) et nous sommes toujours actifs malgré les nombreuses restructurations du secteur depuis 20 ans. Un projet étant en partie financé par des prêts bancaires, ces banques demandent des garanties draconiennes avant de débloquer les financements. Un projet qui n'est pas rentable ne sera pas financé. Le parc éolien doit également souscrire des assurances, et les contrats de maintenance incluent des taux de disponibilités importantes des éoliennes afin de ne pas gréver la production.

8- Enedis ou EDF (selon la puissance) est en charge de raccorder le parc à un poste source (entrée sur le réseau électrique), aux frais du parc éolien, et grâce à des câbles électriques enterrés (les câbles enterrés autour des éoliennes sont retirés lors du démantèlement).

9- Les avantages des éoliennes pour les riverains : participer à la transition énergétique du territoire au travers d'une plus grande indépendance énergétique, d'une énergie propre et renouvelable et à un coût compétitif ; amélioration de la qualité de l'air (en réduisant les sources de production fossiles ou nucléaire polluantes) ; retombées fiscales pour les collectivités permettant de redynamiser leur territoire au travers de projets qu'ils peuvent mener ; implication rémunératrice possible dans le financement du parc éolien ; lutter contre le changement climatique et toutes ses conséquences néfastes ; garantir un avenir énergétique durable aux générations futures.
Les inconvénients : modification du paysage, du cadre de vie ; énergie variable bien que prévisible ; projet parfois clivant quand les personnes sont mal informées.

10- Le rapport de l'Académie de médecine dès 2008, pourtant peu favorable aux éoliennes, parle des "phantasmes nés des infrasons" et conclue "que la production d'infrasons par les éoliennes est, à leur voisinage immédiat, bien analysée et très modérée : elle est sans danger pour l'homme". Ce que confirme le rapport de l'ANSES de 2017 (accessible en ligne).
(Pour information les militaires américains ont depuis bien longtemps arrêtés leurs recherches sur des armes à infrasons, notamment à cause de leur faible efficacité.)

11- Le projet est totalement financé et pris en charge par Intervent et ne coûte rien ni aux collectivités (si ce n'est le temps des élus volontaires consacré), ni aux habitants ou propriétaires de terrains engagés dans le projet. Ni les collectivités, ni les riverains/propriétaires n'ont de responsabilité dans la réussite et les surcoût du projet.
Près de 9000 éoliennes sont installées en France. Sans crise sanitaire. Le dernier sondage Harris Interactive (2021) parle même de 80% de riverains ayant une bonne image des éoliennes à proximité !

La fiscalité perçue par la commune est composée de 20% de l'IFER (réglementation décidée par nos députés) ainsi que d'autres taxes (foncières notamment).
Une fois le parc éolien construit, des mesures acoustiques sont effectuées pour vérifier que le parc répond à la réglementation. Si des émergences sonores sont constatées, le préfet peut faire brider les éoliennes, voire les arrêter.

12- La loi (décret 2011-985 du 23 août 2011 complété par les arrêtés du 26 août 2011, du 6 novembre 2014 et du 30 juin 2020), précise les modalités, le montant et les garanties financières nécessaires à la remise en état du site où sont installés des aérogénérateurs.
Le montant des garanties financières est au minimum de 50.000 euros lorsque la puissance unitaire installée de l'éolienne est inférieure ou égale à 2 MW et de 50 000 € + 10 000 € par MW lorsque sa puissance unitaire installée de l'éolienne est supérieure à 2 MW. Ce montant est actualisé tous les cinq ans.
Cette caution peut-être débloquée à tout moment par le préfet pour démonter le parc en cas de faillite de la société créée spécifiquement pour le parc éolien (société différente d'Alterric ou d'Intervent pour des raisons comptables et parce que si nous venions à disparaître le parc éolien est un actif qui peut être repris par une autre entité).

13- Une délibération d'un conseil municipal est exécutoire.

Conscient de ne pas répondre intégralement à l'ensemble de vos nombreuses questions, je vous encourage à consulter les sites internet suivants :
<https://www.intervent.fr/des-reponses-a-vos-questions>
<https://fee.asso.fr/pub/un-vent-de-transition/> ET <https://fee.asso.fr/eolien-terrestre/>
<https://reseauactionclimat.org/wp-content/uploads/2017/04/Transition-e%CC%81nerge%CC%81tique-ide%CC%81es-rec%CC%A7ues.pdf>
<https://bibliothèque.ademe.fr/cadic/1418/guide-pratique-eolien-en-10-questions.pdf?modal=false>
Les fascicules mentionnés sont disponibles en mairie, ainsi que d'autres tout aussi intéressants.

Bien cordialement
David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Patrick Kessenheimer" <[REDACTED]>

Bonjour Monsieur Haurit, Suite a l'e-mail de...

07/02/2022 08:57:10

De : "Patrick Kessenheimer" <[REDACTED]>
A : "Monsieur David HAURIT, Président, Intervent" <d.haurit@intervent.fr>
Cc : mairie.voelfling@orange.fr
Date : 07/02/2022 08:57
Objet : Fwd: RE : Informations de Monsieur Alfred Perrin relatives au projet éolien / Questions et réflexions

Bonjour Monsieur Haurit,

Suite a l'e-mail de Monsieur Dauendorffer, maire de Voelfling-lès-Bouzonville, je vous prie de bien vouloir trouver ci-joint mes interrogations et réflexions.

Je vous remercie de vos réponses et vous souhaite ainsi qu'à Intervent une bonne année 2022.

Cordialement,

[REDACTED]

Je n'autorise pas de communiquer mon adresse e-mail.

----- Weitergeleitete Nachricht -----
Betreff: RE : Informations de Monsieur [REDACTED] relatives au projet éolien / Questions et réflexions
Datum: Fri, 4 Feb 2022 10:22:13 +0100 (CET)
Von: mairie de voelfling <mairie.voelfling@orange.fr>
An: Patrick Kessenheimer <[REDACTED]>

Bonjour M. Kessenheimer,
J'ai pris note de vos interrogation suite au tract de M Perrin
Je vais apporter des réponses dans le BI que nous sommes en train de finaliser
Cependant il y a quelques réponses que je n'ai pas, vous devriez faire suivre votre courrier à M HAURIT qui se fera un plaisir de vous répondre.
Voici son adresse mail d.haurit@intervent.fr
Cordialement
A.Dauendorffer

*Le : *02 février 2022 à 11:39 (GMT +01:00)
*De : *Patrick Kessenheimer <[REDACTED]>
*À : *"mairie.voelfling@orange.fr" <mairie.voelfling@orange.fr>, [REDACTED] <alfred.perrin0677@orange.fr>
*Objet : *Informations de Monsieur Alfred Perrin relatives au projet éolien / Questions et réflexions

Bonjour,

Je souhaite au Conseil municipal et à la commune und bonne nouvelle année.

Suite aux informations de Monsieur Alfred Perrin, je pense qu'il serait intéressant pour chaque habitant qui n'est pas membre du conseil de

recevoir une information relative aux questions ou réflexions
ci-jointes
en PDF.

Merci.

Cordialement,

A thick, dark blue horizontal bar used to redact the sender's name and signature.

Je n'autorise pas de communiquer mon adresse e-mail.

[pièce jointe "Projet eolien.pdf" supprimée par David Haurit/Intervent]

- qui réalise l'étude du sol et garantit que la construction des éoliennes est sûre. Probablement pas Intervent
 - quel est le montant du capital social de l'entreprise qui a fait l'étude
 - toutes les études ont-elles été correctes ?
 - y-a-t'il eu un ou plusieurs projets en cours de réalisation ou réalisés où il s'est avéré que l'étude n'était pas correcte
- qui réalise l'étude relative à l'emplacement, le vent, le choix des éoliennes à mettre en place
 - quel est le montant du capital social de l'entreprise qui a fait l'étude
 - Existe-il des clauses dans le contrat que l'entreprise paye des indemnisations s'il s'avère qu'il y a moins de vent que prévu par l'étude, si le choix de l'éolienne n'a pas été correct
 - y-a-t'il eu un ou plusieurs projets où il s'est avéré que l'étude ou le choix n'était pas correct
- qui est/sont le/s constructeur/s des éoliennes
 - quel est le montant du capital social de l'entreprise
 - combien d'éoliennes a-t-elle déjà construite ? Est-ce qu'il existe des informations sur le nombre des éoliennes qui ont été en fonction pendant 20, 25 ans ?
 - y-a-t'il eu un projet en cours de réalisation ou réalisé où il s'est avéré que l'étude n'était pas correcte
- qu'elle entreprise sera responsable de la sécurité informatique
 - quel est le montant du capital social de l'entreprise
 - est-il connu qu'un réseau dont elle était responsable a déjà été piraté et qu'une éolienne a été mise hors service
- Est-ce qu'une étude de l'impact sur la nature a été réalisée ?
 - si oui, est-ce que toutes les études se sont avérées correctes
- Est-ce que la construction des éoliennes permettra aux habitants d'avoir un prix du courant moins cher
 - si oui, pour combien d'année ce sera garanti
 - si on est alors client, sera-t-il garanti qu'on ne paiera jamais plus que le prix « normal » de EDF
- Intervent :
 - Est-ce que tous les projets ont été réalisés comme prévus, sans coût supplémentaire et toutes les promesses ont-elles été tenues pour chaque projet ?
 - Quels sont les engagements :
 - ❖ garantie contractuelle d'obtenir au moins une certaine quantité de courant par an
 - ❖ garantie que l'exploitation sera réalisable dans les 20 prochaines années, sans aucun problème
 - ❖ Clause en cas de problèmes que des dédommagements sont payés (ce qui est théorique car en cas de faillite aucun paiement ne sera effectué)
- Les câbles d'alimentation du courant en place actuellement resteront-ils en place ?
- Qui a fait l'étude pour la mise en place des nouveaux câbles pour le transport de l'électricité, l'impact sur la nature, etc. ?
- Quels sont les avantages et risques pour les habitants qui ne sont pas des personnes intéressées ?
 - alimentation de courant pour un meilleur prix
 - baisse des impôts a payé à la commune
 - augmentation des impôts a payé à la commune
 - impact de la valeur des terrains et maisons (il est connu que beaucoup de personnes ne veulent pas avoir d'éolienne à proximité de leur maison)
 - impact sur la santé des personnes (sujet difficile car il n'existe selon mes connaissances aucune preuve que le fonctionnement d'une éolienne soit objectivement à l'origine d'une maladie si certains critères sont respectés, par exemple la distance nécessaire pour qu'il n'y ait objectivement pas de nuisance sonore)

Les différents avis relatifs à l'impact d'infrasons et les différentes définitions utilisées pour parler de l'impact d'une exploitation d'éoliennes prouvent du moins que tout est fait pour éviter qu'une corrélation entre la santé d'une personne et les infrasons comme origine d'une perte de santé puisse être prouvée.

Il est intéressant qu'à un niveau militaire on utilise des armes qui créent des infrasons. La raison ne peut pas découler du fait qu'on pense qu'il n'existe aucun impact sur les soldats.

- Quels sont les avantages et risques pour la commune ?
 - alimentation du courant consommé par la « commune » pour un meilleur prix
 - revenu ou perte de revenu relatif à la réalisation du projet et l'exploitation des éoliennes
 - dépense relative à la réalisation du projet et l'exploitation des éoliennes

- impact sur la valeur des terrains de la commune (selon mes connaissances, seulement deux terrains ont été vendus. Ceci est-il déjà dû au fait que le projet existe et que des acheteurs potentiels ne veulent pas venir pour cette raison ?)
- impact sur la santé des personnes, perte d'habitant
- la commune doit-elle assumer des responsabilités si le projet ne se passe pas comme prévu, si un ou plusieurs habitants tombent malade et qu'une corrélation avec l'exploitation soit juridiquement démontrée
- s'il s'avère que le bruit soit objectivement supérieur à celui prévu, qui paiera pour les mesures de protection qui devront être prises par les habitants concernés ? etc.

Pourquoi les retombées au niveau communal seront-elles réduites à 20 % ? Ceci est-il dû au fait que la commune ne participe pas à au maximum 20 % des coûts sur toute la période d'exploitation ?

- Personnes intéressées
 - quelles responsabilités auront les personnes intéressées envers les autres habitants ?
 - est-ce qu'elles prévoient des engagements envers les autres habitants en cas de problèmes ?
- Quel montant a été fixé pour couvrir les coûts des opérations de démantèlement ?
- Un conseil municipal voté dans l'avenir peut-il décider de se retirer du projet ? Si oui, quelles sont les conséquences ?

Etant donné que toute faillite d'une entreprise a pour conséquence que les personnes qui sont impactées suite à un problème au cours de la réalisation ou de l'exploitation sont également impactées financièrement, existe-t-il une assurance qui couvre cette problématique (en partant du fait que celle-ci paye vraiment le cas échéant) ?

Selon le résultat d'une recherche sur internet Intervent est une société par action simplifiée. Elle ne supporte les pertes qu'à concurrence de leurs apports. Selon le site www.societe.com le capital social est environ égale à 1,5 millions d'Euros.

Il est clair que le but de toute société est de faire du bénéfice et que toute société qui fait faillite pour une ou plusieurs raisons n'a plus aucun capital pour dédommager des créanciers.

Si toute personne intéressée et la commune n'a aucun risque ou aucune responsabilité à assumer même pour le cas où « tout » se passe mal, il est logiquement clair que le vote est en faveur de la réalisation du projet.

En partant du fait que le résultat se limite vraiment pour tout habitant à une augmentation des impôts et du prix de l'électricité et que seul les personnes intéressées auront un avantage, il est logiquement également clair que tout autre habitant doit être contre parce que « agir pour satisfaire les habitants » ne correspond pas à augmenter les coûts de chaque habitant et que toute augmentation correspond à la concrétisation d'un désavantage dont il est déjà connu qu'il se concrétisera à cause de la réalisation du projet pour les 20 prochaines années environ.



RE: projet voelfling

Barthelemy [REDACTED]

A :

David Haurit

23/01/2022 10:38

Masquer les détails

De : "Barthelemy [REDACTED]" <barthelemy.[REDACTED]@orange.fr>

A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>

s

Veillez répondre à "Barthelemy [REDACTED]"
<barthelemy.[REDACTED]@orange.fr>

Bonjour, de ma part je vous souhaite aussi une bonne année et beaucoup de courage. Je vous remercie pour votre réponse.

Bonne semaine B. [REDACTED]

envoyé : 21 janvier 2022 à 10:21

de : David Haurit <d.haurit@intervent.fr>

à : Barthelemy [REDACTED] <barthelemy.[REDACTED]@orange.fr>

objet : RE: projet voelflin

Bonjour M. [REDACTED]

Je vous souhaite tout d'abord mes meilleurs voeux pour cette nouvelle année !

Oui, il est prévu au moment du financement de proposer aux riverains un financement participatif.

Ces démarches débiteront une fois le projet autorisé par la préfecture, c'est-à-dire dans quelques années (les projets éoliens mettent 10 ans à se construire aujourd'hui en France).

Bien cordialement

David Haurit

Responsable de Projets

Intervent

Tour de l'Europe 183

3 bd de l'Europe

F - 68 100 Mulhouse

Tél. +33 (0)3 89 66 37 51

Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr

www.eolien-maintenant.fr

De : Barthelemy [REDACTED] <barthelemy.[REDACTED]@orange.fr>

A : d.haurit@intervent.fr

Date : 21/01/2022 09:00

Objet : projet voelflin

Bonjour, sur votre projet éolien sur la commune de Voelfling les Bouzonville est-il prévu une participation citoyenne « de prêter de l'argent à ce projet ».

Merci pour votre réponse et bonne journée

B.  L



Re: voelfing
 Julien ~~Da Ros~~
 A :
 David Haurit
 28/02/2022 17:42
 Masquer les détails
 De : "Julien ~~Da Ros~~" <jujulemans@hotmail.com>
 A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>

Complément de mon précédent mail.

Je ne suis visiblement pas le seul à faire cette analyse. <http://lemontchampot.blogspot.com/2020/11/larlesienne.html?m=1>

De : Julien ~~Da Ros~~ <jujulemans@hotmail.com>
Envoyé : lundi 28 février 2022 à 16:40
À : David Haurit
Objet : RE: voelfing

Bonjour M Haurit,

Je vais très bien merci.

Je ne possède pas d'entreprise de livraison de fioul et je ne reprendrais pas l'entreprise de mes parents.

RTE est une entreprise qui a pour but de gagner de l'argent et la "transition" aide RTE à en gagner plus. Leurs analyses sont parfois douteuses comme cet exemple en 2019 dans le bilan Grand Est.

De 2018 à 2019 la production fossile de la région a **augmenté** (plus 12.3%)

Pourtant RTE s'autorise sur la page "focus sur les ENR en Grand Est" à dire que la baisse du co2 est due en grande partie à la diminution du recours au charbon.

Que vient faire cette phrase sur la page "focus ENR" ??

Les ENR n'y sont absolument pour rien dans cette baisse de CO2 vu que la production thermique global à augmenter. C'est uniquement le passage du charbon au gaz qui a eu cet effet. N'est-il pas trompeur de mettre cette information sur cette page ?? RTE est-il vraiment correct ?

Pour 2021, les chiffres qui viennent de sortir confirme mon idée. La production fossile repart déjà à la hausse ... Jamais depuis le développement des éoliennes la production fossile n'a clairement baissé. Chaque dossier ou brochure éolienne promet pourtant cette baisse. Où est-elle ??

Pour ceux qui est du nucléaire, la volonté n'a jamais été de le remplacer par les ENR. Les ENR devaient remplacer le fossile et ça ne marche pas... Si le nucléaire baisse et qu'il est remplacé par des éoliennes le climat est perdant. Le giec donnant le nucléaire à moins de 10g et l'éolien à plus de 10g.



RE: voelfing
 Julien ~~Da Ros~~
 A :
 David Haurit
 28/02/2022 16:42
 Masquer les détails
 De : "Julien ~~Da Ros~~" <jujulemans@hotmail.com>
 A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>

2 Attachments



Screenshot 2022-02-28 at 16-18-32 RTE_- Fiche_Presse_-_BER_2019-pdf_1 pdf.png



Screenshot 2022-02-28 at 16-16-55 RTE Essentiel Région 2019_Grand Est pdf.png

Bonjour M Haurit,

Je vais très bien merci.

Je ne possède pas d'entreprise de livraison de fioul et je ne reprendrais pas l'entreprise de mes parents.

RTE est une entreprise qui a pour but de gagner de l'argent et la "transition" aide RTE a en gagner plus. Leurs analyses sont parfois douteuses comme cet exemple en 2019 dans le bilan Grand Est.

De 2018 à 2019 la production fossile de la région a **augmenté** (plus 12.3%)

Pourtant RTE s'autorise sur la page "focus sur les ENR en Grand Est" à dire que la baisse du co2 est due en grande partie à la diminution du recours au charbon.

Que vient faire cette phrase sur la page "focus ENR" ??

Les ENR n'y sont absolument pour rien dans cette baisse de CO2 vu que la production thermique global à augmenter. C'est uniquement le passage du charbon au gaz qui a eu cet effet. N'est-il pas trompeur de mettre cette information sur cette page ?? RTE est-il vraiment correct ?

Pour 2021, les chiffres qui viennent de sortir confirme mon idée. La production fossile repart déjà à la hausse ... Jamais depuis le développement des éoliennes la production fossile n'a clairement baissé. Chaque dossier ou brochure éolienne promet pourtant cette baisse. Où est-elle ??

Pour ceux qui est du nucléaire, la volonté n'a jamais été de le remplacer par les ENR. Les ENR devaient remplacer le fossile et ça ne marche pas... Si le nucléaire baisse et qu'il est remplacé par des éoliennes le climat est perdant. Le giec donnant le nucléaire à moins de 10g et l'éolien à plus de 10g.

Bien coradialement

Julien

▼ 2 pièces jointes



Screenshot 2022-02-28 at 16-18-32 RTE_ - Fiche_Presse_ - BER_2019-pdf_1 pdf.pngScreenshot 2022-02-28 at 16-16-55 RTE Essentiel Région 2019_ Grand Est pdf.png

RE: voelfing 

David Haurit

Julien 

28/02/2022 11:39

Bonjour M. 

J'espère que vous allez bien depuis nos deux dernières rencontres.
Nous avons passé près de 3 heures ensemble, et ma réponse n'a pas changé depuis: nous ne pourrions pas nous passer de l'éolien.

Peut-être serait-il intéressant de lire les commentaires du bilan RTE plutôt que de détourner des graphiques pour essayer de montrer que l'éolien ne vient pas remplacer le fossile, ce qui est faux. Par exemple, sous le graphique concernant l'évolution de la production au charbon du bilan 2020 que vous m'envoyez, RTE explique clairement le recours en gaz pour non seulement compenser la baisse plus polluante du charbon et l'intermittence de notre capacité nucléaire vieillissante* (à ce propos plus de 8 réacteurs montrant des problèmes de corrosion sont arrêtés aujourd'hui, y compris le réacteur n°3 de Cattenom proche de chez vous), et non pas pour compenser les périodes où la production éolienne est faible.

Ni vous ni moi ne sommes plus compétent que le président de RTE affirmant que l'éolien se substitue aux fossiles** : "La production d'origine renouvelable, qui a un coût variable nul, vient généralement se substituer à des moyens de production d'origine thermique à combustible fossile, plus coûteux et fortement émetteurs de CO2 comme les centrales au charbon."

Alors je comprends que la nécessaire trajectoire prise par la France et beaucoup d'autres pays d'éradiquer l'utilisation d'énergies fossiles nuisent à votre entreprise de livraison de fioul, mais c'est ainsi M. Da Ros : l'éolien ne requiert pas de matière première importée, le vent étant gratuit et abondant; l'éolien ne rejette ni déchets ni polluants; l'éolien est variable mais prévisible; l'éolien est compétitif; et l'éolien se monte/démonte facilement. Je ne vois pas comment on peut vouloir garantir un avenir durable à ses enfants en rejetant des énergies propres.

Votre email sera intégré au rapport de concertation, comme tous les autres emails contributifs et mes réponses.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

* voir Page 38 du rapport en pièce jointe

** voir Page 44 du rapport sur lequel vous vous basez : bilan RTE 2020



Capture bilan RTE 2020 - réponse charbon.JPG

"Julien 

Contribution à ajouter au cahier de concertation a...

24/02/2022 17:57:01

De : " " <jujulemans@hotmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 24/02/2022 17:57
Objet : voelfing

Contribution à ajouter au cahier de concertation avec les graphiques en pièces jointes :

Le développement de l'éolien en France = l'arrivée des pompiers pyromane.

Graphiques issus des bilans RTE.

Pour planter le décor, en France depuis de nombreuses années la consommation d'électricité **BAISSE** ! La production d'électricité **BAISSE** !

Avant l'an 2001 il n'y avait pas d'éolienne industrielle en France.

En 2001 La production d'électricité issu de source fossile était très raisonnable soit environ 30TWh (5TWh gaz et 25TWh charbon)

20 ans plus tard alors que la consommation est en baisse. La production thermique fossile d'électricité a **AUGEMENTÉ** à 40TWh (presque uniquement gaz) Ces 20 ans auront uniquement vu les éoliennes se multiplier.

L'éolien n'a pas réduit notre production thermique fossile, pire il a contribué par son intermittence à l'augmentation de la production thermique fossile avec toutes les conséquences géopolitiques actuelles. (Envolé du prix du gaz et de l'électricité)

Prétendre que l'éolien contribue à la baisse de la production thermique fossile et donc à sauver le climat est une vaste blague !

Si en plus pour développer l'éolien, il faut comme à Voelfling abimer des forêts qui **ABSORBENT** du CO2, c'est l'aberration la plus totale et la plus scandaleuse !!!

Pour avaler ces couleuvres heureusement il y a l'argent. Le maire de Voelfling ne le cache même pas dans sa communication ... L'argent l'argent !!! Toujours plus d'argent !!

Mais que viens faire l'argent ici ? Fait-on des éoliennes pour espérer faire de "l'écologie" ou pour faire de l'argent ?

Le remède éolien n'est que valable dans un pays comme l'Allemagne qui faisait quasiment toute son électricité avec du fossile thermique. Ces deux sources s'accordent bien car l'une est intermittente et l'autre a une capacité de suivi de charge rapide. (Réactivité à l'heure)

Ce remède ne peut pas s'appliquer en France qui fait quasiment toute son électricité avec du nucléaire qui a l'immense avantage de ne pas émettre de CO2 mais qui malheureusement n'a qu'une capacité de suivi de charge saisonnière. (Réactivité mensuelle)

Vouloir appliquer un remède Allemand à la France revient à soigner deux personnes qui n'ont pas les mêmes symptômes avec le même médicament. Dans un cas cela le soigne (Allemagne) et dans l'autre cas aggrave son mal (France).

Je suis **défavorable** à tous projets éoliens en France et encore plus à ceux comme **Voelfling** qui abime une forêt.

Julien ~~DAROS~~

PS : Je ne souhaite pas que mon commentaire soit anonyme. Je viendrais vérifier à la dernière permanence de la mairie si ma contribution est bien présente dans le cahier. [pièce jointe

"Evolution-de-la-puissance-du-parcelectro-parcelectro-nucleaire-francais-dapres-la.png"

supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot 2022-02-24 at 08-07-27

Production – Thermique fossile RTE Bilan électrique 2020.png" supprimée par David

Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot 2022-02-24 at 08-07-44 Production – Thermique

fossile RTE Bilan électrique 2020.png" supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe

"Screenshot 2022-02-24 at 08-09-55 Consommation – Evolution de la consommation RTE

Bilan électrique 2020.png" supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot

2022-02-24 at 08-10-57 Production – Production totale RTE Bilan électrique 2020.png"

supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot 2022-02-24 at 17-25-54



voelfing

Julien [REDACTED]

A :

David Haurit

24/02/2022 17:57

Masquer les détails

De : "Julien De Ros" <jujulemans@hotmail.com>

A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>

Historique : Ce message a fait l'objet d'une réponse.

7 Attachments



Evolution-de-la-puissance-du-parcelectro-parcelectro-nucleaire-francais-dapres-la.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-07-27 Production – Thermique fossile RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-07-44 Production – Thermique fossile RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-09-55 Consommation – Evolution de la consommation RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-10-57 Production – Production totale RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 17-25-54 oie_-note_conjoncture-prix_et_tarifs_de_l_elec_-juin2018 pdf.png



Screenshot 2022-02-24 at 17-40-00 Production – Eolien RTE Bilan électrique 2020.png

Contribution à ajouter au cahier de concertation avec les graphiques en pièces jointes :

Le développement de l'éolien en France = l'arrivée des pompiers pyromane.

Graphiques issus des bilans RTE.

Pour planter le décor, en France depuis de nombreuses années la consommation d'électricité **BAISSE** ! La production d'électricité **BAISSE** !

Avant l'an 2001 il n'y avait pas d'éolienne industrielle en France.

En 2001 La production d'électricité issu de source fossile était très raisonnable soit environ 30TWh (5TWh gaz et 25TWh charbon)

20 ans plus tard alors que la consommation est en baisse. La production thermique fossile d'électricité a **AUGEMENTÉ** à 40TWh (presque uniquement gaz) Ces 20 ans auront uniquement vu les éoliennes se multiplier.

L'éolien n'a pas réduit notre production thermique fossile, pire il a contribué par son intermittence

à l'augmentation de la production thermique fossile avec toutes les conséquences géopolitiques actuelles. (Envolé du prix du gaz et de l'électricité)

Prétendre que l'éolien contribue à la baisse de la production thermique fossile et donc à sauver le climat est une vaste blague !

Si en plus pour développer l'éolien, il faut comme à Voelfling abimer des forêts qui **ABSORBENT** du CO2, c'est l'aberration la plus totale et la plus scandaleuse !!!

Pour avaler ces couleuvres heureusement il y a l'argent. Le maire de Voelfling ne le cache même pas dans sa communication ... L'argent l'argent !!! Toujours plus d'argent !!
Mais que viens faire l'argent ici ? Fait-on des éoliennes pour espérer faire de "l'écologie" ou pour faire de l'argent ?

Le remède éolien n'est que valable dans un pays comme l'Allemagne qui faisait quasiment toute son électricité avec du fossile thermique. Ces deux sources s'accordent bien car l'une est intermittente et l'autre a une capacité de suivi de charge rapide. (Réactivité à l'heure)

Ce remède ne peut pas s'appliquer en France qui fait quasiment toute son électricité avec du nucléaire qui a l'immense avantage de ne pas émettre de CO2 mais qui malheureusement n'a qu'une capacité de suivi de charge saisonnière. (Réactivité mensuelle)

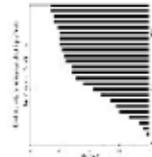
Vouloir appliquer un remède Allemand à la France revient à soigner deux personnes qui n'ont pas les mêmes symptômes avec le même médicament. Dans un cas cela le soigne (Allemagne) et dans l'autre cas aggrave son mal (France).

Je suis **défavorable** à tous projets éoliens en France et encore plus à ceux comme **Voelfling** qui abime une forêt.

Julien 

PS : Je ne souhaite pas que mon commentaire soit anonyme. Je viendrais vérifier à la dernière permanence de la mairie si ma contribution est bien présente dans le cahier.

▼ 7 pièces jointes



Evolution-de-la-puissance-du-parcelectro-nucleaire-francais-dapres-la.pngScreenshot 2022-02-24 at 08-07-27 Production – Thermique fossile RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-07-44 Production – Thermique fossile RTE Bilan électrique 2020.pngScreenshot 2022-02-24 at 08-09-55 Consommation – Evolution de la consommation RTE Bilan électrique 2020.png



Screenshot 2022-02-24 at 08-10-57 Production – Production totale RTE Bilan électrique 2020.pngScreenshot 2022-02-24 at 17-25-54 oie_-note_conjoncture-prix_et_tarifs_de_l_elec_-juin2018 pdf.png



Screenshot 2022-02-24 at 17-40-00 Production – Eolien RTE Bilan électrique 2020.png

Re: Info projet voelfling les Bouzonville 📎

David Haurit A Julien [REDACTED]

02/02/2022 12:10

Re-bonjour

Tout comme nos échanges, l'authenticité des remarques est garantie par nos emails : vous en avez une copie sur votre ordinateur, j'en ai une également.

La crédibilité de la démarche repose sur le service d'information rendu (vous avez une réponse); et sur la méthode d'analyse des observations en fin de concertation. Sachant que ces observations seront listées et analysées dans le rapport final, vous y aurez accès une fois qu'il sera publié. Nous réaliserons ce travail de synthèse en février.

Cela dit, les remarques écrites sur le registre à disposition en mairie sont accessibles à toutes et tous pendant la concertation.

La promesse de bail est un document signé entre la collectivité et la société Intervent. C'est un document standard au sein de notre entreprise, similaire à celui des autres sociétés de développement éolien. Il mentionne les parcelles cadastrales appartenant à la commune engagées dans cette promesse de bail (bois section 02 n°80), le loyer de la location prévue par éolienne (3500€/MW - éolienne prévue autour de 3 MW), et la durée (8 ans pour la promesse et 21 ans pour le bail). Je pourrai vous la montrer lors d'une permanence.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

"Julien [REDACTED]"

Bonjour, Merci pour votre réponse.

02/02/2022 10:39:52

De : "Julien [REDACTED]" <jujulemans@hotmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 02/02/2022 10:39
Objet : Re: Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour,

Merci pour votre réponse.

Je ne comprends pas ce principe d'anonymat et de décalage.

Comment l'authenticité et la crédibilité des remarques et des observations pourraient-elles être garantie si elles ne sont pas publiées à mesure qu'elles sont portées au registre de concertation et de surcroît de manière anonyme ?

Aussi pour que le public puisse analyser sur l'ensemble des aspects ce projet, pouvez vous mettre à disposition sur votre site, la promesse de bail conclu avec la municipalité ?

Bien cordialement

Julien [REDACTED]
(0619977570)

Télécharger [Outlook pour Android](#)

From: David Haurit <d.haurit@intervent.fr>
Sent: Wednesday, February 2, 2022 9:34:49 AM

To: Julien Da Ros <jujulemans@hotmail.com>
Subject: RE: Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour M. Da Ros

Les observations ne seront publiées de façon anonyme dans le rapport de concertation, une fois cette dernière terminée, c'est-à-dire courant mars.

Le but de cette concertation est de faire le projet le plus acceptable possible (au travers d'une synthèse des remarques une fois la concertation terminée), ET de répondre aux questions que peuvent se poser les riverains (par email, présentiel, téléphone et brochure/dossier mairie et internet).

Bien cordialement

David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

De : "Julien Da Ros" <jujulemans@hotmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 01/02/2022 17:21
Objet : RE: Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour Mr Haurit,

Mes meilleurs vœux également.

Pouvez-vous m'indiquer sur quel site les observations du public sont publiées ?

Bien cordialement

Julien Da Ros

De : David Haurit <d.haurit@intervent.fr>
Envoyé : mercredi 19 janvier 2022 13:34
À : Julien Da Ros <jujulemans@hotmail.com>
Objet : RE: Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour M. Da Ros,

Je vous souhaite tout d'abord mes meilleurs vœux et une excellente santé pour cette nouvelle année !

Santé d'ailleurs qui est la clef de la réunion publique : de telles réunions ne sont malheureusement pas compatibles avec cette crise sanitaire interminable.

Cela dit, le but de la réunion publique n'est pas d'avoir un débat sur l'éolien (de part mes expériences les opposants monopolisent très souvent la parole), mais bien de donner de l'information, ce que fait très bien la permanence publique puisque l'information est personnalisée et ciblée selon les attentes des visiteurs.

Vous posez la question du nucléaire, que l'Europe vient de catégoriser comme "énergie de transition".

La vidéo accessible sur le lien ci-dessous relate de la vision des employés d'Intervent quant au nucléaire, même si personnellement je suis plus modéré car conscient des services rendus jusqu'à maintenant en France, notamment en terme de rejets CO2.

<https://www.youtube.com/watch?v=X6vsN8Enf7o>

Concernant les 2 cartes, elles représentent la même zone de projet, la carte du site internet ayant été mise à jour en intégrant une habitation oubliée dans la carte de la brochure. Sans grande incidence sur la pertinence de l'information de la brochure et la qualité du projet.

Je vous propose de continuer cette conversation une fois la concertation débutée (1er février), lors d'une permanence si vous le souhaitez.

Bien cordialement

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71
www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

De : "Julien De Ros" <jujulemans@hotmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 18/01/2022 16:41
Objet : Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour,

Pouvez vous m'expliquer la différence entre ces 2 plans où la zones de projet est différente ? L'un provient de votre site et l'autre du prospectus. De quel plan faut-il tenir compte ?

Je suis ravi de voir que votre communication est accès sur le réchauffement climatique et les émissions de GES.

Personnellement je suis également convaincu qu'il faut lutter contre les émissions de GES. Aussi cela me pousse à vous poser cette question : Quel est la position d'intervent vis-à-vis de l'énergie nucléaire très bas carbone ? Fait-elle partie selon vous des bons outils pour lutter contre le réchauffement climatique ?

Quand aura lieu la 1ère réunion publique où les différents points de vue pourront être exposés et débatus équitablement ? Les permanences unilatérales proposées ne me semblent pas

équitables.

Bien cordialement

Julien D. P.

0619977570 [pièce jointe "Screenshot_20220118_152435.jpg" supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot_20220118_152409.jpg" supprimée par David Haurit/Intervent]

RE: Info projet voelfling les Bouzonville 📄

David Haurit ^A Julien De Ros

19/01/2022 13:29

CCC
Kathy Varin, Hadrian Loreille

Bonjour M. De Ros,

Je vous souhaite tout d'abord mes meilleurs voeux et une excellente santé pour cette nouvelle année !

Santé d'ailleurs qui est la clef de la réunion publique : de telles réunions ne sont malheureusement pas compatibles avec cette crise sanitaire interminable. Cela dit, le but de la réunion publique n'est pas d'avoir un débat sur l'éolien (de part mes expériences les opposants monopolisent très souvent la parole), mais bien de donner de l'information, ce que fait très bien la permanence publique puisque l'information est personnalisée et ciblée selon les attentes des visiteurs.

Vous posez la question du nucléaire, que l'Europe vient de catégoriser comme "énergie de transition". La vidéo accessible sur le lien ci-dessous relate de la vision des employés d'Intervent quant au nucléaire, même si personnellement je suis plus modéré car conscient des services rendus jusqu'à maintenant en France, notamment en terme de rejets CO2.
<https://www.youtube.com/watch?v=X6vsN8Enf7o>

Concernant les 2 cartes, elles représentent la même zone de projet, la carte du site internet ayant été mise à jour en intégrant une habitation oubliée dans la carte de la brochure. Sans grande incidence sur la pertinence de l'information de la brochure et la qualité du projet.

Je vous propose de continuer cette conversation une fois la concertation débutée (1er février), lors d'une permanence si vous le souhaitez.

Bien cordialement

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71
www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

"Julien De Ros" Bonjour, Pouvez vous m'expliquer la différence en... 18/01/2022 16:41:27

De : "Julien De Ros" <jujulemans@hotmail.com>
A : "David Haurit" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 18/01/2022 16:41
Objet : Info projet voelfling les Bouzonville

Bonjour,

Pouvez vous m'expliquer la différence entre ces 2 plans où la zones de projet est différente ? L'un provient de votre site et l'autre du prospectus. De quel plan faut-il tenir compte ?

Je suis ravi de voir que votre communication est accès sur le réchauffement climatique et les

émissions de GES.

Personnellement je suis également convaincu qu'il faut lutter contre les émissions de GES. Aussi cela me pousse à vous poser cette question : Quel est la position d'intervent vis-à-vis de l'énergie nucléaire très bas carbone ? Fait-elle partie selon vous des bons outils pour lutter contre le réchauffement climatique ?

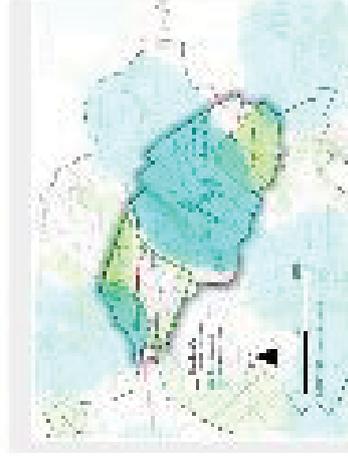
Quand aura lieu la 1ère réunion publique où les différents points de vue pourront être exposés et débatus équitablement ? Les permanences unilatérales proposées ne me semblent pas équitables.

Bien cordialement

~~Julien B...~~

~~0619971110~~ [pièce jointe "Screenshot_20220118_152435.jpg" supprimée par David Haurit/Intervent] [pièce jointe "Screenshot_20220118_152409.jpg" supprimée par David Haurit/Intervent]

- ▼ 2 pièces jointes



Screenshot_20220118_152435.jpg Screenshot_20220118_152409.jpg

RE: Voelfling 

David Haurit  Guy ~~Couraud~~

18/01/2022 11:58

Bonjour

Le bulletin n'est pas disponible en allemand.

Bien cordialement

David Haurit / Intervent

"Guy ~~Couraud~~"

Pouvez-vous m'envoyer #02 bulletin d'informatio...

18/01/2022 11:40:23

De : "Guy ~~Couraud~~" <guy.gouraud57@gmail.com>

A : "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>

Date : 18/01/2022 11:40

Objet : Voelfling

Pouvez-vous m'envoyer #02 bulletin d'information en Allemand sur mon adresse mail
merci

Envoyé à partir de [Courrier](#) pour Windows

RE: VOELFLING 📄

David Haurit A Sabine P...

17/01/2022 15:20

CCC
Hadrian Loreille, Kathy Varin

Bonjour Mme P...

La concertation ne commence que le 01 février, mais je me permets tout de même de vous apporter une réponse rapide :

L'oie des neiges n'est pas en voie de disparition tant sa population (surtout au Canada) est importante. Elle n'est donc pas listée dans l'Annexe 1 de la directive Oiseaux de l'UE (qui répertorie les espèces en danger).

C'est également un oiseau peu sensible aux éoliennes, notamment car en période de migration il vole bien au-dessus d'une éolienne de 150m de haut en bout de pales.

(ref : https://inpn.mnhn.fr/espece/cd_nom/2727)

Il y aura de toute façon une étude ornithologique complète à venir réalisée par un bureau d'études indépendant et spécialisé, dont les résultats seront rendus publics une fois les demandes d'instructions en cours.

Je reste à votre disposition pour plus de renseignements si vous le souhaitez.

David Haurit
Responsable de Projets

Intervent
Tour de l'Europe 183
3 bd de l'Europe
F - 68 100 Mulhouse
Tél. +33 (0)3 89 66 37 51
Mobile: +33 (0)6 44 03 87 71

www.intervent.fr
www.eolien-maintenant.fr

"Sabine P..." Bonjour, Nous sommes contre les éoliennes en ra... 17/01/2022 12:01:26

De : "Sabine P..." <Sabine.P...@gmail.com>
A : "d.haurit@intervent.fr" <d.haurit@intervent.fr>
Date : 17/01/2022 12:01
Objet : VOELFLING

Bonjour,

Nous sommes contre les éoliennes en raison du risque que cela pose pour les oies de neige durant leur vol.

De plus, vous les placez trop près des habitations et nous avons déjà voté contre (sans regrets) pour Heining-les-Bouzonville.

Bien à vous,

Sabine P...

INTERVENT

David Haurit

A : alfred.perrin0677

10/01/2022 12:16

Bonjour M. Perrin

Merci pour vos voeux ! Nous vous souhaitons également une bonne année et une excellente santé pour 2022 !

Vous nous avez écrit mais il est difficile de savoir de quel projet il s'agit.
Pourriez-vous préciser dans quelle commune se situe le projet afin que je puisse flécher votre question vers le bon interlocuteur ?

Merci par avance.

Bien cordialement
David Haurit / Intervent (06.44.03.87.71)

Submitted on Lundi, 3 janvier, 2022 - 18:53
Submitted by anonymous user: 90.56.64.8
Submitted values are:

Votre nom: perrin
Votre email: alfred.perrin0677@orange.fr
Objet: consultation suite au projet éolien
Votre message:
Bonsoir et je vous souhaite une bonne année à votre équipe.
Pourquoi donner si tardivement tous les éléments nécessaires et ceux-là aux heures de permanences.
il aurai été plus judicieux d'organiser une réunion publique?
RGPD: J'accepte de transmettre à Intervent mes données personnelles pour obtenir une réponse

The results of this submission may be viewed at:
<https://www.intervent.fr/node/11/submission/1063>

INTERVENT Tour de l'Europe 183, 3 Bd de l'Europe Mulhouse 68100

PROJET EOLIEN DE VOELFLING-LES-BOUZONVILLE (57)
CONCERTATION PREALABLE
Registre des Observations

Consultations libres en Mairie et Permanences du 16 et 17 février 2022

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
Spies Dagmar	26 Rue Principale 57320 Héining-les-Bouzonville	spies.dagmare@gmail.com	

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Voici Petition remise le 25 février 2012

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
.....			
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			
.....			
.....			
.....			
.....			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
.....			
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			
.....			
.....			
.....			
.....			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
.....			
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			
.....			
.....			
.....			
.....			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
.....			
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			
.....			

.....
.....
.....
.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....
.....
.....
.....
.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....
.....
.....
.....
.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....
.....
.....
.....
.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
BEAUVIS René	Ancis Chateau Rouge		
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			
Dépôt pétition des habitants de Chateau Rouge			
Dépôt délibération du conseil municipal.			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :			

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
PERRIN Alfred	5 rue des Tilleuls		<i>Perrin</i>

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

le 25/02/2022

je dépose le Recueil des signatures des Habitants de Voelfling-lès-Buzanville, contre le projet éolien de Voelfling.

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature

REMARQUE(S) / AVIS / SUGGESTION(S) :

.....

.....

.....

.....

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
STOECKLIN	Radekund 1. Rue de Trombarn 57320 Oberdorf		

REMARQUE(S) : 25/02/2022

Je dépose le recueil des signatures des habitants de ~~Oberdorf~~ Oberdorf, contre le projet éolien de Veefling

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) : 181 signatures et
15 foyers qui voulaient pas signer

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) :

NOM / Prénom	Adresse	Contact (email/tel)	Signature
--------------	---------	---------------------	-----------

REMARQUE(S) :

Concertation Eolien du 01 février 2022 au 28 février 2022

Date	Nbr Pers	Origine	Objet
Mardi 01 février 2022	0		
Vendredi 04 février 2022	0		
Mardi 08 février 2022	4	Association Hêtre Vivant M. Hojnowsky J (Voelfling) M. Barré M (Heining) M. Altmaier (Heining)	Dépôt courrier dans registre Information Information Information
Vendredi 11 février 2022	1	Mme Lemarchand A (Maire de Heining)	Dépôt courrier dans registre
Mardi 15 février 2022	1	Résidente de Heining	Observation dans registre
Mercredi 16 février 2022 INTERVENT	3	M. Barré M (Heining) M. Altmaier (Heining) M. Daros (hêtre vivant)	Information Information Information
Jeudi 17 février 2022 INTERVENT	6	M. Daros (hêtre vivant) M. Perrin A (Voelfling) M. Oberlender JF (Voelfling) M. Oberlender H (Voelfling) M. Hesse G (Maire d'Oberdorff) M. Bergmann (1 Adjoint Oberdorff)	Information Information Information Information Information Information
Vendredi 18 février 2022	0		
Mardi 22 février 2022	0		
Vendredi 25 février 2022	4	M. Bernard R (Maire de Château-Rouge) Mme Lemarchand A (Maire de Heining) M. Perrin A (Voelfling) 2 Résident d'Oberdorff	Dépôt pétition dans registre Dépôt pétition dans registre Dépôt pétition dans registre Dépôt pétition dans registre



Hêtre vit vent - 44 rue de THIONVILLE, FREISTROFF (57320) -
Association inscrite auprès du Tribunal d'Instance de METZ
Volume 177 Folio n°190- Siret : 841 915 937 00012
hetrevitvent@laposte.net - ☎ 06 77 75 79 28
www.hetrevitvent.fr - <https://www.facebook.com/hetre.vit.vent>

INTERVENT
Monsieur Didier HAURIT
3 boulevard de l'Europe
Tour de l'Europe 183
68100 MULHOUSE

A FREISTROFF, le 08 février 2022

Objet : Opposition au projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville

Monsieur Haurit,

L'association Hêtre vit vent œuvre en matière de **préservation de l'environnement dans le territoire Bouzonvillois**. A ce titre, elle s'intéresse à l'ensemble des projets susceptibles d'impacter le vivant.

Le projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville, mené par votre société, prévoit l'implantation de quatre éoliennes dont deux en **milieu forestier**.

La forêt, **puits de carbone et réservoir de biodiversité**, joue un rôle dans la captation du dioxyde de carbone atmosphérique, participant ainsi à la limitation de l'effet de serre et donc au maintien d'un climat stable. La Stratégie Nationale Bas Carbone¹, dans son objectif F1, rappelle cette fonction majeure et préconise de conserver les forêts.

C'est également un **milieu faunistiquement riche** dans lequel il convient, selon le Schéma Régional Eolien², d'éviter l'implantation d'éoliennes. Les zones boisées assurent la continuité au sein du territoire en permettant la circulation des espèces animales, maintenant ainsi son **équilibre biologique**. D'après le SRADDET³, la fragmentation de ces espaces, néfaste au déplacement des animaux, est une menace pesant sur nos forêts, qu'il convient donc d'éviter.

Cette démarche d'évitement, demandée également par le Commissariat Général au Développement Durable⁴, n'a pas été prise en compte.

Enfin, votre dossier de concertation indique que « le site du projet a été retenu suite à une recherche à plusieurs échelles, le but étant l'élimination d'un maximum de contraintes à un stade précoce du développement, les principales contraintes étant liées à la sensibilité des sites. »

Il semble que la sensibilité du milan royal et de la cigogne noire, espèces protégées, n'a pas été étudiée. En effet, l'Office des Données Naturalistes de la Région Grand-Est indique que la commune de **Voelfling-lès-Bouzonville fait partie du secteur de sensibilité maximale du milan royal et de la cigogne noire**, devant par conséquent être exclue de tout projet éolien d'après les recommandations à destination des promoteurs émises par la DREAL⁵.

Prétendre « être acteurs pour freiner le changement climatique » et tendre vers « un modèle énergétique propre » apparaît fallacieux. Vos arguments et la nature même de ce projet révèlent donc au mieux une **méconnaissance de l'environnement** en général et de notre territoire en particulier ainsi que des préconisations des instances officielles, au pire un mépris d'une population crédule pour lui faire accepter un projet à unique visée financière.

En raison de ces incohérences, nous nous opposons à la réalisation du projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville.

Fort des quelques éclairages complémentaires apportés ci-dessus par nos soins, nous attendons un **renoncement de votre part à la réalisation de cette zone industrielle dès la fin de la concertation** et vous adressons nos sincères salutations.

Le bureau de l'association Hêtre Vit Vent représenté par sa présidente, Delphine STEGRE



Sources :

¹ Stratégie Nationale Bas Carbone, orientation F1 :

« Assurer dans le temps la conservation et le renforcement des puits et des stocks de carbone du secteur forêt-bois » puis « Préserver les surfaces forestières en réduisant les défrichements »

² SRE - page 30 :

« Afin de préserver également les lisières de forêt, milieu écologiquement riche, il convient de respecter une distance d'implantation d'au moins 200 mètres. » et « Pour ces motifs, il conviendra d'éviter l'implantation de projets en forêts. »

³ Schéma Régional d'Aménagement, de Développement Durable et d'Égalité des Territoires Grand-Est, annexe 5 - page 74 :

« Une des menaces est une fragmentation des massifs forestiers néfaste aux déplacements des espèces »

⁴ Séquence ERC du Commissariat Général au Développement Durable :

« La séquence « Eviter-réduire-compenser » a pour objectif d'établir des mesures visant à éviter les atteintes à l'environnement »

⁵ DREAL Grand-Est – Recommandations pour la constitution des dossiers de demande d'autorisation environnementale de projets éoliens – page 5 :

« Les développeurs de projets doivent exclure les territoires à sensibilité maximale pour l'implantation des éoliennes. »

Copies :

- Préfecture de la Moselle
- Mairies de Bouzonville, Château-Rouge, Heining-lès-Bouzonville, Villing, Voelfling-lès-Bouzonville
- Républicain Lorrain

Voelfling-lès-Bouzonville 80000

Voelfling-lès-Bouzonville

Mme Stegre

44 rue de Bouzonville

80000 Mulhouse

Mulhouse, le 8 février 2022

OBJET : Projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville / Réponse à votre courrier du 08/02/2022 concernant la concertation préalable du projet éolien de Voelfling-lès-Bouzonville

Ref # MO69 DH

Madame Stegre,

La société INTERVENT vous remercie de la contribution que vous apportez au projet éolien sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville. Notre objectif principal est la production d'électricité bas carbone compétitive et durable.

Le projet de quatre éoliennes situées sur la commune de Voelfling-lès-Bouzonville répond à ce titre à la Stratégie Nationale Bas Carbone du bois d'Eberswald dans la réduction des émissions de gaz à effet de serre.

L'impact sur le milieu forestier ne peut certes pas être ignoré. Toutefois, selon l'article L341-6 du Code forestier, un reboisement allant jusqu'à cinq fois la surface défrichée (selon le rôle économique, écologique et social du bois) devra être réalisé.

Dans le milieu boisé du projet, l'implantation des deux éoliennes empiètera de 60 ares sur une surface de 23,92 hectares pour la seule parcelle communale du bois d'Eberswald, soit 2.5%. Il faut noter que les seules zones boisées ne peuvent pas assurer la continuité écologique, servant à une partie de la faune sauvage. Une mixité de prairies ensauvagées et de bois est indissociable. D'autre part, toutes les zones boisées n'ont pas la même qualité biologique selon leur utilisation. Pour preuve, la parcelle en monoculture de Pins Douglas (de 4,45 hectares), située au Nord-Est de la forêt d'Eberswald, est exclusivement dédiée à l'exploitation du bois.

Vous conviendrez également que la méthodologie de coupe des exploitations forestières est également à mettre en question vis-à-vis de la continuité écologique des milieux naturels. La coupe à blanc des monocultures forestières, étalées sur plusieurs hectares, ne sont-elles pas une entrave, équivalente voir plus importante que les zones défrichées pour les éoliennes, à l'intérêt écologique des bois □

Le projet de parc éolien est en effet dans une zone de forte sensibilité pour le milan noir et la cigogne noire. Toutefois, les schémas régionaux pouvant indiquer une tendance générale à un maillage assez large (□0 x □0 □m pour Odonat 2020) ne suffisent pas à donner une information suffisamment précise pour les enjeux naturels. Les couloirs de migration peuvent évoluer d'une année à l'autre pour les oiseaux migrateurs et les couples de milans Royal peuvent changer leur lieu de nidification. Enfin, la présence des parcs éoliens aux alentours du projet démontre une possible cohabitation entre l'avifaune et les éoliennes.

Il faut également noter l'augmentation de la population de milan Royal depuis une dizaine d'annéesⁱ. Les comptages sur les cols basques relaient une évolution de moins □2.000 individus en 20□□ à près de 20.000 individus en 20□□ avec une tendance croissante de la population.

Tous ces éléments nous amènent à penser qu'un projet sur Voelfling-lès-Bouzonville est possible. La validation du projet se fera naturellement au regard des résultats de l'étude environnementale que nous allons commencer dans les semaines à venir. □ette étude sert de fondement à l'étude d'impacts, qui comme vous le savez est le document sur lequel la préfecture se base pour délivrer les autorisations.

Nous reviendrons donc vers vous une fois cette étude environnementale approfondie terminée.

Sincères salutations,

Hadrian LOREILLE □ David H□URIT
INTERVENT

ⁱ https://www.life-eurokite.eu/files/LIFE_EUROKITE_content/Informationsmaterial/Agir_pour_le_Milan_royal%20%28FR%29.pdf

***Pétition contre le projet éolien
de
Vœlfling-lès-Bouzonville***

***Recueil des signatures
du 01/02/2022 au 24/02/2022***

des habitants

de

Vœlfling-lès-Bouzonville

Mr Alfred PERRIN

Vœlfling-lès-Bouzonville

le recueil comporte 12 feuilles :

- 1 : page titre
- 2 : sommaire et avant propos
- 3 : contribution 1
- 4 : contribution 2 en langue allemande
- 5 : cette page comporte 12 signatures (en ligne 4 et 7 Monsieur et Madame ont signé)
- 6 : page de 10 signatures
- 7 : page de 10 signatures
- 8 : page de 10 signatures
- 9 : page de 10 signatures
- 10 : page de 10 signatures
- 11 : page de 10 signatures
- 12 : page de 9 signatures

le recueil comporte **81 signatures** contre ce projet. Avant propos :

Avant propos :

En deux mots: **respecter et comprendre.**

Le respect dû aux arbres est de même nature que celui dû à tous les êtres vivants.

Nous sommes à l'heure où l'humanité commence à prendre conscience du fait qu'elle fait aussi partie de l'écosystème formidablement vaste et complexe constitué par l'enveloppe vivante de la terre, dont elle ne peut, sans danger pour sa survie même, altérer trop le fonctionnement.

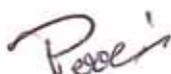
Elle doit comprendre que son destin est lié à celui des arbres, et que son propre intérêt passe par un juste équilibre avec la forêt.

Quelle que soit leur taille, respectons donc les arbres ; ne les mutilons pas.

Comprenons et respectons également les écosystèmes dont ils font partie.

Comprenons enfin les opérations sylvicoles, dont la préoccupation majeure, même lorsque les arbres sont abattus, est la pérennité de la **forêt**.

Alfred PERRIN



Nous ne partageons pas les arguments, ni les propos du promoteur:

Il est **FAUX** de prétendre que l'éolien est une des énergies les moins chères.

Il est **FAUX** de prétendre que l'éolien produit énormément d'électricité.

La production dépend du vent et en l'absence de vent, il faut impérativement palier ce manque d'électricité par la remise en route, des centrales à charbon, au fioul ou au gaz:

L'éolien est une énergie renouvelable mais *intermittente*, *NON pilotable* et qu'on ne peut pas stocker.

L'éolien n'est pas une réponse au problème du dérèglement climatique.

L'Allemagne émet 5 à 7 fois plus de CO2 que la France: elle est sortie du nucléaire et a investi massivement dans des parcs éoliens, mais a été contrainte de construire une nouvelle centrale au charbon de **1100 MW** (DATTEL 4) pour subvenir à ses besoins.

La France: avec **72%** de nucléaire et **21%** de production de renouvelables (principalement les barrages hydro-électriques puisque le solaire ne représente que **2%** et l'éolien que **5%**), la production d'électricité française est «**décarbonée**» à **93%**.

► **Nous demandons l'abandon du projet éolien de et à VCELFLING** ◀

Nous disons non au mitage de notre territoire: il est inacceptable de voir éclore des parcs de **2 à 4** éoliennes tous les **2 à 6** kilomètres.

Nous demandons de préserver notre Forêt, qui est un être vivant et qui présente un *milieu important pour la biodiversité*.

Nous n'acceptons pas de subir le bruit, les infrasons, ni leurs flashes lumineux signalant leur présence, le mât et ses pales à l'horizon.

Véritable pollution visuelle et nuisible à la santé.

Nous mettons au défi le promoteur de trouver une société en **France** pour un démantèlement à **50.000€** (montant fixé par arrêté ministériel) !.

Ces machines peu rentables sont *grassement subventionnées* par de *l'argent publique*.

La lutte contre le réchauffement climatique passera d'abord par une **réduction** de notre consommation énergétique (électricité, transport, déplacement etc...) voilà où devraient être **engagées** ces subventions.

Le projet au final aura généré un **vent nouveau**, celui de la **discord**e entre voisins !!!

Wir teilen weder die Argumente noch die Vorschläge der Betreiberfirma:

Es ist falsch, dass die Windenergie eine der günstigsten Energien ist.

Es ist falsch, dass die Windkraft sehr viel Strom produziert.

Windkraftanlagen sind abhängig vom Wind. Bei Flaute kann kein Strom produziert werden. Dann müssen Kohle - und Gaskraftwerke einspringen um die Netze stabil zu halten.

Die Windkraft ist eine „erneuerbare Energie“, Wind weht aber nicht zuverlässig und lässt sich nicht vorrätig halten.

Die Windkraft löst nicht das Problem des Klimawandels

Deutschland stößt 5-7mal mehr CO2 aus als Frankreich: Deutschland ist aus der Kernkraft ausgestiegen und hat massiv in Windkraftparks investiert, war aber dadurch gezwungen ein neues Kohlekraftwerk mit 1100 MW (Datteln4) zu bauen, um seinen Strombedarf decken zu können.

Frankreich: Mit seinen 72% Strom aus AKWs und 21% Strom aus erneuerbaren Energien (der größte Anteil stammt aus Wasserkraft, da Solarenergie nur 2% und **Windkraft nur 5%** ausmachen), ist die französische **Stromproduktion zu 93% CO2-frei.**

Wir fordern einen Stopp des Windkraftprojekts in Voelfling!!!

Wir sagen Nein zur Verspargelung der Landschaft: es ist unerträglich wie Windparks im Abstand von 2-6 km mit ihren Windrädern die Landschaft zerstückeln.

Wir möchten unseren Wald erhalten, ein lebendiges Stück Natur und ein wichtiger Lebensraum für die **Artenvielfalt.**

Wir wollen **weder** den **Lärm**, den **Infraschall**, das **Dauer-Geblinke** noch die **gigantischen Türme** mit ihren **Rotorblättern am Horizont** ertragen müssen.

Beeinträchtigung des Landschaftsbildes und der Gesundheit

Wir verlangen vom Vertreter von INTERVENT, uns eine Firma zu nennen, die einen **Abbau der Windturbinen (nach 25 Jahren) für 50'000 €** vornimmt (festgesetzter Betrag per Ministerialbeschuß)!

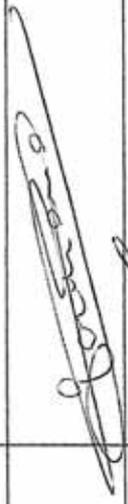
Diese unrentablen Maschinen werden **durch unsere Gelder großzügig subventioniert.**

Das beste Mittel gegen den Klimawandel ist immer noch Stromsparen. Das Transportwesen und der Verkehr müssten ökologisch erneuert werden. Da wären Subventionen nützlich!

Dieses Projekt erzeugt in Wahrheit einen neuen Wind, der Zwietracht unter den Nachbarn sät!!!

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	PERRIN	Alfred	5	Rue des Tilleuls	Perrin
2	Perrin	Simone	5	Rue des Tilleuls	Perrin
3	Thédaldy	Elisane	3	Rue des Tilleuls	Thédaldy
4	Mme M ^{rs} Muller	Marcel Chantal	1	Rue des Tilleuls	Muller
5	VINTRIGNER	SYLVIE	4	Rue des Tilleuls	Victor
6	VINTRIGNER	PATRICK	4	Rue des Tilleuls	
7	M ^{rs} et M ^{me} VERONESI	Genevieve Genevieve	8	Rue des Tilleuls	Veronesi
8	SCHILLINGER	SUSANNE	6	RUE DES TILLEULS	
9	Zeller	Frank	6	Rue des Tilleuls	F. Zeller
10	Kugel	OSCAR	16	rue des Tilleuls	

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Buegel	Catherine	16	rue des Tillieux	
2	Buegel	Claire	5	rue des Frères	
3	Trütz	Nathalie	24	Rue des Tillieux	
4	TRITZ	Marcel	4	4	
5	Boersch	Dominique	22	Rue de Tillieux	
6	BOZYCH	Martine	22	Rue des Tillieux	
7	DAUTCOURT	Auréli	13	Rue des Tillieux	
8	DoffDinhoff	MARC	13	13 Rue des Tillieux	
9	SCHIFFMANN	DESIRE	18	18 Rue des Tillieux	
10	SCHIFFMANN	MARIE LAURIE	18	18 Rue des Tillieux	

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	HILF	Daniel	9	rue de Vieux-Hautin	
2	GORMAND	Deniële	8A	Rue du Pont	
3	forward	Yveny	8A	Rue du Pont	
4	GORNAND	Fabrice	8	Rue du Pont	
5	GORMAND	Isabelle	8	Rue du Pont	
6	ZIMMER	Sandra	3	Rue du Pont	
7	Zimmer	François	3	Rue du Pont	
8	HILT	Jean-Baptiste		18 Rue des Prés	
9	MULLER	Christiane	16	Rue des Prés	
10	BEZ	Jonathan	17	rue des prés	

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Schmidt	Christiane	19	rue des prés	
2	Strüpp	Sigrid	3	Rue du Neuf moulin	
3	Kutschner	Carment	1	Rue du vieux moulin	
4	Kutschner	Palma	1	Rue Du Vieux moulin	
5	Fellner	Lothar	10	Rue du pont	
6	Altmair	Christina	8	Rue des Prés	
7	QUOTADAMO	Fidel	13	Rue des Prés	
8	QUOTADAMO	Christine	13	RUE DES PRÉS	
9	DAUB	HUBERT	11	Rue DES PRÉS	
10	DAUB	JOHANNA	11	Rue DES PRÉS	

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	FRACASSO	Sulie	17	Rue des prés Voelfling les Bouzils	Stress
2	Gross	Vannick	79	Rue des prés Voelfling les Bouzenville	Vannick Groll
3	FRARETTA	CRISTINA	8	Rue du vieux Moulin Voelfling les Bouzenville	FRARETTA
4	Batista	Jose	18	Rue du vieux Moulin Voelfling les Bouzenville	
5	Quadratamer	Sabrin	7	Rue du vieux Moulin Voelfling les Bouzenville	
6	Friedrich	Markus	6	Rue du vieux Moulin Voelfling les Bouz.	Friedrich
7	Zahn	Junine	6	Rue du vieux Moulin Voelfling les Bouzenville	Zahn
8	Schmid	Cristian	4	Rue du vieux Moulin	Schmid
9	Schmid	Rena	4	Rue du vieux Moulin	Schmid
10	Strupp	Helmut	3	rue du vieux Moulin	Strupp

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	QUOTADARU	Dario	7	Rue des vieux moulins	
2	Waldenberg	Angelika	11	Rue de l'école	
3	Prämon Hanneliss	Annalies	16	Rue de l'école	
4	Wessyheimer	Patrick	16	Rue de l'école	
5	Davendorffer	Hubert	13	rue de l'école	
6	Davendorffer	Karoline	13	Rue de l'école	
7	Davendorffer	Danielle	10	Rue de l'école	
8	Davendorffer	Bernard	10	Rue de l'école	
9	HOFMANN	Isabelle	1	Rue des prés	
10	FABIOVIN	Max	1	Rue des prés	

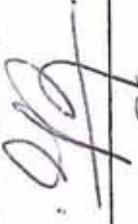
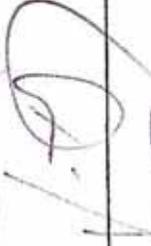
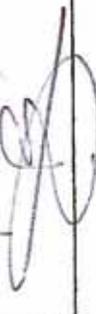
	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Effinger	Valentine		4A, rue du Marionnier	Effinger
2	Munzle	Nicole		4 Rue des chènes	N. M.
3	Stewart	David		1, rue du maronnier	Stewart
4	Schwarz	Emk		5 rue du maronnier	Stewart
5	Schwarz	Catherine		1, rue du maronnier	C. Schwarz
6	DIENEZ	Dani		4 rue du maronnier	DIENEZ
7	BOTH	Christian	11	Rue de l'école	D. Both
8	Senzig	Birgit	15	Rue des Tilleuls	B. Senzig
9	Senzig	Franz	15	Rue des Tilleuls	Senzig
10	Melcion	Christian	24	Rue des Pres	Melcion

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Melcion	François	24	Rue des Prés	
2	Hoffmann-Eriksen	JUNE	1A	Rue du Pont	
3	Hoffmann Rege	René	11A	Rue du Pont	
4	BARTHEL	Stéphanie	7	rue de l'École	
5	PERRIN	Christophe	7	Rue de l'école	
6	OCHER.	M. Thérèse	1	Rue de l'école	
X	Perrin	Sandra	5	Rue des Fillets	
8	PORT	Alexandre	20	rue de l'école	
9	PORT	Lia	20	rue de l'école	
10	OCHER	MICHAEL	1	ROUE DE L'ÉCOLE	

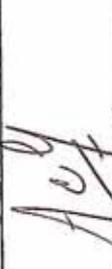
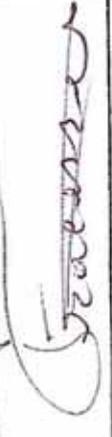
Heining-lès-Bzy. Pétition contre projet éolien Vœlfling -

NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1 NADDA	ROSE MARIE	25	25 Place de la Libération HEINING-LES-BONZEVILLE	
2 MULLER	Jean Pierre	69	69 rue de la Forêt Heining	
3 Muller	Denise	69	69 rue de la Forêt Heining-les-Bonzeville	
4 IANONE	Vincent	44	44 rue de la Forêt	
5 Laurent	Jean-Paul	54	Rue Principale	
6 Laurent	Christiane		Rue Principale	
7 Helleu	Romain		Rue Principale	
8 ONETTO	Adrien	4	4 Rue Principale	
9 ONETTO	Véronique	4	4 Rue Principale	
10 Lepiey	Fernand José	9	9 rue de la Forêt	

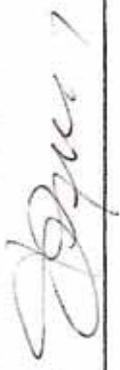
Pétition contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	CARREAU	Raymond	34	Rue de la Forêt	
2	"	Juana	"	"	
3	Nicole	Oswald	33	"	
4	Elle	Juana	33	"	
5	BURBAN	Leahz	35	rue de la forêt	
6	CONRAD	Jean-François	35	rue de la forêt	
7	ESTRADA	Anais	36	rue de la Jonet	
8	Thiriet	Ghislain	36	rue de la Jonet	
9	BURBAN	Yevir	36	rue 28 nov	
10	Blamy	Sandra	36	rue 28 nov	

Pétition contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Muller	Affred	59	59 Rue Principale	
2	Muller	Eliane	59	me Municipal	Muller
3	Muller	Muller	59	me Municipal	Muller
4	Altanoucha	Christiane	41	Rue Principale	
5	FARFARSSA	Georgie	42	Presence Bois	
6	FRACASSO	Sonia	42	PRESENCE BOIS	
7	ZORNARD	Roger	68	Rue de la Mairie	
8	Jungmann	Edwige	56	Rue de la Stade	H. Jungmann
9	Jungmann	Meebet	56	Rue de la Stade	i.d. H. Jungmann
10	LETARCHAND	Fabrice	39	Rue de la Stade	

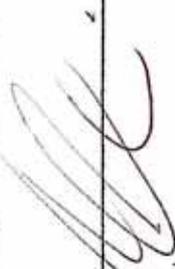
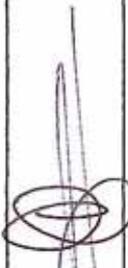
Pétition contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Beneda	Stephan	43	rue du stade	
2	DOYEN	Patrice	47	" " "	
3	DOYEN	Mauricette	47	Rue du Stade	
4	DI CARO	ANTHONY	51	Rue Des Romains	
5	CHUPIN	Delphine	51	Rue Des Romains	
6	IFESSING	Agnès	68	Rue de la forêt	
7	PONCECET	Jennifer	70	rue de la forêt	
8	POUCECET	Michael	70	rue de la forêt	
9	Hoceline	Karim	76	rue de la Forêt	
10	Robert Thos		76	rue de la Forêt	

Pétition contre projet éolien Voelfling

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Saurent	Julien	13	rue principale	Saurent
2	FOUR	Henriette	14	Rue principale	Bee
3	Mozzenbe	Benjamin	2	Rue Principale	B. Mozk
4	ep	Olivier	62	rue de la forêt.	ep
5	SUERINGS	Uinck	5	Rue de la frontière	U.S.
6	Abuller	Raymond	20	Rue Piminairek	Abuller
7	Pabodie	Noël	2	Rue Principale	Pabodie
8	Theobald	Dominique	4	route de deiding	Theobald
9	THEOBALD	FRANÇOIS	4	route de Landung	off Theobald
10	Queva	Alison	17	Rote de Voelfling	Queva

Pétition contre projet éolien Weefling

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Martgenh	Kevin	2	Rue principale	
2	Dorchuim	Alcure	79	Rue principale	
3	Dorchuim	Claudia	79	vue principale	
4	Musler	Genevieve	20	Rue principale	
5	Stewer	Andree	22	Route de Sartouis	
6	Stewer	Frédéric	22	Route de Sartouis	
7	TRITZ	Jeanne	23	route de Sartouis	Tritz
8	TRITZ	Patrick	24	route de Sartouis	Tritz
9	Chabrier	Anne	13	15 Place St Armand / Grosse	
10	Musler	JEAN-MARIE		25 place de la Libération	

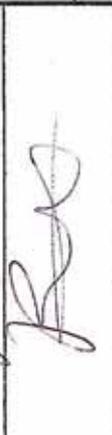
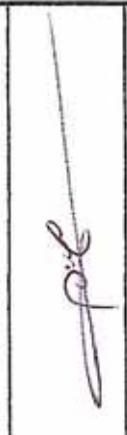
Pétition contre projet élien UERFLING

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Boulezib	Samia	10	rue Denrosey	
2	Boulezib	Nadia	10	rue des Freres	Boulezib
3	Ho-Schmitt	Thomas	30	Rue de Saxe-louis	
4	Korte	Tippanan	7A	Rue de Saxe-louis	
5	Tritz	Christian	25	Rue principale	
6	PICARD	Virginie	1	IMPASSE KREUZ-GARTEN	
7	LEDUC	ETIENNE	1	IMPASSE KREUZ-GARTEN	
8	PICARD	CLAUDINE	12	Ainepak.	
9	POETHA	Alicia	14	Rue principale	
10	Fuegenis	Nicole	9	rue principale	Fuegenis

Petition contre projet éolien Vœlfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	WEBER	CHRISTOPHE	44	DÉS PRÉS AUYAÛG	
2	GERARD	SABRINA	77	me mingide	
3	GERARD	EMMAUEL	77	me mayde	
4	Pascal	Klein	6	rue du 28 Novembre	
5	Sabine	Justin	86	rue de la forêt 86	
6	BONE	Nicole	41	ave de Stade	
7	Tünz	Françoise	11	Place St. Rémy	
8	CONRAD	Alphonse	20	Place du Duc de Normandie	
9	MASSON	J. Lucien	45	HEINING	
10	TRIZ	Maur Jacques	25	rue municipale	

Pétition contre Projet éolien VOELFÜNG -

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	TRITZ	Mathieu	22	22 rue principale Heining	
2	TOUSCH	SERGE	66	66 RUE DE LA FORET	
3	KOWALSKI	Richard	19	Rue du 21/11/1944 Heining	
4	KOWALSKI	Raphaël	19	rue du 21/11/1944 87320 Heining	
5	PIRENDI	Angela	29	Place de la libération 57320 HEINING	
6	GUERSING	Sofange	18	Place du grand Lorraine 57320 HEINING	
7	Straub	Alphonse	51	Rue Principale HEINING - les Billa	
8	Bartsch	Flavia	67	Rue Municipale 1-Heining-les-Bongou	
9	GEIDEL	PASCAL	44	RUE DES PRES AUX BOIS	
10	VALENTI	Sebastien	85	Rue de la forêt	

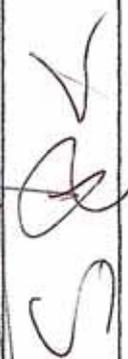
Pétition contre projet éolien UBERFLING -

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	KOWALSKI	Cécile	19	Rue du 28/11/1844 57320 HEINING - LES-BOUVILLIÈRES	
2	HESSE HE	Nicole	32	Rue Principale Heining	
3	HESSE BERNARD	BERNARD	32	Rue Principale 57320 HEINING	
4	Constant Anita	Anita	66	66 Rue de la Forêt 57320 Heining	Constant
5	KOWALSKI	Anastasia	19	Rue du 28/11/1844 57320 Heing	
6	KRAMER	Martine	23	Place de la libération	
7	Kühn reich	Celina	34	Rue Principale 57320 Heining	
8	Kühn reich	Marc	34	Rue Principale 57320 HEINING	
9	PIVUEAU	ESTELLE	2	2 Rue Du Roulin-Becker 57320 SCHRECKLING	
10	Boulling	Astrid	35	Rue principale 57320 Heining	

Pétition Contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Büchel	Sabine	38	Rue du 28. Nov. 1944	
2	Bauer	Jessica et Tessa	38	rue du 28. Novembre 1944	
3	Franco	Messina	30	rue de la Forêt	
4	PESSONS	Josin	68	Rue de la Forêt	
5	TRITZ	Jérôme	22	Rue principale	
6	DEKFER	Silber	11	Rue de Sauerland	
7	LAY	Jürgen	48	Rue Principale	
8	Perrin	Jolanda	41	Rue Principale	
9	THEOBARD	PAUL	2	rue Frontière Leiding	
10	TRITZ	Cécile	30	Rue principale	

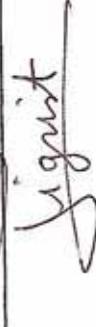
Pétition contre projet éolien Voelfling

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	FiPant	Robert	64	64 Rue de la Forêt 57 320 Heining	
2	FiPant	ANTONINA	64	64 Rue de la Forêt 57 320 Heining	
3	Polgeric	Viktor	2	Kreuz Gärten 2	
4	ARNAUD	Maxime	54	54 rue Fuch 57220 Helling	
5	Schindler	Matthias	4	4. Rue des Roses 57320 Heining les B.	
6	Hafersburg	Robert	59	59 Rue des Romains 57320 Heining-les-Bainsville	
7	Berndt	Seach	43	43, rue du stade 57320 Heining les Bains	
8	SOUILAH	Karina	52	52 rue des pré-cux des 57320-Heining B. Balle	
9	TRITZ	Bernadette	2	Rue municipale	
10	Van Boven	Tomy	22	Rue municipale	

Pétition contre projet éolien Veffling

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Rou	Nicolas	5	route de Sarrelouis Schwielbing	N. Rou
2	TRITZ	Guillaume	22	Rue principale Heimes	TRITZ
3	GIEI	Joccha	75	rue de la forêt	J. Gie
4	OLIGER	SERGE	1	16 RUE DE LA GARIE FALK	S. Olig
5	LOUNU	CANU	1	Rue du moulin à huile	
6	OPITER	Josephine	2	27 RUE DE DREH	
7	OPETTO	Nicolas	1	Rue des Blevitz	Po Opetto
8	OPETTO	Coralie	1	" " "	Po Opetto
9	OPETTO	Pierre	1	" " "	Po Opetto
10	Jonas	Christian	43	rue principale	

Centre projet éolien Voelfling

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Schwer	Natecha	73	Rue Principale	
2	COSTAZZ	Fija	61	rue des Fourgus	
3	Schneider	André	50	50 Rue des Puits	
4	Schöfisch	Kai	87	rue de la forêt	
5	KEDINGER	Robert	49	rue de la poste	
6	Kedwiger	Sammes	49	rue du Stade	
7	Altmayr	Core	69	rue Principale	
8	V	Roger	69	" "	
9	SIGRIST	Jean Marie	15	rt de Voelfling	
10	Sigrist	Filienne	15	route de Voelfling	

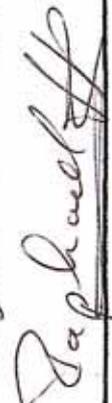
Pétition contre projet solien Uoel (pluv)

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	CRESSET	Souline	80	De la Forêt Heinrich	
2	CRESSET	Séphane	80	De la Forêt	
3	CRESSET	Nathaniel	80	De la Forêt	GW-
4	TRITZ	Sarah	22	Rue principale Heinrich	
5	TRITZ	Corinne	22	Rue principale Heinrich	
6	Pitz	Eva	26	Rue principale Heinrich	Evo Pitz
7	Spies	Daymar	26	Rue principale Heinrich	Daymar Spies
8	Seibert Nicole	Nicole	35	rue du 28 novembre	
9	Schneider	Vincent	35	rue du 28 novembre	Seibo
10	Schwer	Frank	73	rue principale	SS

Pétition contre projet éolien Voelfing

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Met	Caroline	14	Rue du 28-11-1944	M.M. W
2	Bolin	Jean	60	Rue de la forêt Heining	Bolin
3	Bolin	Amande	60	Rue de la forêt Heining	Bolin-A
4	LAURENT	Joseph Christiane		Rue des Roses	
5	Dobstein	Marie-Susanne	59	Rue principale	AS
6	BACK	ROGER	16	Place Duc de LORRAINE	BS
7	BACK	LYDIA	16	Place du de Lorraine	BS
8	HESS	Pascal	21	Rue principale	HS
9	Balzer	Volker	21	Place de la libération	Volker Balzer
10	Balzer	Petra	21	Place de la libération	Petra Balzer

Pétition Contre projet éolien Voelling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	DAL-PRA	Brigitte	30	me du 28/11/44 57320 Heiming	
2	VOSSE	Thorste	60	Rue de Voelling	
3	GOURAUD.	GUY	40	des Prés aux Bois.	
4	GOURAUD	Marie-Françoise	40	des Prés aux Bois.	
5	Guessing	Maeva	1	rue principale	
6	Nidos	Volke	4	Rue de Voelling	
7	Didier	Spence	20	Rue de duc de Lorraine	
8	CRUSTO	Sylwone	13	43 rue de la Forêt	
9	CRESTINI	Serge	73	Heiming	
10	GROß	Raphael	82	rue de la forêt	

Pétition contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Straub	Joseph	57	rue principale	Straub
2	FILANT	REGY	71	rue de la forêt	
3	Filant	Thierry	71	Rue de la Forêt	
4	Meloni Antonio		3	Rue de la Frontière	
5	"	Marie-France	3	Rue de la Frontière	
6	Meloni	Nicolas	37	Rue Principale	po sli
7	"	Cindy	37	Rue Principale	po sli
8	KLEBER	Adelhard		Route de Bourgsville	
9					
10					

Pétition contre projet éolien Velfling.

	NOM	Prénom	N°	Adresse	Signature
1	Guillemont	Jungtiol	17	rue des 28 novembre	
2	SCHUBERT - BERNARD	Patrick	9	5 place St Remy	
3	SCHUBERT - BERNARD	Nicolas	9	"	
4	Jung Yalessa		4	4 rue des Bleuetz	
5	Welter	Yorus	4B	"	
6	Welter	Fongas	4B	4B #	
7	Mingje	Jonathan	6	Crua des Bleuetz	
8	Medun	Lucie	6	Crua des Bleuetz	
9	LACROIX	Olivier	3	3 rue des roses	
10	Renaudouel	Frenick	39	rue du STADE	



DEPARTEMENT DE LA MOSELLE

COMMUNE DE CHATEAU-ROUGE

PÉTITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à Voelfling-lès-Bouzonville

297 habitants recensés par l'INSEE, dont environ 1/3 de personnes mineurs non concernés par cette pétition.

A ce jour, nous avons reçu 135 Signatures.

4 personnes de la commune sur les 84 foyers consultés n'ont pas souhaité signer cette pétition.

Le Conseil Municipal de Château-Rouge a pris une délibération en date du 17 février 2022 s'opposant à l'unanimité à ce projet.

Le 24 février 2022

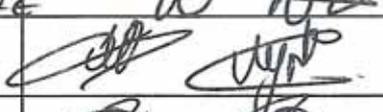
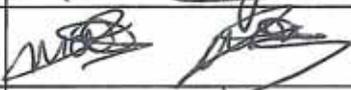
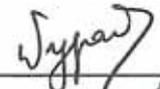
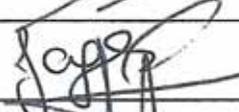
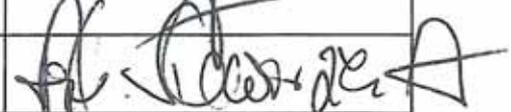
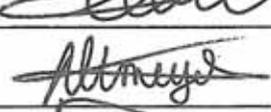
Le Maire,

BERNARD René

The image shows a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Bernard René'. To the right of the signature is the official circular seal of the Municipality of Château-Rouge. The seal features a central emblem with a figure and a star, surrounded by the text 'MAIRIE de CHATEAU-ROUGE' and '(Moselle)' at the bottom.

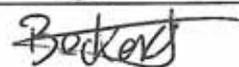
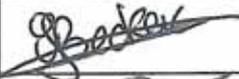
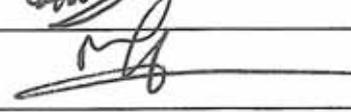
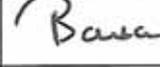
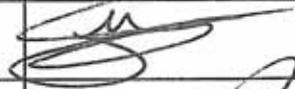
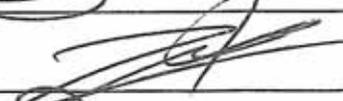
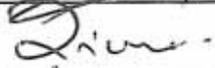
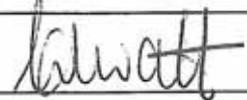
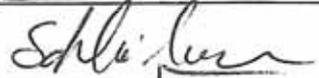
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
STALLKNECHT	PASCAL - M. Claire	
WYPART	Denis - M. Claude	
Maas Guy	Guy - M. José	
WYPART	Marie - Antoinette	
CAUILLÉ	Robert	
JAGER	Sylviane	
FABBA	Karine	
FABER	Fabrice	
Beuport	Séverine	
Brooks Chantal	Chantal	
Claude Gebhard	Claude	
ALTNEYER	Thierry	
ALTNEYER	Veronique	
ALTNEYER	Nina	
JARDINIER	Sandra	
DUPUIS	Olivier et Delphine	
BLANCHOT	Celine	

PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
MATHIS	Lyonne	
MATHIS	Stéphane	
BECKER	Tatiana	
BECKER	JULIEN	
BOURG	PATRICIA	
MUZARD	J Marc	
CARREIRAS	LUCIEN	
CARREIRAS	BRIGITTE	
BARRA	Yolande	
PIRAS	Raphaël	
COURTE	Jérôme	
MULLER	LAURENT	
ZIMMER	Dennis	
ZINNER	Valérie	
JOLIVANT	Sandrine	
Breyer	Pierre	
Schleibwitz	Ines	
NAIARE	Yves	

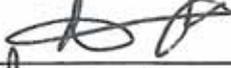
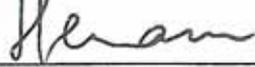
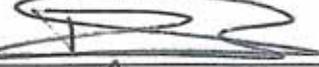
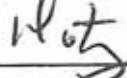
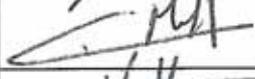
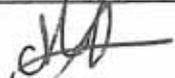
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
NOUHEN	MARTINE	Martine Nouhen épouse Baille
SCHMITT	Jonathan	Johann Schmitt
DANNER	Coralie	Danner
GOERGEN	Laurent	Laurent Goergen
IDOUX	Christian	Christian Idoux
Idoux	Nicole	Nicole Idoux
LEONARD	Frédéric	Frédéric Leonard
LEONARD	Céline	Céline Leonard
Breyer	Ralph	Breyer
Jannasch	Anjessa	Anjessa Jannasch
BARTH	Aurélien	Aurélien Barth
PEZER	Damien	Damien Pezer
Courtois	Claude	Courtois
Kovg Bethinger	Alisson	Alisson Kovg Bethinger
Kovg	Serou-Merhiru	Serou-Merhiru Kovg
DODLER	Madeline	Madeline Dodler
Ochem	Christophe	Christophe Ochem

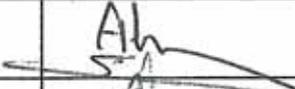
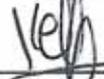
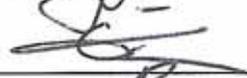
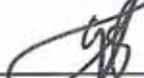
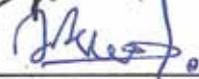
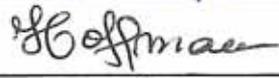
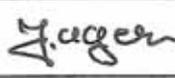
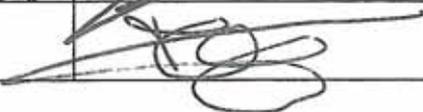
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
WERNER	GESINE	
BERNARD	Stéphanie	
BERNARD	OLIVIER	
LESCH	M. Thérèse	
Lesch	FABRICE	
FAULOWI	ANTOINETTE	
HERTANN	Anthony	
HERMANN	Emilie	
Picard	Sophie	
Lotz	Kévin	
MANTERNACH	GÜEFFRÉY	
REINERT	Madison	
Brill	Werner	
dball	Stéphane	
dball	Sylviane	
dball	Sabine	
GEHL	Faxal	

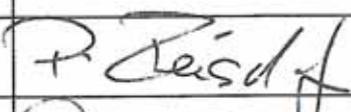
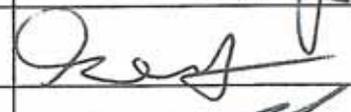
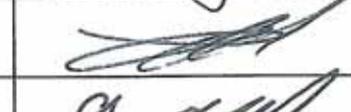
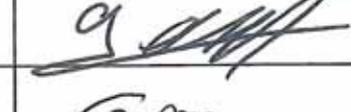
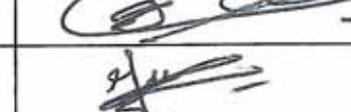
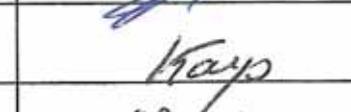
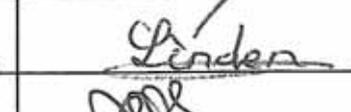
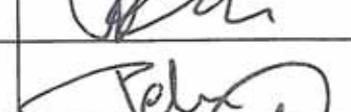
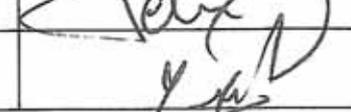
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
Adam	Sophie	
KEFF	Christelle	
GILLOT	Jean-Jean	
GILLOT	Anne	
SOTKIEWICZ	Auréliq	
ROBINET	Thibault	
KEFF	Julien	
JAGER	Christian	
GOBERGON	Sandrine	
HOFFMANN	Roband	
HOFFMANN Cécile	Cécile	
JAGER	Narcis	
JAGER	Bernadette	
RICHTER Fabienne		
KRAEMER	Martine	
KRAEMER	Jean-Charles	
MATHIS	Jessica	

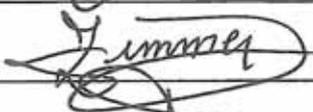
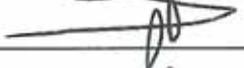
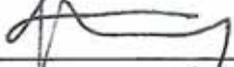
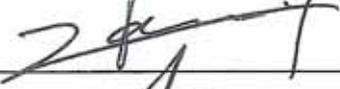
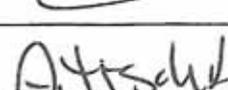
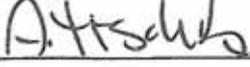
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
Reisdorf	Pia	
Reisdorf	Ingo	
INBRECE	Céline	
Gebhard	Sonathan	
CARARA	Madia	
WORSTENSEN	Jeanne	
Joannu	Julie	
Jager	Pierre	
Kressen	Rosa	
Bettinger	Ernest	
KARP	Josiane	
LINDEN	Marie - Madeleine	
JAGER	Caroline	
JAGER	Poline	
PEIREAU	Benoit	
Pelieeu	Nicolas	
BERNARD	Renaud	

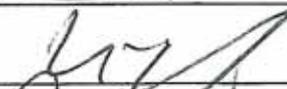
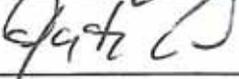
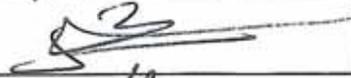
PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
OCHET	Lydia	
ZIMMER	M. LOUISE	
TRAP	Delphine	
TRAP	Laurent	
VANNUCCI	Philippe	
VARRA	S-Marie	
OCHET	Franck	
MEGEL	Karine	
WEISS	Ludovic	
IDOUX	Nathieu	
GASPERMENT	Laure	
LEGRAND	Denis	
LEGRAND	CARNELA	
MALLINGER	Emeline	
SCHENK'S	Stéphane	
Despres	Celine	
Angelika	Tischil	

PETITION

Contre l'implantation d'un parc éolien à proximité de la Commune de Château-Rouge

Nom	Prénom	Signature
Breyer	Pascal	
Kügler	Franz Henier	
Gatzweiler	Zimbal	
BERNARD	Beatrice	
KARP	Norbert	
GEBHARD	Daniel.	
GEBHARD	Chantal	
JOLIVALI	francois	
KAUFMANN	Nani - Antoinette	

Pétition de la commune de Oberdorff

du 16 au 24 février 2022

Contre le projet éolien à Voelfling-les-Bouzonville

Table des matières :

- 1.) Mot à Monsieur le Maire et à Monsieur Haurit
- 2.) Pétition – Oberdorff pages 1-13
- 3.) Arguments
- 4.) Procuration
- 5.) Liste des rues et habitants de Oberdorff
- 6.) Motion du Conseil de Oberdorff contre le projet éolien à Voelfling

Radegund Stoecklin, représentante pour la pétition de Oberdorff

à Monsieur le Maire de Voelfling,

à Monsieur Haurit – promoteur de Intervent,

Aujourd'hui nous déposons à la mairie de Voelfling notre pétition de Oberdorff contre le projet éolien (comprenant 181 signatures). Le but principal est de préserver Voelfling et toutes les communes voisines et limitrophes. Ce projet met nos villages à l'épreuve, car beaucoup d'habitants ont de la famille ou des amis communs dans notre petite vallée de la Bach. Ils se trouvent maintenant pris entre deux feux : les intérêts de certains et leur propre désir de préserver la paix et le bien-vivre dans notre région. Il est entendu que l'on peut lutter plus intelligemment contre le changement climatique.

Bien sûr « l'esprit financier » d'un tel projet industriel existe pour la commune : rentrées d'impôts, loyer d'exploitation sur les terrains communaux et diverses indemnités pour les éoliennes. Mais pour chacun de nous, consommateurs d'électricité, notre facture va augmenter par le jeu des taxes. De plus la valeur de nos maisons va subir une baisse considérable (jusque moins 40% et parfois même maison invendable). Enfin quel va être l'impact sur notre santé ? Dans l'article du Républicain Lorrain il manquait les témoignages de riverains qui n'arrivent plus à dormir les fenêtres ouvertes comme à Brettnach, Téterchen, Tromborn et Berviller à cause des gênes dues aux parcs éoliens déjà existants. Ainsi Oberdorff, Château-Rouge, Heining, Schreckling et Voelfling, seront exposés au bruit et surtout aux infrasons actifs à plusieurs kilomètres de distance, si ce projet est autorisé.

Avec la pénurie des matières premières et matières rares, avec les difficultés de livraison déjà constatées, avec les taux de prêts qui vont grimper et l'énergie de plus en plus chère, le coût de la construction d'une éolienne sera forcément en hausse importante ! En outre arrivera aussi le jour du démantèlement. Est-ce qu'une somme de 50'000€ permettra de « recycler » l'éolienne, d'éliminer la dalle et de remettre en état le sol ? Si le recyclage ne se fait pas quel « cadeau » pour les enfants de nos communes !

Vous voulez nous faire croire, que c'est grâce aux recettes fiscales de la CCHPB provenant de tels projets, qu'on aurait vu arriver enfin la fibre dans nos communes ? Heureusement toutes les régions de la France ont pu en profiter, avec ou sans projet éolien sur le dos !

Agir contre le changement climatique, c'est d'abord éviter d'émettre des gaz à effet de serre. En premier pour la construction du parc. Ensuite une fois le parc en place il faudra de nouvelles centrales (charbon ou gaz) pour prendre le relais en cas d'absence de vent et pour garantir la continuité de fourniture en électricité. D'où un accroissement des gaz à effet de serre.

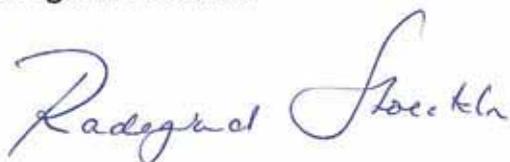
Pour l'instant on ne peut pas se passer du nucléaire et les usines voisines allemandes ou luxembourgeoises ne pourraient même pas tourner en continuité sans profiter de nos centrales nucléaires et leur énergie décarbonée ! Voir dernier rapport RTE sur les « futurs énergétiques en 2050 ».

Notre commune, certes, elle ne touche pas directement le ban de Voelfling, mais elle est quand même située seulement à 70 m de la dernière maison de Château-Rouge. Cela aurait été une bonne raison de nous demander notre avis sur votre projet depuis bientôt trois ans ! Nous espérons bien, que nous aurons encore la possibilité de vous démontrer, que Voelfling est en train de s'investir dans un projet, qui lui apportera plus d'inconvénients que de bénéfices obtenus par l'argent des éoliennes.

Espérons que tous nos arguments développés ci-dessus sauront retenir votre attention.

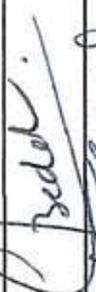
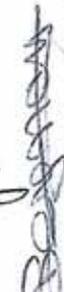
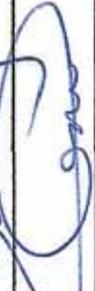
Représentante de la pétition

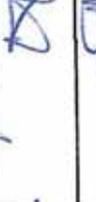
Radegund Stoecklin



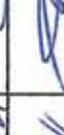
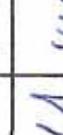
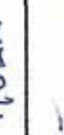
1 rue de Tromborn
57320 Oberdorff
radegund.stoecklin@orange.fr

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 Jöfzinger	Marina	10	Rue de Troub., Oberdorff	Jöfzinger	
2 Götzelinger	Franz	10	Rue de Tromborn, Oberdorff	Götzelinger	
3 SOTKIEWICZ	Colette	13	Rue de l'École	Sotkiewicz	
4 STÖCKLIN	Radegund	1	Rue de Tromborn	Stöcklin	
5 AIGRAY	Aloyste	5	Rue de Tromborn	Aigray	
6 VACHER	Germaine	2	chemin des Bois	Vacher	
7 BEUVILLER	Joseph	2	chemin des Bois	Beuviller	*
8 BIL	Dick	1	chemin des Bois	Bil	
9 SIMON	Francine	1	chemin des Bois	Simon	
10 FELLMANN	Vincent	17	me de l'école	Fellmann	
11 Stalldnecht	Chérie - Rose	8	Place de la Fontaine	Stalldnecht	
12 Mertz	André	2	Place de la Fontaine	Mertz	
13 Mertz	Antoinette	2	Place de la Fontaine	Mertz	
14 Tritz	Jaques	5	Place de la Fontaine	Tritz	
15 Tritz	Waltraud	5	Place de la Fontaine	Tritz	

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 BEDET	Marion Cléa	2	Eckman Chateau		
2 BERGMANN	Edgard	42	Eckmann Chateau		
3 HESSE	Guy	3	Château - Rouge		
4 BERGMANN	Fanny	4A	ne de Nontmorillon		
5 MOLL	Geneviève	16	rue de Peâte		
6 LANFRANCO	SANDRA	16	rue de l'école		
7 BOUSSEAT	LYDIA	20	Rue de l'école		
8 WINCKEL	AMANDINE	11	RUE DE L'ÉCOLE		
9 MOLL	Hélène	5	rue de l'école		
10 Weissenbach	Tamara	2	rue de l'école		
11 VACHER	Daniel.	4	Rue de l'École.		
12 CONTELLY	Marie-Anne.	4	Rue de l'École		
13 Kaufmann	Viviane	1	Rue de l'école		
14 Kaufmann	Michael	1	Rue de l'école		
15 BOER	Saan Marie	45	Rue Eckman-Churrian		

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 Schmitt	Suzanne Petrich	1	1 pl. de l'Enfance		
2 "		"	"		
3 DAM	Yaceline	30	30 Rue Erckmann Chabrier		
4 HESEDENZ	KATY	24	Rue erckmann Chabrier		
5 HESDENZ	Mobus	"	"		
6 Schmitt	Christian	22	Erckmann Chabrier		
7 Schmitt	MARIANNE	35	Erckmann Chabrier		
8 GESSAT	DOMINIQUE	33	Erckmann Chabrier		
9 KARP	ANDRÉ	20	11 11		
10 ALTMEYER	Arsene	31	Erckmann - Chabrier		
11 STOLIG	SEBASTIAN	18	ERCKMANN - CHABRIER		
12 GETHL	Alice	16	"		
13 "	Gilbert	"	"		
14 BEDET	Denis	21	Erckmann Chabrier 57320 OBERDORF		
15 MERKER	Olivier	12	ERCKMANN CHABRIER 57320 OBERDORF		

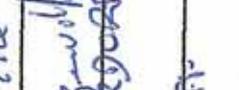
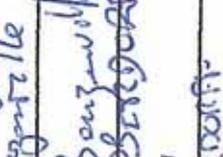
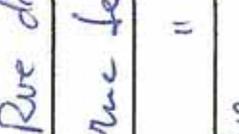
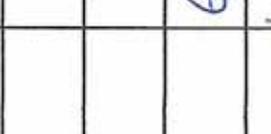
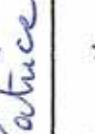
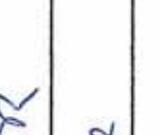
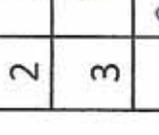
Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 Bettinger	Clotilde	2	Esckmann Châpian	Bettinger	
2 MOLL	S-luc	13	ERCKMANN châtien	MOLL	
3 NOLL	Fabienne	19	Esckmann Châtien	NOLL	
4 MOLL	André	17	esckmann châtien	MOLL	
5 THINNES	MARLO	1	esckmann - châtien	THINNES	
6 Thunier	Louise	1	Esckmann Châtien	Thunier	
7 Kleitz	Naman	7	Place de la Fontaine	Kleitz	
8 Bensmann	Pascal	4	rue Esckmann Châtien	Bensmann	
9 Reimering	Philippe	43	rue Esckmann Châtien	Reimering	
10 ZEDLICH	Marie SH	12	Rue de l'école	ZEDLICH	
11 WINCKEL	Géry	11	rue de Nicole	WINCKEL	
12 ALMEYER	ALINE	5	'1	ALMEYER	
13 TILMANN	DANIE	4	PLACE DE LA FONTAINE	TILMANN	
14 Palluch	Georg	7	Place de Fontaine	Palluch	
15 MENIGRELT	Christelle	2	Rue Martmariflan	MENIGRELT	

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 MOLL	MARC		5 rue de Montmorillon		
2 SACKSTEDER	Pierrrot	8	rue de Montmorillon		
3 LAMESCH	Alcain	12	rue de Montmorillon		
4 Sacksteder	Fabrice	8	rue de Montmorillon		
5 LAMESCH	Dylan	9	rue de Montmorillon		
6 STÉPHAN	MARIE-THÉRÈSE	7	"		
7 Sappal	Alix	1	Rue de Bouzonville		
8 Schwartz	Olivier	11	rue de Montmorillon		
9 REINERINGER	Geneviève	9	Rue de l'Ecole		
10 MATHIS	Ludovic	12	Montmorillon		
11 FACINA	S. François	13	Montmorillon		
12 FACINA	Deborah	13	Montmorillon		
13 MOLL	ANTOINE	28	Montmorillon		
14 MOLL	Nathalie	28	rue de Montmorillon		
15 Sager	Benoit	21	rue de Montmorillon		

	Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1	DUCA	LAURIE	21	rue Montmorillon 57320 Oberdorff		
2	THIL	Emmanuel	23	Rue de Montmorillon 57320 Oberdorff		
3	JUNGMANN	Beverine	24	Rue de Montmorillon 57320 OBERDORFF		
4	JUNGMANN	Eric	27	"		
5	Heyer	Sofia	33	Rue de Montmorillon 57320 Oberdorff		
6	Meyer	Martin	33	"		
7	BERARDO	Nathalie	35	RUE DE MONTMORILLON 57320 OBERDORFF		
8	SCHWARTZ	Pascal	35	"		
9	MICHON	Patrick	M	Rue des Chênes 57320 Oberdorff		
10	REINERINGER	Marie -Louise	M	rue des chenes 57320 OBERDORFF		
11	Schwartz Adrien →		2	2 rue de Montmorillon Oberdorff		
12	Schwartz Rosi →		"	2 " "		
13	MMEC Alexis →		M	M, rue de Trombaron		
14	Schock Claire	Claire	24	rue de Trombaron		
15	Schock	Gilles	24	rue de Trombaron		

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 DENIS	Isabelle	15	rue de Tromborn		
2 DENIS	Alain	19	rue de Tromborn		
3 DOMINELLI	Bruno	16	rue de Tromborn		
4 Regnier	Goëlle	16	rue de Tromborn		
5 FOUR	Yvickle	14	Rue de Tromborn		
6 Biewer	Gabriele	5	chemin des Bois		
7 Hiery	Loetitia	3	rue Tromborn		
8 FIS	Richard	3	Rue de Tromborn		
9 HUG	Jean-Paul	4	rue de Tromborn		
10 KANNMANN	Victor	10	rue de Bouzonville		
11 HIERY	Clémise	9	rue de Bouzonville		
12 HIERY	GILSON	9	rue de Bouzonville		
13 NICOLA	FRANX	11			
14 NICOLA	Daniela	11	RUE DE BOUZONVILLE		
15 Hiery ROTH	Kim Leonie	11	RUE de Bouzonville		

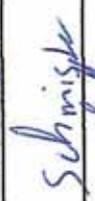
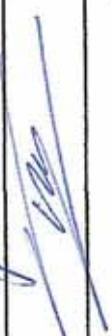
	Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1	BOUSIERT	Fabrice	20	Rue de l'École		
2	MOLL	Nadine	17	11		
3	MOLL	Bertrand	16	Rue de l'école		
4	CONTELY	Anne	14	Rue de l'école		
5	PAYSANT	Philippe	14	Rue de l'école		
6	BORGER	JOSEPHINE	13	Rue de l'école	Borger	
7	SOTKIEWICZ	RAYMOND	13	Rue de l'école		
8	GILLOT	Christine	8	Rue de l'École		
9	GILLOT	Anthony	8	Rue de l'école		
10	GilLOT	Daniel	8	Rue de l'école		
11	Stief	Josephine	4	me de Bouzonville		
12	LUDWIG	Jennine	8	Rue de Bouzonville		
13	Moll	Emil-Michel	5	Rue de Bouzonville		
14	HENIGFELD	Nichol	1	Rue des Jardins		
15	MOLL	Joseph	2A	Rue de Bouzonville		

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 GILONER	Emile	7	Rue de Bergzweiler Oberdorff		
2 BIVER	Patrice	6	Rue de Bouzonville Oberdorff		
3 BIVER	Naggi	6	" "		
4 BERGMANN	Sébastien	4A	Rue OBERDORFF MONTMORILLON		
5 SACKSTEDEN	Daniel	14	Rue de Montmorillon		
6 Sacksteden	Sylvie	14	Rue de Montmorillon OBERDORFF		
7 DEL GUERISO	Aline	20	rue de Montmorillon 57320 OBERDORFF		
8 REKRIN	CLAUDE	22	rue de Montmorillon		
9 DAKSTEIN	GUY	26	rue de MONTMORILLON		
10 Dulstün-	faurence	26	Ave de Montmorillon		
11 MOLL	Patrice	31	rue de Montmorillon OBERDORFF		
12 Teu	Sethes	31	" "		
13 ZIMMER	Nichel	20	rue de Montmorillon		
14 Haut.	Jean-Marc	6	rue des Erenes		
15 NICHON	Cédric	21	rue de Tromborn		

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 KAUMANN S	Kévin	12	rue de Bouzonville		
2 VOSTER	ALEXANDEE	18	rue de Tromborn		
3 Reichert	Susanne	2b	rue de Tromborn	Reichert	
4 Reichert	Frank	2b	rue de Tromborn	Reichert	
5 ALMEYER	Josiane	2	rue de Tromborn	Almeyer	
6 BIELITZA	Annie	4	Rue de Tromborn	Bielitz	
7 BIEWER	Bernard	5	Chemin des Bois	Biewer	
8 Bernardin	Roland	9	rue E. Chatelain		
9 KAUMANN S	Jean Marc	12	rue de Bouzonville		
10 KAUMANN S	Christine	11	" "	Kaumanns	
11 BERGMANN	Marie-Laure	4	rue F. Chatelain	Bergmann	
Schaab	Suzanne	8	Rue ECKMANN Chatelain	Schaab	
Schaab	Alain	8	rue ECKMANN Chatelain	Schaab	
HICHON	Marc	9	Chemin des bois		
Andron	Chanoële	4	Chemin des Bois	Andron	

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 MOLL	Hubert	26	Rue Eckmann Châtillon		
2 Stoulig	Corinne	1A	rue de Trombeur	Stoulig	
3 SCHMITT	Jean Claude	1A	rue de Trombeur	Schmitt	
4 Stoulig	Gerard	37	rue Eckmann Clatier		
5 Sulmeyer	Nicole	12	rue Eckmann Clatier	Sulmeyer	
6 BRETWACHER	Renée	17	Rue de Trombeur	Bretwacher	
7 Bridgman	Agnès	41	Rue Eve Turin		
8 KAUFMAN	Amélie	4	Rue de Montmeillon		
9 Schneider	Denise	13	rue de Bouzonville	Schneider	
10 SCHNEIDER	ROFAND	13	rue de Bouzonville		
11 Kuntz	Sofrey	21a	rue Eckmann Clatier		
12 Bannois	Frank	6	place de la fontaine	F. Bannois	
13 STOULIG	MICHEL	25	Rue Eckmann Clatier		
14 PROTTIN	Daniel	4	Rue des Chênes		
15 PROTTIN	Océane	4	Rue des Chênes		

Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1 FERRIN	Sylvie	22	RUE DE MONTMORILLON		
2 STOULIG	Christine.	25	Rue Fr. Chatrian		
3 GRESSET	FRANCIS	33	Rue E. CHATRIAN		
4 Adams	Christelle	3	Rue E. Chatrian		
5 TRITZ	Christian	25	Rue Montmorillon		
6 JACOB	Ulber	15	Rue E. Chatrian		
7 JACOB	ISABELLE	15	Rue Fickmann		
8 KERVELLA	Redelph	15	Rue Fickmann		
9 STEPAN	Amois	7	rue de Montmorillon		
10 MASSONNET	Tranegise	14	rue Fickmann, Chatrian		
11 JAEN	Michaela	13	RUE de TROMBORN		
12					
13					
14					
15					

	Nom	Prénom	N°	Adresse	Signature	Procuration
1	MOLL	Sebastien	29	rue de Montmorillon		
2	Soulé	S. CHRISTOPHE	6	RUE DE TAORBORN		
3	Schmisser	Sabine	6	Rue de Tromborn	Schmisse 	
4	Moll	Stéphanie	29	rue de Montmorillon		
5	Filsch	B AUC	30	Rue Erckm Chévin		
6						
7						
8						
9						
10						
11						
12						
13						
14						
15						

Pétition contre le projet éolien à Voelfling-les-Bouzonvilles

Nous sommes tous concernés

Nous voulons:

- Sauvegarder notre paysage : pas de géants aciers en mouvement permanent à l'horizon
- Préserver notre santé si précieuse :
 - Dormir tranquille les fenêtres ouvertes
 - Pas de lumière clignotante toutes les trois secondes
 - Pas d'infrasons perceptibles jusqu'à 5 km, qui peuvent causer de céphalées, vertiges, nausée et de troubles circulatoires
 - Pas de nuisances sonores permanentes
 - Pas d'effets stroboscopiques et de projection d'ombre
- Sauvegarder la faune, protéger les espèces menacées
- Sauvegarder nos forêts si précieuses contre le changement climatique
- Sauvegarder nos terres contre l'imperméabilisation des sols par les fondations des éoliennes en béton et les cimetières à pales par manque de recyclabilité après démantèlement
- Pas de baisse de la valeur de nos maisons
- Préserver la paix dans notre vallée de la Bach
- Garder notre qualité de vie

Procuration

(Déclaration)

Par la présente, je déclare

Nom	<u>BERVILLER</u>
Prénom	<u>Joseph</u>
Adresse	<u>1, chemin des Bois OBERDORFF</u>

que Madame/~~Monsieur~~

Nom	<u>JACHER</u>
Prénom	<u>Germaine</u>
Adresse	<u>1, chemin des Bois OBERDORFF</u>

peut signer la pétition de Oberdorff contre le projet éolien à Voelfling-les-Bouzonville du 16. - 23.02.2022 à ma place

Lieu	<u>OBERDORFF</u>
Date	<u>17/02/2022</u>
Signature	<u></u>

Rue Erckmann-Chatrian	
43	Reimeringer Philippe et Nathalie
42	Bergmann Edgar et Nicole
41	Bergmann Adrien
39	Adams Martha -
37	Stoulig Gérard
35	Schmitt Marianne
33	Gresset Dominic et Francis
32	Stoulig Gilbert -
31	Altmeyer Arsène
30	Dam Marceline et Filser Eric
29	Starck Victor
28	Humbert Alphonse et Blandine
27	Moll Joseph
26	Moll Hubert
25	Stoulig Michel et Christine
24	Hesedenz Markus et Katy
23	Kuntz Gilbert et Isabelle
21A	Kuntz Joffrey
22	Schmitt Christian
21	Bedet Denis et Christiane
20	Karp
19 A	Sacksteder Laurent
19	Moll Jean-Luc et Fabienne
18	Stoulig Sebastian
17	Moll Audrey
16	Gehl Alice et Gilbert
15	Jacob Isabelle et Gilbert
14	Massonnet Françoise
13	Kervella Rodolphe
12	Merkler Olivier
10	Vasiljevic
9	Bernardin Roland
8	Schaab Alain et Suzanne
7	Tritz François
5	Moll Gérard-Nicolas
4	Bergmann Pascal et Marie-Claire
3	Adams Christelle et Sven
2	Bettinger Clotilde
1	Thinnes Marlo et Lauren

RS

Rue Montmorillon	
35	Schwartz Pascal et Berardo Nathalie
33	Meyer Martin et Julia
31	Moll Patrice et Estelle
29	Moll Stéphanie et Sebastien
28	Moll Antoine et Nathalie
27	Jungmann Eric et Severine
26	Dalstein Guy et Laurence
25	Tritz Christian et Céline
23	Thil Emmanuelle
22	Perrin Claude et Sylvie
21	Jager Benoit et Duca Laurie
20	Zimmer Michel et Delguercio Aline
18	Mathis Ludovic
16	Grausem Sacha
15	Schmitt Muriel
14	Sacksteder Daniel et Sylvie
13	Facina J.-François et Déborah
12	Lamesch Alain
11	Schwarz Olivier
10	?
9	Lamesch Dylan
8	Sacksteder Pierrot et Fabrice
7	Stepan Marie-Thérèse et Anaïs
6	Altmeyer
5	Moll Marc et Béatrice
4	Kaufmann Angélique
4a	Bergmann Sébastien et Fanny
3	?
2	Henigfeld Christelle
Rue des Jardins	
1	Henigfeld Michel
Rue de Château-Rouge	
1	Hess Sebastien
3	Hess Guy

RS

Rue de Tromborn

24	Scheck Gilles et Claire
23	Michon Cédric
19	Denis Alain et Isabelle
18	Voster Alexandre
17	Brettnacher Renée
16	Dominelli Bruno/Regnier Gaëlle
15 A	Eyen Gérard et Marie-Line
15	Gammel
14	Mathis Claude et Mohr Murielle
13	Haen Michaela
12	Gousse Denis et Marie-André
11	Kmiec Alexis
10	Goetzinger Franz et Marina
9	Kissel Camille et Odile
8	Apartement
7	Gousse Odile
6	Soulé J.-Christophe et Schmisser Sabine
5	Hiery Alvis
4	Bielitza Anni et Jean-Paul Hug
3	Hiery Laetitia et F. Michel
2	Reichert Frank et Suzanne
2 bis	Altmeyer Josiane
1 +	Stoulig Corinne et Schmitt Jean-Claude
1	Stoeklin Gundi et Bour Jean-Marie

Rue des Chênes

2 bis	Schwartz Adrien et Rosi
2	Schwartz Martin
3	Capodici Salvatore et Cathy
4	Protin Daniel et Odile
5	Didelon Gérard
6	Hart Jean-Marc
7	Dorus
9	Dauendorffer Hubert et Monique
13	Dauendorffer Gilles
11	Michon Patrick et Reimeringer Marie-Louise

Chemin des Bois

1	Simon Francine et Poss Dieter
2	Vacher Germaine et Berviller Joseph
3	Balantic
4	Michon Marc et Manuela
5	Biewer Bernard et Gabrielle

Rue Ecole

1	Kaufmann Michel et Viviane
2	Weissenbach Hélène
3	Moll René et Marie-Angèle
4	Vacher Dani et Contelly Marie-Anne
5	Moll Helène
6	Altmeyer Aline
7	Laval Hans et Myriym
8	Gillot Dani, Christiane et Anthony
9	Reimeringer Geneviève
10	Mairie
11	Winckel Géry et Amandine
12	Zemlic Marie-Thérèse
13	Sotkiewicz Colette, Raymond et Borger Josephine
14	Paysant Philippe et Contelly Anne
16	Moll Bertrand et Geneviève
17	Fellmann Vincent et Keller Nadine
18	Lanfranco Sandra
20	Boussert Fabrice et Lydia

Place de la Fontaine

1	Schmitt Patrick et Suzanne
2	Mertz André et Antoinette
3	Mesmer Jean-Louis
4	Dannegger Anja
4bis	Titeux Marc
5	Tritz Jaqui et Waltraud
6	Barrois Frank
7	Klein Manon, Palluch Gevol
8	Stallknecht Marie-Rose

Route de Bouzonville

1	Suffel Alex
2	Café René
3	?
4	Steff Josyane
5	Kaumanns Guy
6	Biver Patrice et Maggy
7	Guldner Emile
8	Ludwig Jeannine

St.Marie Rue de Bouzonville

9	Hiery Gaston et Clarisse
11	Nicola Frank et Daniela et Roth Kim Leonie
10	Kaumanns Victor
12	Kaumanns Jean-Marc, Christine et Kevin
13	Schneider Roland et Denise

R54

R54

Chers habitants de Voelfling,

Notre forêt « Eberswald » est menacée d'une coupe partielle pour y implanter deux éoliennes et (2 à 3 sur des parcelles privées).

Mais où est donc passé l'esprit écologique de la municipalité ?!!!

Pour mémoire :

En 2015, un premier contact établit avec « INTERVENT », puis en 2016 où le conseil *décide de ne pas donner suite*.

En mars 2019, nouvelle présentation du projet éolien pour convaincre la municipalité de passer à l'acte d'engagement.

Donc après 3 « INTERVENTIONS » :

Le 31 mai 2019, le conseil municipal délibère. Résultat du vote

4 voix pour, 2 voix contre et 1 abstention :

À consulter sur le site <https://mairie-voelfling-les-bouzonville.asso-web.com/>

Comment peut-on mener un tel projet sans concertation préalable avec tous les habitants et sans vote consultatif ?

Notre village et les villages avoisinants seront impactés pour des décennies par ces ventilateurs constitués d'une tour en acier et de pales : *profilées en fibre de verre, époxy ou carbone composite* qui fonctionneront au gré du vent.

Donc, c'est à la municipalité de répondre à nos interrogations :

→ pour quels **motifs** ou pour quels **intérêts**, a-t-elle fait ce choix ?!!

Pour elle, la forêt ne présente plus aucun intérêt économique, et les décideurs se justifient par les mêmes arguments que le promoteur :

► tous les conifères sont morts, Gaz à effet de serre, réchauffement climatique

Alors pourquoi n'a-t-elle pas prévu de replanter des feuillus ?

En prime, on nous annonce la venue du prospecteur pour nous convaincre de l'utilité du projet :

— les avantages —

Les « retombées » au niveau communal seront réduites (20%), presque tout ira à la Communauté de communes (50%) et au Département (30%).

Pour les dits « **intéressés** » (se référer à la délibération du 31/05/19) : ils percevront des *redevances* de base et d'*exploitation* et des indemnités non négligeables. (Loyers compris entre 1200 € et 1670 € par an et par MW, et des indemnités comprises entre 600 € et 830 € par an et par MW) source protocole éolien 2006

Pour les « **NON-intéressés** » : tout simplement **RIEN**

En fait, ces éoliennes ne servent qu'à enrichir à notre détriment (*impôts et surcoût de l'électricité*) le promoteur, et une poignée de personnes intéressées.

— les inconvénients —

Ces éoliennes seront là pour **20 ans et plus**, avec leur bruit, leurs infrasons, et l'effet stroboscopique des pales qui tournent devant le soleil, et à la tombée de la nuit les flashes lumineux qui signalent leur présence.

Dégradations de l'environnement en forêt et du paysage :

Impacts sur l'immobilier et le risque de freiner l'envie de construire chez nous :

J'aurai souhaité une réunion publique, mais le promoteur a décliné cette proposition au *motif* d'une présence importante de *personnes anti-éoliens* et qui viendraient perturber le débat !!!

Alors, je vous propose de manifester une *opposition massive* par la signature d'une *pétition contre ce projet*.

J'invite tous ceux qui adhèrent à mon opinion sur ce projet à prendre contact par email : alfred.perrin0677@orange.fr

Le Mot du Maire

En ce début 2022, nous sommes à presque deux ans d'une crise sanitaire qui bouleverse en profondeur nos modes de vie ; que ce soit au travail, en famille, entre amis, tous nos actes sont impactés peu ou prou par la circulation du virus et la nécessité de nous en protéger collectivement.

A ce titre, l'état d'urgence sanitaire vient d'être prorogé jusqu'à fin juillet 2022 par le gouvernement nous obligeant à nous adapter constamment au gré des contraintes sanitaires.

Je souhaite remercier les citoyens qui dans une large majorité respectent les préconisations dans un esprit citoyen.

Continuer à prendre soin de vous, préserver la santé est indispensable

Je souhaite m'exprimer sur le tract qui a été distribué dans vos boîtes à lettres et entend rectifier quelques inexactitudes.

Pour l'esprit écologique de la municipalité,

Notre époque est en mouvement et nous pouvons tous sentir que le monde est en train de changer.

Les constats sont inquiétants et tardifs, mais c'est sur l'action qu'il faut maintenant se concentrer.

Le réchauffement climatique est visible, observable, mesurable et le monde attend une modification de nos modes de production d'énergie, vers une énergie plus propre et plus respectueuse de notre environnement.

Les solutions existent et l'énergie éolienne est au cœur de ces solutions.

Pour lutter contre le réchauffement climatique et permettre aux générations futures de vivre aussi bien que nous, il faut abandonner les énergies du passé pour se tourner vers les énergies propres ; c'est ça la transition énergétique.

L'éolien est une énergie propre et renouvelable, elle n'émet pas de gaz à effet de serre ni de particules fines c'est une des solutions incontournables à la lutte contre le réchauffement climatique.

Le territoire de notre commune dispose d'un potentiel éolien, ce qui en fait une opportunité écologique et économique, il faut dépasser les égoïsmes locaux.

Pour l'esprit financier de la municipalité

L'IFER (imposition forfaitaire sur les entreprises de réseau), elle est actuellement de 7.82€ du KW installé, soit environ 23500€ sur la base d'une éolienne de 3000 KW.

Certes nous ne touchons que 20%, le département 30% et la Communauté des Communes 50%, mais cela fait environ 4500€ par éolienne pour la commune.

La CCHPB c'est vous également, pour info elle a touché 658 203€ d'IFER en 2020, ce qui lui permet d'investir dans des projets structurant tel que le déploiement de la fibre optique (1 508 400€), multi accueil de Hargarten (1 700 909€)

A cela s'ajoute le loyer d'exploitation d'un montant de 3500€ HT par mégawatt installé pour les éoliennes sur les terrains communaux soit 10500€ HT sur la base d'une éolienne de 3000KW.

Et également diverses indemnités d'un montant de 1000€ HT pour chaque éolienne installé auxquels il faut rajouter les impôts fonciers.

Donc, non les éoliennes ne servent pas à enrichir à notre détriment le promoteur et une poignée de personnes intéressées, mais également la commune et la communauté de communes.

Pour info, la commune ne dispose d'aucune ressource propre, elle ne vit que de vos impôts et des dotations de l'état qui sont en baisse constante alors que les charges, malgré tous nos efforts de réduction sont en hausse.

Si vous n'avez pas oublié le passé, en face des dépenses il faut mettre des recettes et il n'y a pas de solutions miracles.

Ce projet va profiter à vous tous.

Et c'est à ce titre que nous sommes tous des « intéressés » ; pas seulement parce qu'il améliore le budget de notre collectivité, mais surtout parce qu'il nous permet d'agir concrètement et ensemble contre le changement climatique, d'acquérir une indépendance énergétique grâce à une production propre et durable, et avec une matière première (le vent), locale et gratuite.

La forêt actuelle ne va pas être rasée par le projet éolien dont l'emprise de deux éoliennes représentera 2% de la surface boisée de la commune et 0,7% de la forêt complète et ce projet pourrait être utilisé pour replanter du feuillu à proximité ou sur les zones déboisées par les scolytes.

Pour répondre à la question de l'intérêt économique de la forêt, vous en jugerez-vous même, depuis 2015, soit en 7 ans, le bilan financier est de + 2858,19€ (sans plan de reboisement)

La subjectivité de l'immobilier fait que nous ne pouvons prédire l'impact sur l'immobilier mais ce que nous pouvons constater, c'est que les communes voisines où sont construits des parcs éoliens ne semblent pas être impactés par la présence de ces éoliennes. (Berviller où l'immobilier est en hausse, Boulay qui est en plein essor).

Si ce projet se concrétise, avec un parc de 3 à 4 éoliennes (et non 5 à 6 comme indiqué) cela permettra de redynamiser notre territoire de façon écologique et durable et de trouver une marge de manœuvre financière que nous n'avons jamais retrouvée depuis les années 1990, nous sommes encore toujours encore en train aujourd'hui d'essayer de terminer des projets débutés pendant cette décennie.

Et je vous affirme, contrairement à ce que laisse sous-entendre ce tract, que les élus municipaux ne poursuivent que l'intérêt général avec diligence, dignité et intégrité.

Le Maire